GOD
FT
914.4
Jou|Her
101980
00101980

BOMBAY BRANCH.

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the Government of Maharashtra on 02 January, 2016

MŒURS FRANÇAISES.

101980

L'HERMITE EN PROVINCE,

SUITE DE

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN,

DU FRANC-PARLEUR,

ET DE L'HERMITE DE LA GUIANE.

T. X.,

FRANCHE-COMTÉ.

PP. d -3

Cet ouvrage se trouve aussi à

Agen... chez	Noubel.
Aix-la-Chap.	Laruelle.
Angers	Fourrié-Mame.
Arras	Topino.
Bayonne ...	Bonzom.
Berlin.....	Schlesinger.
Besançon..	Deis, Girard.
Blois.....	Aucher-Eloi.
Bordeaux..	Mme Bergeret, Lawalle jeune, Melon, Gassiot, Gayet.
Bourges....	Gilles.
Breslau	Korn.
Brest.....	Le Fournier-Desp., Egasse.
Bruxelles..	Lecharlier, De Mat, Stapleaux.
Caen.....	Mancel, Mme Belin-Lebaron.
Calais.....	Leleux.
Cambrai...	Giard.
Chartres..	Hervé. Garnier-Allabre.
Clermont-F.	Thibaud.
Dieppe. . . .	Marais.
Dijon.....	Lagier, Noellat, Tussa.
Dunkerque.	Lancel.
Francfort..	Jugel. Brœnner.
Gand.....	Dujardin, Vandekerkove.
Gênes.....	Yves Gravier.
Genève....	Paschoud, Barbezat et Delarue. Manget-Cherbulier.
Havre	Chapelle.
Honfleur....	Blon.
Leipsick..	Grieshammer, Zirgès.
Liège	Desoër, Collardin.
Lausanne...	Fischer.
Lille.....	Vanackère Bronner-Beauwens.
Londres...	Bossange, Dulau, Treuttel et Würtz.
Lorient....	Caris, Fauvel.
Lyon.....	Bohaire, Faverio, Maire.
Manheim...	Artaria et Fontaine.
Mans.....	Pesche.
Marseille..	Chardon, Maswert, Moissy, Camoin, Chaix.
Metz.....	Devilly, Thiel.
Mons.....	Leroux.
Montpellier.	Sevalle, Gabon fils.
Moskou	Fr. Riss père et fils
Nîmes.....	Gaude.
Nancy	Vincenot.
Nantes.....	Busseuil.
Naples....	Borel, Marotta et Vanspandoch.
Niort.....	Elies-Orillat.
Perpignan...	Alzine, Tastu.
Rennes....	Duchesne, Molliex.
Rouen....	Frère, Renault, Dumaine-Vallé.
Saint-Brieuc.	Lemonnier.
Saint-Malo..	Rottier.
Saint-Pétersbourg	C. Weyer, Graff. Saint-Florent.
Strasbourg .	Levrault.
Toulon....	Belluc. Laurent.
Toulouse..	Vieusseux, Senac.
Turin....	Ch. Bocca, Pic.
Valenciennes.	Lemaître.
Vienne....	Schalbacher.
Warsovie..	Klüksberg.
Ypres....	Gambard-Dujardin.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ,
rue des Grands-Augustins, n. 7.

LIBRARY
OF THE
ROYAL
BRANCH
OF THE
ASIATIC SOCIETY

L'HERMITE
EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIX^e^ SIÈCLE ;

PAR M. E. JOUY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE GRAVURES ET DE VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art poét.*

TOME DIXIÈME.

A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDIT. DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
De la Collection des Mœurs Françaises, Anglaises, Italiennes, etc.,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1826.

God
00101980

ITINÉRAIRE DE L'HERMITE.

Tour le Saulnier

Salins

Besançon

Le Fort de Joux

Hôtel de Ville de Gex

Vesoul

A Paris, chez Ellies rue Saint Jacques de la Collection des Vues Pittoresques, Anglaises, Romantiques, Allemandes, Suisses et Espagnoles, Rue des Grands Augustins, N° 6

L'HERMITE
EN PROVINCE.

N° Ier. — 2 *janvier* 1822.

COUP D'ŒIL SUR LE JURA.

LA MAISON DE JEAN-JACQUES.

Tout homme qui s'élève s'isole, et je comparerais volontiers la hiérarchie des esprits à une pyramide; ceux qui sont vers la base répondent aux plus grands cercles et ont beaucoup d'égaux; à mesure qu'on s'élève on répond à des cercles plus resserrés. Enfin, la pierre qui surmonte et termine la pyramide est seule et ne répond à rien.

RIVAROL.

HUIT ans plus tôt *Genève* et le département du Léman auraient eu des droits à figurer dans le cours de mes observations sur les provinces de France; mais les *magnifiques seigneurs* sont aujourd'hui hors de mon domaine; le traité de

Paris en a fait des Suisses, et je n'ai plus à m'inquiéter de leurs vertus ni de leurs vices dans l'intérêt d'une patrie dont ils ont répudié l'adoption. Il est cependant un homme qui semble avoir établi entre Genève et la France un lien qu'aucun traité ne saurait rompre. Rousseau est Français par son génie, par sa langue, par ses œuvres, et par sa gloire. Je n'étais qu'à deux lieues des murs qui l'ont vu naître; pouvais-je me dispenser de visiter le berceau de l'auteur d'*Emile ?*

C'est dans la rue des Etuves, à la porte de J. J. Rousseau, que je me suis fait directement conduire en arrivant à Genève, où j'étais bien résolu de ne pas voir autre chose. Rien ne paraît avoir été changé à la disposition première de cette maison: celui qui l'a rendue si célèbre la reverrait encore avec joie, occupée par trois ou quatre familles d'artisans. L'appartement où il est né, au troisième étage, n'a subi aucun changement, et l'on peut s'y livrer à toute l'illusion des souvenirs en y voyant travailler encore un habile horloger et son fils. Le contraste de la maison de Rousseau et du château de Ferney entraîna ma pensée du rapprochement des choses

à celui des personnes ; et tout en crayonnant en regard la façade de ces deux habitations, j'établis à part moi le parallèle suivant entre les deux hommes qui ont exercé, par la seule force du génie, le plus d'influence sur leur siècle et sur l'espèce humaine

Tous deux avaient pour but d'écraser le despotisme et la superstition ; ils y marchèrent par des voies différentes ; Voltaire seul y parvint. Né avec tous les talens, avec l'ambition de toutes les gloires, il voulut tous les succès, et les obtint au théâtre, dans les salons, auprès du peuple, auprès des grands, dans le bruit des cités, dans le silence du cabinet.

Rousseau, plus sévère dans sa doctrine, plus conséquent dans ses principes, et peut-être plus occupé d'en prouver l'excellence par le raisonnement que par les résultats, non-seulement ne voulut faire aucune concession aux préjugés de l'ordre social, mais ne voulut pas même en reconnaître les nécessités. Celui-ci, en partant du principe que tout est bien en sortant des mains de la nature, et que tout est mal dans l'état social, a voulu, pour ainsi dire, recommencer sur d'autres bases la civilisation que l'autre vou-

lait perfectionner sur ses anciens fondemens. L'un, en consacrant sa vie à la recherche de cette vérité absolue dont il est douteux que la découverte complète contribuât au bonheur des hommes, accomplit, au milieu des persécutions et des revers, la destinée trop ordinaire des hommes de génie. L'autre, né pour être en tout genre un modèle d'exceptions, a offert au monde un spectacle unique, celui d'un philosophe comblé à la fois des faveurs des peuples, des rois, des muses et de la fortune. Voltaire fit école, et Rousseau fit secte. Le premier eut pour admirateurs les hommes de tous les âges et de tous les rangs; le second eut pour adorateurs les jeunes gens et les femmes. Chacun d'eux a conservé ses conquêtes. La philosophie du poète est plus pratique, parce qu'elle s'adresse aux hommes tels qu'ils sont; celle de l'orateur est trop souvent chimérique, parce qu'elle se dérobe à toute application, et qu'elle est faite pour un monde imaginaire dont elle suppose l'existence. Voltaire, ami d'une société à laquelle il devait ses succès et ses plaisirs, s'était imposé la tâche de l'éclairer et de la réformer en l'amusant. Rousseau, aigri par la

solitude et l'infortune, ennemi d'un ordre de choses dans lequel le hasard lui avait assigné une place si fort au dessous de celle où il se sentait appelé, n'éprouva le besoin d'aucun ménagement, et dans ses profondes abstractions il détruisit l'édifice social pour élever à la vertu un temple sur ses ruines. Rousseau aimait l'humanité; Voltaire aimait les hommes; celui-là ne leur a fait connaître que leurs droits; celui-ci les a instruits en même tems de leurs devoirs.

La nuit, qui me surprit au milieu de ces réflexions, ne me permit pas d'aller porter le tribut de mes regrets sur le tombeau de cette femme étonnante qui forme en quelque sorte la liaison philosophique entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle : madame de Staël repose près de son père dans les bosquets de Copet, à quelques lieues de Genève; et le départ du voiturin qui devait me conduire à Dôle, et qui vint me prendre à la pointe du jour, ne me laissa pas le tems de faire cette nouvelle excursion.

Les premiers rayons du soleil éclairèrent ma rentrée en France. Je ne sais si l'idée ou plutôt le sentiment de la patrie n'entrait pas pour quelque chose dans l'enthousiasme dont je me trou-

vai tout-à-coup saisi, mais il me sembla que je n'avais jamais eu sous les yeux un plus ravissant spectacle. Je ne pouvais me lasser d'admirer cette chaîne de rochers, ces torrens qui se précipitent en cascades écumantes, ces fortifications naturelles, ces grottes où jaillissent des sources d'eaux souterraines qui minent la base des montagnes, et vont ensuite alimenter une foule d'usines construites sur leur passage, ces cavernes remplies de stalactites et de pétrifications des formes les plus variées et les plus bizarres. Le Jura se montrait à mes yeux comme un des chefs-d'œuvre de la création, et je ne demande à ceux qui seraient tentés de récuser mon témoignage que de visiter, entre Orgelet et Saint-Claude, *la gorge de la tour du Métix ;* près de Salins, *les sources du Sarrazin et du Lison*, *et les grottes de Balerne ;* à deux lieues de Nozeroy, *la source de l'Ain*, ses gouffres, ses chutes, *les sources de la Seille*, *la Langonette*, *les rochers de Sirod*, *le torrent perpétuel*. *les fortifications naturelles de Clairvaux*, *les grottes de Loisia*, *le jet d'eau de Chatagna ;* en un mot tous les aspects de ce Jura où la nature semble préluder aux sublimes beautés des Alpes.

Entre les hautes cimes du Jura, celle de *la Dole* s'élève de dix-huit cents mètres au dessus du niveau de la Méditerranée, et domine en souveraine tous les monts qui l'environnent. On s'aperçoit de la grande élévation de cette montagne, qu'a si bien décrite M. C***, par le nombre et l'espèce de plantes nouvelles que l'on découvre à chaque pas.

Je me déterminai à gravir ce pic. Je fis, comme le jeune botaniste, mon ascension du côté occidental de la montagne : « Les rochers qui forment l'arête presque tranchante du sommet se prolongent du nord au sud. Parvenu au point culminant, sur lequel on a placé un signal pour des opérations géodésiques, je fus frappé d'admiration à la vue du plus magnifique tableau que la nature puisse offrir. Le côté de la France ne m'avait présenté jusque là qu'un horizon peu varié, où des roches plus ou moins boisées se groupaient en désordre : tout à coup se déroule à mes regards, comme par l'effet d'un enchantement soudain, une plaine dont l'œil ne peut mesurer l'étendue ; c'est la plus belle et la plus fertile portion de l'Helvétie. Dans son immensité, des villes, des villages

du plus gracieux aspect, s'éloignent ou se pressent ; de vertes forêts les unissent ; des lacs développent leurs nappes de cristal, des rivières se promènent en tous sens. Ici le majestueux Léman, semblable à une mer, baigne de ses eaux des cités opulentes, de riantes campagnes, et le pied des premières montagnes de la Savoie et du Valais. Plus loin s'étendent, comme une ceinture éclatante, des cimes couvertes de neige et de glace, et s'élance au dessus des nues le triple sommet du Mont-Blanc, demeure éternelle de l'hiver. Ce pic, le plus élevé de l'ancien continent, a quatre mille neuf cents mètres de hauteur ; et au dessus de trois mille six cents mètres, il n'offre plus aucun être vivant, aucune apparence de végétation. »

Saint-Claude, où j'arrive, est une petite ville assez bien bâtie, et presque toute manufacturière. Elle est particulièrement intéressante par le débordement des fléaux dont elle a été victime, et par la constance de ses habitans à en réparer les désastres. Ravagée deux fois par la peste, en 1630 et en 1641, elle a été quatre fois la proie des flammes en 1520, en 1579, en 1699 et en 1799. Ce dernier in-

cendie fut si complètement destructeur, que cette malheureuse ville n'aurait pu renaître de ses cendres si le gouvernement, à la tête duquel se trouvait alors le premier consul, ne lui eût accordé un secours de huit cent mille francs. Au nombre des malheurs qui ont pesé sur Saint-Claude, le plus grand sans doute est d'avoir vécu pendant cinq ou six siècles dans l'esclavage des enfans de Saint-Benoît, qui avaient imposé sur tout le pays de Gex un odieux droit de main-morte et de servitude, contre lequel Voltaire a eu l'honneur de porter les derniers coups *.

Saint-Claude est la patrie de quelques hommes dont les noms méritent d'être conservés dans les archives des sciences, des lettres et des arts.

De ce nombre sont le célèbre mathématicien *Tournier; Dunod*, jurisconsulte et historien de la Franche-Comté; le père *Joly*, capucin, qui a publié des lettres sur cette même province et une géographie ancienne et moderne comparée; *Chevassu*, auteur de plusieurs ouvrages ascéti-

* La coutume de la main-morte ne pesait pas seulement sur les terres de Saint-Claude, mais elle s'étendait encore sur une grande partie de la province de Franche-Comté.

ques; *Rosset*, sculpteur, surnommé le *Phidias comtois*, et qui fut le seul à qui Voltaire ait permis de faire son buste d'après nature *; *Christin*, avocat et savant antiquaire, membre de l'assemblée constituante, et qui dut l'amitié de Voltaire au zèle et au talent qu'il déploya dans ses réclamations en faveur de l'affranchissement des serfs du mont Jura.

Saint-Claude et ses environs se glorifient encore d'avoir donné le jour à MM. *Nicod*, l'un des avocats les plus distingués de la cour de cassation; *Bavoux*, ex-professeur à l'école de droit de Paris; *Dalloz*, avocat à la cour de cassation, rédacteur des audiences de cette cour; l'abbé *Mermet*; le savant horloger du roi, *Janvier*; *Molard* de l'institut, l'un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers; enfin M. *Honoré Colomb*, avoué, si distingué par ses talens et son noble caractère **.

C'est à la bienfaisance de Louis XVI, et aux éloquentes représentations de Voltaire, aidé de

* Ce buste en marbre est au musée de Dôle.

** Personne n'a perdu le souvenir d'une conversation piquante qu'il eut avec M. de *Waters*, préfet du Jura, lors des élections de 1824, et qui fut insérée dans les journaux de l'époque.

ce même avocat Christin, mort en 1799, dans le dernier incendie de Saint-Claude, que l'on doit l'affranchissement de ce malheureux pays, dont les habitans étaient devenus serfs et esclaves des moines auxquels primitivement ils avaient donné l'hospitalité. L'abbaye de Saint-Claude n'avait dans le principe d'autre privilége que d'ennoblir, et d'accorder la grâce aux criminels; mais ces ambitieux solitaires en usurpèrent beaucoup d'autres; ils s'emparèrent peu à peu des terres et de la liberté des habitans, et poussèrent l'abus de la féodalité jusqu'à faire couper les deux mains du *serf* après sa mort; ils les clouaient sur les portes de leurs donjons parmi des têtes d'animaux; ce hideux assemblage aurait pu faire croire à l'étranger que des anthropophages étaient les souverains du pays. Leur barbare superstition était telle qu'un certain *Boguet*, grand-juge de l'abbaye de Saint-Claude, se vantait au commencement du dix-septième siècle d'avoir fait brûler, pour sa part, *quinze cents sorciers*, dont les *échutes* avaient fait entrer environ quinze cent mille francs dans les coffres du seigneur abbé : et l'Europe n'élève pas un temple à ce bienfaiteur des hommes, à ce Vol-

taire dont le bras a foudroyé ces monstres en capuchon, qui ont couvert la France d'esclaves et de mendians pendant plus de quinze siècles!

Le bourg de *Morez*, dont l'aspect sauvage forme un singulier contraste avec l'élégance des habitations, est remarquable par le mouvement et la vie dont il est animé. Les eaux de la *Bienne*, distribuées en nombreux canaux, font mouvoir de toutes parts des scieries et des usines : presque chaque maison renferme un atelier et quelquefois plusieurs. Un simple filet d'eau est recueilli avec soin pour faire agir quelque moteur : le génie industriel s'y montre partout et vivifie une foule de petites manufactures.

M. *Jobez* fils, député*, a fait, comme maire de Morez, des améliorations qui ont changé la face du pays; et son père, plus que septuagénaire, y a fondé des établissemens de charité pour les filles pauvres.

C'est à l'excellente administration de M. Jobez fils, que la commune de Morez doit le paiement de ses dettes et la création d'un revenu annuel de plus de 20,000 fr.; la construction d'une belle église, de ses halles, de plusieurs places

* N'a quitté la tribune qu'en 1824.

publiques, de ponts et de divers établissemens d'une utilité générale.

Les habitans de Morez n'oublieront jamais que, lors de la disette de 1816, M. Jobéz, voulant procurer des moyens d'existence à la classe indigente, fit défricher à ses frais une montagne, et employa à ces travaux, qui ne devaient lui rapporter personnellement que de faibles avantages, une somme de plus de cent mille francs. On fabrique aussi dans ce bourg l'horlogerie dite de *Comté;* et les beaux établissemens de MM. *Vandel*, *Reverchon*, etc., sont les seuls qui rivalisent avec ceux d'un autre genre de MM. Jobez et Monnier, situés à *Syam*, arrondissement de Poligny.

Parmi les curiosités naturelles que l'on trouve dans les environs de Morez, n'oublions pas l'*écho singulier* de la forêt de Sapins près de *Sept-Moncel;* il remplit l'air d'une multitude de sons qui vont toujours se répétant, et forment, quand on donne du cor, une sorte d'harmonie que l'on ne peut entendre sans une vive émotion.

A deux lieues de Morez, le village de *Chassal* offre une carrière de marbre aussi beau que celui de Tripoli, veiné de bleu, violet, rouge et jon-

quille ; et près de ce village, une autre carrière de très-bon ocre.

Tandis que je crayonnais sur mes tablettes les notes que me fournissaient les lieux par où je passais, ou les observations que me suggéraient les personnes avec lesquelles je voyageais, je fus distrait par les cris joyeux d'une troupe de bergers ; ils chantaient dans leur patois, et paraissaient animés de la plus vive gaieté ; la joie naïve et champêtre est si attrayante, si communicative, que je m'arrêtai pour jouir un instant de leur bonheur. L'un d'eux s'en aperçut, et m'engagea à prendre part à leurs plaisirs : c'était toute une famille réunie pour célébrer la fête de leur père, sexagénaire, il est vrai, mais encore frais et vigoureux. Celui qui m'avait adressé la parole m'expliqua du mieux qu'il put la manière de vivre de ces bergers; ils passent une partie de l'année, quand vient la belle saison, dans des *châlets*, habitations construites en pierre au pied des montagnes. Il y a dans l'intérieur une division pour les hommes, et c'est là que se préparent les fromages; une autre division sert à mettre les fromages faits; le reste du *châlet* est composé d'étables pour les

troupeaux qui redescendent à *la Saint-Denis* dans le pays de plaine.

« D'ici vous apercevez le sommet de *la Dole*, me dit le jeune berger en me le montrant du doigt : c'est là que tous les ans, aux deux premiers dimanches d'août, se réunit la jeunesse du pays de *Vaud* et des environs ; les bergers gardent pour ces jours de fête du lait, de la crême, et en composent toutes sortes de mets agréables.

» Les uns se livrent à des jeux d'exercice, ou dansent sur le gazon du terre-plein qui forme une belle terrasse ; d'autres se reposent sur le bord d'un rocher pour jouir du spectacle de la nature, ou, s'excitant à qui montrera le plus de hardiesse, marchent sur le bord du précipice situé de ce côté ; tandis qu'un autre aussi agile, mais moins imprudent, va de rochers en rochers cueillir l'élégant *cyclamen* pour celle que son cœur a choisie.

» Un jour, hélas ! ces plaisirs et ces jeux furent troublés par la catastrophe la plus funeste ; chaque année nous rappelle cet affreux malheur. Deux jeunes époux étaient venus à cette fête : ils voulurent s'approcher du bord de

l'abîme pour s'entretenir avec plus de liberté. Le pied glisse à la jeune mariée ; son époux veut en vain la retenir, elle l'entraîne dans sa chute, et là finit leur vie le second jour de leur hymen. »

J'écoutais avec intérêt ce montagnard, quand tout-à-coup le tems se couvrit, les nuages s'amoncelèrent ; j'allais être surpris par l'orage, mais les bergers m'engageaient de si bonne grâce à venir chercher un abri sous leur toit hospitalier ! .... je me rendis sans peine à leur prière.....

A peine arrivés, ils ne songèrent qu'à se dédommager des plaisirs dont le mauvais tems leur imposait la privation ; un repas copieux fut servi ; mes hôtes en firent les honneurs, et je bus à la santé du bon vieillard ; peu à peu les têtes s'échauffèrent, et la gaieté devint bruyante. Il fut question, pour parler le langage du pays, de s'*aboffer*, c'est-à-dire de se *divertir*. On se mit en rond pour conter des historiettes.

L'un assurait qu'ayant un jour marché dans la forêt sur l'*herbe qui égare*, il n'avait pu retrouver son chemin ; un autre, qui revenait de conduire ses voyageurs pendant la nuit, avait

entendu, en passant près des ruines du *château d'Oliferne*, le bruit des cors de chasse, et vu paraître et disparaître une grande compagnie de cavaliers et de dames.

Un troisième, enfin, racontait que son oncle avait vu de ses propres yeux la *Vouivre** du vieux château d'Orgelet sous la forme d'un serpent ailé, allant se désaltérer dans un ruisseau voisin des ruines.

Je cherchai à dissiper la terreur qui commençait à se peindre sur les visages, et à ramener la conversation sur un sujet plus agréable, en engageant une jeune fille des montagnes de Saint-Claude à me faire entendre sa jolie voix; elle céda à mes instances avec une simplicité touchante et gracieuse, et chanta de naïfs couplets en patois, dont voici le commencement:

Vini cai, pitet maouton,
Vini, que dre tu caressa,
Que n'é-te bardri megnou
Per que seye ta metressa!

La bergère en caressant son mouton se plaint de n'être jamais appelée que la *pitota*, c'est-à-

* Espèce de petite fée qui ressemblait à un serpent ailé, et traversait les airs, roide et debout comme une

dire la *petite*, tandis qu'en faisant la cour à sa sœur, on lui donne le nom de ma *gneilletta*, ma *poulette*. Tout-à-coup elle entend prononcer, par un *drolon* caché dans un buisson, le mot si doux de ma *gneilletta*. Ce *drolon* était un amant.

Une autre paysanne chanta les plaintes d'une femme mariée; en voici le refrain :

Io ! que les feilles sont de grandes bêtes
D'acouté les loign' des gachons!

Dieu! que les filles sont bêtes
D'écouter les contes des garçons!

Je ne pouvais me lasser d'admirer la simplicité et la bonhomie de ces braves gens; mais l'orage était passé, il était tems de partir, et je pris congé de l'honnête famille.

Bientôt j'arrivai à *Orgelet*, patrie de M. *Cordier*, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Nord. Ce citoyen, dont les vues

barre de fer rouge. Elle habitait les vieilles tours, les manoirs ruinés, et sa présence était toujours un signe de malheur. Elle avait pour œil un diamant lumineux au milieu du front; elle ôtait ce diamant quand elle voulait boire, soit à une fontaine, soit dans un puits : quiconque pouvait le lui ravir, était riche à jamais.

Ysault de Dôle.

sont utiles, a fait, sous les auspices du gouvernement, et à l'exemple du célèbre Charles Dupin, un voyage dans la Grande-Bretagne, dont il a rendu compte dans son histoire de la navigation intérieure *

Orgelet, situé sur la *Valouse*, n'a d'autre industrie et d'autre commerce que la tannerie. Cette petite ville fut détruite en grande partie à la fin de 1752; elle est bâtie au pied de la montagne qui termine l'une des dix chaînes du Jura.

Quelques auteurs font remonter son origine à *Ogier le Danois*, l'un des preux de la cour de Charlemagne; d'autres lui donnent une origine plus vraisemblable, quoique plus ancienne. Ils fondent leur opinion sur ce que la montagne qui domine Orgelet s'appelle *Orgies*, et que l'on y trouve deux plaines appelées les *grande* et *petite Danses*. Ils infèrent de ces différentes inductions que ces lieux étaient consacrés au culte de Bacchus.

* M. Cordier a envoyé à la société d'émulation du Jura, dont il est membre, une charrue de son invention, connue sous le nom de *charrue belge*. Il a publié aussi un Mémoire sur l'agriculture de la Flandre française et sur l'économie rurale, imprimé en 1823.

Orgelet obtint, en 1266, des lettres de franchises de Jean de Châlon, avec droit de chasse et de pêche. Ce prince y faisait battre monnaie, ce qui occasiona de grandes contestations entre lui et l'archevêque de Besançon, Hugues IV.

A une lieue de la ville se trouve la grotte de *Mérangéa*, qui a cent mètres de profondeur, et de laquelle on passe dans des cavernes profondes où les habitans d'Orgelet cherchèrent un refuge contre les ennemis qui incendiaient les villes et ravageaient leur territoire après les guerres de 1636 et 1674.

Dans la commune de *Chatagna* (canton d'Orgelet), j'allai voir le *jet d'eau naturel*, phénomène qui mérite à juste titre l'attention du voyageur.

Au bas d'une côte rapide d'environ trois cents mètres est un canal souterrain par lequel la montagne vomit, l'hiver, un petit torrent, et donne, dans la belle saison, un courant d'air toujours sensible. La fissure est dans la roche solide; elle a quatre mètres de long sur cinquante centimètres de large. L'eau qui en sort l'hiver s'élance avec force, et forme un jet fort large de la hauteur de trois à quatre mètres;

elle retombe ensuite dans un lit de deux mètres de large, parsemé de grosses pierres, au milieu desquelles elle se précipite comme un torrent. L'été, ce lit est parfaitement sec, et il ne sort plus une goutte d'eau du rocher, tandis qu'un vent continuel qui s'en échappe fait flotter le mouchoir que l'on met devant l'ouverture. Je dois l'exactitude de tous ces détails à M. D*** de Clairvaux; mais la connaissance des localités ne me suffisait pas; je le questionnai sur les usages du pays; il répondit avec complaisance à toutes mes questions.

« Dans le canton d'Orgelet, me dit-il, et dans celui d'Arinthod, les momeries superstitieuses font encore partie des mœurs des habitans. Lorsqu'un homme meurt, s'il a su lire, on l'ensevelit avec un livre de prières à la main, du côté de ses yeux; dans le cas contraire, tourné on lui fait tenir un chapelet. Dans plusieurs communes de ces mêmes cantons on place sur la tête du mort une petite croix de bois, à laquelle est attachée une pièce de monnaie, offrande jadis destinée à Caron!.....

» Le 2 février, jour de la Chandeleur, au retour de l'office, le père de famille, après avoir

récité le *Pater* et l'*Ave*, fait découvrir l'épaule à toutes les personnes de la maison, et y forme une croix au moyen de quatre à cinq gouttes de cire; il en fait autant dans le fond des chapeaux; puis, avec la fumée du cierge, il dessine d'autres croix aux seuils supérieurs des portes et fenêtres.

» On pratiquait jadis les mêmes cérémonies le 1^er^ des *calendes* de février en l'honneur de *Junon Sospita*, qui présidait à la salubrité de l'air.

» La cire du *cierge pascal* préserve de toute espèce de maléfices. Le chasseur en met dans la crosse de son fusil; sans cela le coup ne partirait pas sur le *loup-garou* s'il venait à paraître.

» Dans le canton d'Orgelet, la *fougère mâle*, cueillie à jeun, en état de grâce, avant le lever du soleil, le jour de la Saint-Jean (24 juin), est un préservatif contre toute incantation et tout sortilége.

» On a grand soin de ne pas laisser de l'*œuvre* à la quenouille la veille de Noël, le diable la filerait.

» Si, au lieu d'aller à la messe de minuit, on va se coucher, la *chaucheville* ou *chauche-paille*

descend par la cheminée, et vous lutine sans pitié. La *chaucheville* n'est autre chose que le *cauchemar.*

» Les fidèles qui assistent à la messe de minuit, en état de grâce, y reconnaissent les *sorciers* à leurs têtes de *cavales.*

» Cette malheureuse crédulité, cet abrutissement de la raison, loin de diminuer, reprend tout son empire. Parmi les curés du pays il en est peu d'assez instruits eux-mêmes pour chercher à éclairer les esprits, et les autres se gardent bien de détruire des erreurs qui s'opposent si efficacement au progrès dangereux des lumières.

» Je vous ai déjà cité la coutume de marquer les portes et les fenêtres à la Chandeleur; je vous ai dit que nos antiquaires font remonter la source de cet usage jusqu'aux *calendes de février;* ce n'est pas le seul qui rappelle quelques-unes des cérémonies païennes, et qui atteste le règne des *dieux des Romains* dans ces contrées.

» Dans les lieux où, pour la première fois, s'établit une foire, on promène par les rues et sur toutes les places le *bœuf fleuri.*

» A Saint-Amand, lorsque les jeunes époux

reviennent à la maison, ils entr'ouvent la porte fermée, et on leur jette par les fenêtres différentes sortes de graines, du blé, de l'avoine, des fèves et du gland, symboles de la prospérité que l'on désire pour leur union.

» Aux funérailles, le cercueil est placé dans la principale chambre de la maison; une table chargée de vin et de viande est à côté; tous les voisins et voisines qui arrivent jettent de l'eau bénite sur le corps; puis les femmes entourent la veuve pour la consoler, et les hommes prennent place à table.

» Le dimanche des *brandons*, premier dimanche du carême, à l'instant où la nuit commence, les montagnes et les plaines se couvrent de mille feux. Ce spectacle dure environ une heure. Ce sont des enfans qui courent *çà* et *là* en agitant de longues torches de paille allumée, suspendues à des perches, et en criant de toute la force de leurs poumons : *Plus de fruits que de feuilles.* »

Mon narrateur retournait à *Clairvaux*; moi-même j'y désirais passer quelques instans pour aller saluer l'ancien sous-gouverneur de Versailles, le lieutenant-général *Dériot*; mais il

était absent, et le seul attrait que m'offrait le pays, était d'aller visiter avec mon guide les superbes forges de MM. *Noël* et *Lemire* : il me parla de la beauté d'un lac dont nous n'étions éloignés que d'une lieue : je ne me refusai pas au plaisir de l'y accompagner.

Les poissons de ce lac sont très-estimés. Dans une vallée assez profonde, sur les eaux de la *Drouenne*, et des lacs réunis en cet endroit, à environ une demi-lieue de la ville, sont placées des usines connues sous le nom de *forges de Clairvaux;* elles se composent d'un haut fourneau, de deux feux de forges, d'un martinet et de plusieurs scieries à eau. Il s'y trouve aussi une fabrique de cloux exécutés à froid par un procédé mécanique, pour lequel MM. Noël et Lemire ont obtenu un brevet d'invention. Nous remarquâmes, aux environs, des rochers d'une forme singulière ; il nous semblait voir une vieille forteresse, des parapets, des tours, des murailles élevées, et ce n'est que lorsque nous fûmes très-près que nous reconnûmes notre erreur.

Après avoir parcouru les bords du lac, nous revînmes à Clairvaux.

En approchant de cette ville, M. D*** me raconta qu'à l'endroit où la gorge de Clairvaux se partage en deux, était autrefois situé le château de Crilla. Après l'invasion de la Franche-Comté par Louis XIV, un partisan des Espagnols, nommé *Lacusson*, s'y défendit avec opiniâtreté contre les Français; enfin, abandonné par l'Espagne, proscrit par la France, il erra dans ces montagnes sauvages, où il se réfugia. Un squelette, une épée espagnole, trouvés il n'y a pas long-tems dans la Baume, ou caverne du mont Crilla, ont fait présumer qu'il y était mort de faim, de froid ou de misère.

Le lendemain, quoique un peu fatigué des courses de la veille, je partis avec mon voiturin pour le chef-lieu du Jura.

Un peu avant d'entrer à Lons-le-Saulnier, on aperçoit le village de *Montaigu*, qui, de loin, semble être la citadelle de cette ville, et où se trouvent les restes d'un temple de druides.

N° II. — 20 *janvier* 1822.

LONS-LE-SAULNIER.

Pourquoi de tout tems a-t-on crié contre la société et contre le sacerdoce, et jamais contre la magistrature? c'est que la magistrature est fondée sur l'équité, que tout le monde aime.

VOLTAIRE.

A NOTRE arrivée à Lons-le-Saulnier, nous descendîmes à la place Royale, chez le restaurateur *Robert*, où, après un fort bon déjeuner, je me mis à parcourir la ville. Elle est située sur la *Valière*, au fond d'un bassin formé par des montagnes d'environ trois à quatre cents mètres de hauteur verticale, à l'entrée d'une gorge qui conduit dans la plaine. Le terrain sur lequel elle est bâtie manque de solidité, en sorte qu'on ne peut, sans danger, y construire de grands édifices. On ne doit pas être étonné de cet effet

dans une chaîne de montagnes calcaires coupées en plusieurs endroits par des filons de sel gemme que les eaux dissolvent continuellement.

Plusieurs jolies fontaines artificielles décorent et assainissent la ville ; je visitai le *musée départemental*, qui ne brille ni par le choix, ni par le mérite de la peinture, puisqu'on n'y voit pas un seul tableau ; mais on y remarque une assez belle collection d'échantillons de marbres, quelques antiques, et la *chétive* bibliothèque, qui se compose d'une centaine de volumes renfermés précieusement dans une armoire grillée de ce prétendu musée.

Un des édifices les plus beaux est l'*Hôtel-Dieu*, bâti en pierre de taille ; son architecture est simple et régulière ; mais son véritable mérite est dans l'ordre et la propreté qui y règnent, et dans les soins assidus que les sœurs y prodiguent aux malades ; aussi l'hôpital de Lons-le-Saulnier est-il le but de l'ambition de tous les pauvres infirmes de la commune. Après avoir passé une partie de la journée à examiner tous les monumens publics et leur intérieur, je retournai à mon auberge, où je trouvai *bonne table*, *bon gîte* et *le reste*. Le restaurateur Robert

est le *Véry*, le *Félix* du département du Jura : sa réputation, comme pâtissier, comme traiteur, est célèbre à dix lieues à la ronde; les *gastronomes* du pays abandonnent souvent le dîner conjugal pour sa table d'hôte; et le riche célibataire la préfère au repas délicat préparé par l'attentive gouvernante. J'étais étranger; on me fit les honneurs de la table; je fus placé à côté du major *Barrelier*, homme d'esprit, ancien ami de l'ex-directeur *Gohier;* mais sa conversation spirituelle et enjouée ne me satisfaisait qu'en partie; un vieil avocat, veuf et habitué de la maison, voulut bien y suppléer en répondant aux questions que je lui adressai sur la ville qu'il habite depuis plus de quarante ans.

« Les habitans de Lons-le-Saulnier étaient gais et amis du plaisir; mais, depuis la dernière mission, tout a changé; nous sommes devenus tristes et monotones : notre jeunesse si vive, si folâtre, et qui avait montré un si beau mouvement d'indignation à l'époque de la terreur, est dispersée, comprimée, ou sous l'influence des jésuites.

» Nous étions amateurs de musique, et nous formions de tems à autre de petits concerts, qui

plaisaient d'autant mieux à nos jeunes demoiselles qu'ils étaient ordinairement suivis d'un bal impromptu ; nos grands dîners se terminaient de même ; mais notre P**t n'aime plus la musique ni les musiciens, depuis qu'ils se sont avisés de donner une serénade à M. *Jobez :* nous ne dansons plus, le P**t et les missionnaires y ont mis bon ordre ! Comus et Bacchus sont les seuls dieux qu'il nous soit encore permis de fêter ; et, quoique les plaisirs qu'ils procurent ne soient pas sans attrait pour un homme de mon âge, je ne dissimule pas qu'il résulte, de ce nouvel état de choses, une espèce d'engourdissement, d'indifférence, un *laissé aller* fâcheux, surtout en Franche-Comté, où le goût pour les sciences et les beaux-arts aurait tant besoin d'être excité. Nous avons, au reste, un monument vivant de leurs progrès rétrogrades, dans le calvaire élevé à la dernière mission, sur la grande place au centre même des *jeunes ruines* d'une église entreprise sur de trop vastes dimensions, et que le manque de fonds a forcé d'abandonner. Ce calvaire est une espèce de perron du plus mauvais goût ; il soutient un sapin d'une hauteur prodigieuse auquel est attaché un *Christ*

que l'on prendrait pour un enfant, et qui se balance au gré du vent sur sa croix démesurée ; je n'ai rien vu de ma vie qui portât mieux l'empreinte des siècles gothiques.

» L'esprit des habitans de notre ville est, en général, tourné vers les idées libérales ; nous ne manquons pas d'imagination, mais cette imagination, cette vivacité d'esprit, ne pouvant s'échapper d'un cercle très-étroit, se replie sur elle-même ; de là cette foule de pamphlets, de satires, d'épigrammes, dont nous nous accablons mutuellement depuis quelques années.

» Je vous trace, continua mon vieil avocat, le tableau *moral* et *critique* de notre cité ; élevé dans la chicane, je suis peu propre à la louange ; je remets donc le soin de vous faire connaître ce qu'il y *a de bon* au jeune homme qui vient d'entrer dans cette salle, beaucoup plus occupé des plantes qu'il rapporte de nos montagnes, que du dîner auquel il arrive toujours un peu tard. Quoiqu'il ait abandonné la *Bazoche* pour se livrer entièrement à la science de *Linnée* et de *Tournefort*, je rends justice à sa complaisance, et je suis certain que non-seulement il vous accompa-

gnera dans vos courses *extrà muros*, mais encore qu'il se fera un grand plaisir de vous présenter à plusieurs des hommes qui honorent notre pays. » En achevant ces mots, il me remit, sans plus de cérémonie, au soin de M. C***, jeune botaniste, né à Jussey, qui, dès l'âge de douze ans, parcourait le jardin des plantes, suivait les cours du célèbre et modeste Thouin, du savant Desfontaines, et qui a publié lui-même quelques notes utiles sur la *Flore* du Jura. Il promit de me conduire aux *salines*, et vint me prendre le lendemain au lever du soleil.

Peu d'établissemens méritent mieux l'attention du voyageur. A l'angle septentrional de la ville est un puits de forme carrée; il a vingt mètres de profondeur et environ cinq mètres de côté. Un *tournant* mu par un courant d'eau douce fait jouer quatre pompes qui tirent sans interruption l'eau salée du puits, la versent dans une auge en bois en forme de canal qui la porte aux *salines*, à une petite demi-lieue de là dans la gorge, à l'ouest de la ville.

L'eau douce qui a mis la machine en mouvement fait aussi agir d'autres *tournans* à la saline

même, afin de faire monter les eaux salées à plus de dix mètres de haut, d'où elles se répandent sous trois ailes de bâtiment de plus de quatre cents mètres de long chacune. C'est de ces bâtimens de *graduation* qu'elles filtrent, pour ainsi dire, goutte à goutte au travers des épines amoncelées avec art, et qu'elles se dépouillent par cette filtration de leurs parties hétérogènes ; elles parviennent lentement dans les canaux souterrains, d'où elles coulent dans d'immenses chaudières, sous lesquelles un feu toujours égal les évapore, les cristallise, et les réduit en sel. Tout l'établissement des salines est hors de Lons-le-Saulnier et sur la commune de *Montmorot*, qui touche aux murs de la première.

« On a découvert, en 1761, me dit mon jeune conducteur, près de Lons-le-Saulnier, une mine de bois fossile qui se rapproche beaucoup de la nature du charbon de pierre ; il se trouve à un mètre de la surface de la terre sur une étendue de deux lieues ; l'épaisseur de la couche est d'un mètre à un mètre trente-trois centimètres. Les veines de cette espèce de charbon paraissent autant de piles de bois où l'on reconnaît

encore les espèces, qui sont du chêne, du charme du hêtre, et du tremble, les seules qui croissent dans ce canton de la Franche-Comté. On distingue facilement les cercles de la sève, et jusqu'aux coups de hache donnés pour façonner les bûches. Le charbon dans lequel le bois s'est changé est excellent pour souder le fer; on a aussi réussi à en extraire de l'alun. M. de Ruffey attribue cet amas de bois abandonnés, à la cessation du travail des salines de Montmorot, qui fournissaient, avant le huitième siècle, tout le sel nécessaire à la province. On a recommencé leur exploitation en 1733, et l'on y brûle à présent, au lieu de bois, dont la consommation annuelle était de soixante mille cordes, du charbon de terre tiré des houillères de *Rive-de-Gier*, à quarante-six lieues de la saline. On trouve aussi dans cette contrée des mines de plomb, de fer, de cuivre, et des eaux minérales. »

M. C*** m'accompagna le lendemain dans une nouvelle excursion hors de la ville, et après un trajet de deux lieues, pendant lequel je remarquai avec plaisir des coteaux fertiles et bien cultivés, et de bons vignobles, nous arrivâmes à *Baume-les-Messieurs*.

Nous allâmes d'abord visiter l'église, où nous lûmes cette épitaphe :

ITALUS ET BURGUNDUS
IN ARMIS ;
IN CURIA RECTUS ;
PRESBYTER ABBAS
ADEST.

C'est celle du fameux abbé *Vatteville*, qui, de colonel au service de Philippe IV, devint chartreux dans ses dégoûts pour le métier des armes, et endossa une seconde fois l'habit militaire, dans sa nouvelle répugnance pour la vie monotone du cloître.

Franchissant les murs de l'abbaye le pistolet et l'épée nue à la main, il poignarde le prieur qu'il trouve sur son passage, brûle, un instant après, la cervelle à un voyageur, et, deux fois assassin, il ne lui manque plus que d'être deux fois traître et deux fois renégat. Devenu mahométan en Turquie, il ne parvient à la dignité de pacha de la Morée que pour quitter le turban et livrer aux Vénitiens les places confiées à sa garde. Rentré en Franche-Comté, où il reprend sa première religion, il devient abbé de Baume,

et signale son retour par une nouvelle trahison envers les Espagnols, en favorisant Louis XIV, dans l'espoir d'obtenir, pour récompense, l'archevêché de Besançon, qu'il n'a jamais eu.

En sortant de l'église, nous côtoyâmes les bords de la rivière de *Seille*, et nous descendîmes peu après dans une espèce de précipice où se trouve l'ancien monastère qui donne son nom au village. Rien de si affreux que cette retraite ; le soleil n'y pénètre jamais ; on ne voit que sources, que rochers, que cavernes. Fondée vers l'an 300 de Jésus-Christ, par saint Colomban, et ruinée en 1732 par les Sarrazins, cette abbaye a été rétablie et est devenue *chapitre noble*. C'est encore dans les environs de *Baume-les-Messieurs* qu'étaient situés les châteaux de *Mirbel* et de *Dramelzi*.

Non loin de là, se trouve le village de l'*Etoile*, renommé pour son vin blanc. Ce nom provient d'une quantité innombrable de petites étoiles en pierre qui font partie inhérente du sol *.

* On assure que ces petites étoiles sont des pétrifications d'épines dorsales ou colonnes vertébrales de poissons : elles se trouvent réunies en forme de colonnes cannelées, et se détachent aisément. La même na-

Nous allâmes ensuite visiter, près de Baume-les-Messieurs, les *sources de la Seille*.

« Les lieux où coule cette rivière sont des plus arides; c'est la nature inculte dans toute sa *sauvagerie;* un vallon renfermé entre d'énormes rochers, ne présente d'autres signes de végétation qu'une petite prairie naturelle ; ces rochers, coupés à pic, d'autres, couverts de rocailles, attristent les regards par leur affreuse stérilité, vivifiée seulement par l'eau qui s'échappe à travers les lits horizontaux dont se composent ces espèces de murailles, posées par la main puissante du créateur. Ces eaux transparentes et limpides annoncent la présence des sources de la Seille, situées dans le fond du vallon ; l'une d'elles jaillit avec force au dessus du coteau, tandis que l'autre, un peu plus loin, s'élance du milieu des masses de rochers, par une ouverture large d'environ dix mètres; elle tombe de plus de vingt-cinq mètres de hauteur dans une espèce de canal, creusé par elle-même, et va rejoindre l'autre source; leurs

ture de pétrifications se rencontre sur les hauteurs de Montmédi.

ondes, alors réunies, sillonnent le tuf qui forme le vallon, et le courant torrentueux fait tourner deux moulins assis là comme pour marquer qu'il n'est point de lieu où la main de l'homme ne puisse étendre son active industrie. L'un des meuniers nous assura que quelques voyageurs eurent la témérité de pénétrer dans l'ouverture verticale par où s'échappe la seconde source; qu'ils avaient porté leurs pas jusque sous la montagne, et qu'ils s'y étaient désaltérés dans l'eau d'un lac, qui, d'après ce récit, alimenterait cette source abondante; cependant nous examinions avec une sorte de terreur cette affreuse solitude, ces masses gigantesques, qui, depuis tant d'années, semblent menacer les humbles réduits construits sous leurs voûtes. C'est surtout au bout du vallon, et derrière les moulins, que l'on éprouve un frisson involontaire à l'aspect sauvage qui vous entoure; les rochers s'élèvent sous mille formes bizarres, ils interceptent les rayons bienfaisans du soleil; là, le plus beau jour est à peine un faible crépuscule; un air humide, glacial, se répand sur toute la nature; aussi les eaux, à leurs sources, sont-

elles presque constamment couvertes de glaçons *. Le bruit lent et monotone des roues des moulins interrompait seul le silence affreux de ce désert, lorsque tout à coup nous fûmes distraits par le chant d'un coq et le beuglement d'une vache ; nos regards se portèrent aussitôt sur des espèces de grottes ou de cavernes creusées par la nature dans la masse de tuf qui s'élève jusqu'à la naissance du rocher ; ces grottes, ces cavernes, remplies de stalactites, servent à la fois d'étables, de poulaillers et d'écuries, aux habitans de cette triste demeure. Ils n'ont, pour la rendre propre à cet usage, d'autres soins à prendre que de rétrécir l'entrée et de la fermer avec un grillage en bois. Cependant, il fallait sortir de cette espèce de précipice, et aucune issue ne me semblait praticable ; je demandais à mon guide si nous serions obligés de retourner sur nos pas et de traverser encore une fois le

* Léquinio, dans son *Voyage de Franche-Comté*, raconte qu'il fut témoin, aux sources de la Seille, d'une congélation remarquable qui s'étendait sous la forme d'un rideau de glace de plus de vingt mètres de long sur quatre de large, et de dix sept centimètres d'épaisseur. C'était, il est vrai, dans le mois de janvier.

vallon; il me montra alors, dans la partie gauche du rocher, une déchirure dans laquelle on a pratiqué des échelons, ce qui leur a fait donner le nom d'*Echelles*, et, quelque rapide, quelque dangereux que soit ce singulier escalier, c'est le seul chemin qu'il y ait pour sortir de ce gouffre épouvantable. Sorti de cet abîme, j'éprouvai une impression profonde, telle que les beautés mâles et sévères de la nature ont seules le pouvoir de l'inspirer. Mes pensées, élevées vers l'auteur de tant de merveilles, avaient peine à redescendre sur les choses de ce monde; mon guide sut m'y ramener, non par une transition brusque et qui aurait froissé mon ame, mais en l'occupant de nouveaux motifs d'admiration puisés dans cette belle, dans cette inépuisable végétation qui nous entourait. « La grande variété du sol de ces contrées, me dit-il, rend la Franche-Comté l'une de nos provinces les plus riches en végétaux de toutes les espèces; cependant son histoire des plantes est non-seulement restée en arrière, mais a été presque entièrement oubliée : une femme, que des savans distingués ont qualifiée de *Flore du Châtillonnais*, nous a fait rougir de notre apa-

thie en publiant un ouvrage, intitulé *Calendrier de Flore*. Descriptions élégantes, grâces de style, observations délicates et judicieuses, tout aurait fait croire que cette charmante production était échappée de la plume de *Jean-Jacques* ou de Bernardin de Saint-Pierre *, si quelques amis n'eussent découvert l'aimable anonyme. Plusieurs de nos savans s'occupent, dit-on, à réparer ce long oubli de tout un règne de la nature; moi-même je veux y consacrer mes faibles lumières et mettre mes compatriotes à même d'étudier autour d'eux parmi les plantes qui portent des fleurs, et dont la plupart sont d'un usage salutaire, plus de douze cents espèces comprises dans quatre cents genres; c'est au moins les deux tiers des végétaux que notre France produit spontanément. »

L'attrait de cette conversation m'avait ramené aux portes de Lons-le-Saulnier sans que je m'en fusse aperçu. Le lendemain, j'allai déjeuner chez M. M***, membre de la société

* Nous en retrouvons un extrait dans le deuxième numéro des *Promenades champêtres* suivant le système floral, de M. *Lefebure*, qui paraît par livraisons, et qui donne au *Calendrier de Flore* les mêmes éloges.

des antiquaires de France, à qui l'on doit des recherches aussi curieuses que piquantes sur les sites, les coutumes et les mœurs de la Franche-Comté : je mis ses lumières et son obligeance à contribution.

« Le caractère du Jurassien est fortement dessiné. Ici la passion vit dans les souvenirs, et la haine nationale se perpétue sans perdre de son énergie ; il semble qu'elle résiste encore à toute domination étrangère, même à celles qui ne sont plus.

» La haine des Romains s'est transmise de père en fils dans une partie de la montagne de Saint-Claude d'une manière si vigoureuse, que le nom de *Romain* est devenu le synonyme de *méchant*. En 1817, un maire de la commune de *Cinquetral* ayant été desservi près de l'autorité supérieure, exposa dans sa défense que ses délateurs méritaient si peu d'estime, qu'on les avait de tout tems surnommés *Romains*.

» La même antipathie a régné et règne encore entre les habitans du duché et du comté de Bourgogne, principalement dans les communes situées entre *Auxonne* et *Dôle*, ainsi que dans celles des *Granges-de-Noms* et de *Champagne-*

sur-Cuiseaux. Ces inimitiés remontent à des tems antérieurs à la conquête de *César :* elles ont leur source dans les guerres perpétuelles que se livrèrent les *Séquaniens* et les *Eduens* au sujet du *péage* de la *Saône;* les écrivains latins en ont souvent parlé. (*Cæsar*, *de bello gallico.*)

» J'ai moi-même entendu, continua M. M***, des habitans de l'une de ces dernières communes se plaindre amèrement de la mauvaise foi des *Français*, désignant sous ce nom leurs adversaires du département de Saône-et-Loire, plus anciens Français que les Jurassiens. Ce ressentiment date du treizième siècle, et conserve toujours la même vivacité. *Je te marierai en Comté*, dit à sa fille un Bourguignon en colère ; et les paysans francs-comtois qui vont aider aux Bourguignons à moissonner, disent qu'*ils vont moissonner en France.*

» Quoique la Franche-Comté fût heureuse d'être réunie à la France sous le règne de Louis XIV, ses nouveaux sujets n'apprécièrent pas d'abord tout leur bonheur. Le souvenir des pillages, des incendies, des exactions commises par les troupes ennemies pendant les siècles précédens, aigrit long-tems les esprits : peu à peu

il s'effaça, mais d'une manière si incertaine, si lente, qu'il existait encore, il y a peu d'années, des vieillards restés Espagnols au fond du cœur. La ténacité de quelques-uns à cet égard est remarquable. On rapporte qu'un individu de V***, arrondissement de Lons-le-Saulnier, refusa jusqu'au dernier soupir de prononcer le cri de *vive le roi*, qu'on exigeait jadis de tout moribond comme un acte de soumission au nouveau gouvernement. Un homme de Poligny recommanda dans son testament, en dictant ses dernières volontés, qu'on l'enterrât la face contre terre et le derrière élevé, pour marquer le mépris qu'il faisait de ses nouveaux maîtres.

» Vous avez pu déjà remarquer notre extrême superstition ; voici quelques usages bizarres qui s'y rattachent.

» A *Courbouzon*, près de Lons-le-Saulnier, et dans quelques villages de cet arrondissement, dès qu'un individu, homme ou femme, est expiré, on répand avec soin tous les vases remplis d'eau qui se trouvent dans la maison ; on croit que l'ame, en quittant sa dépouille mortelle, s'est plongée dans cette eau pour s'y purifier.

» A Lons-le-Saulnier, à Château-Châlon, le

premier jour de *mai*, les jeunes filles de douze à quinze ans prennent le plus joli enfant du pays, le parent de ses plus beaux habits, le couronnent de fleurs, et le portent de maison en maison en chantant :

Etrennez notre épousée,
Voici le mois, le joli mois de mai,
Etrennez notre épousée
En bonne étrenne,
Voici le mois, le joli mois de mai
Qu'on vous amène.

» De là ce vieux proverbe comtois : *Elle est belle comme l'épousée du mois de mai.*

» Lons-le-Saulnier, continua le savant antiquaire, s'honorera toujours d'avoir vu naître le lieutenant-général *Lecourbe* : jugé habile et vaillant capitaine dans la guerre de montagnes par les chefs les plus renommés dans la tactique militaire, il mourut par suite des fatigues de la campagne de 1815 ; et en cela son désir ne fut pas accompli, car il disait souvent : *Je ne demande qu'à mourir sur un champ de bataille.* Sa grande maxime était *qu'un bon général devait se regarder comme le père d'une grande famille, et être plus avare du sang de ses soldats que du*

sien propre. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Ruffey, véritable lieu de sa naissance, le 23 octobre 1815.

» Notre ville est aussi la patrie de *Rouget de Lile*, poète lyrique et musicien, auteur de l'air et des paroles de la fameuse *Marseillaise;* de *Roux de Rochelle*, ministre plénipotentiaire à Hambourg, auteur du poëme de la *Byzanciade*, et d'un petit poëme fort agréable, *les trois Ages;* de l'ancien sénateur *Vernier*, comte de *Montorient* *, auteur de plusieurs ouvrages estimés; du docteur *Guyetant*, bienfaiteur de l'humanité par l'ardeur de son zèle à propager et à mettre en pratique dans sa province, l'heureuse découverte de la vaccine, et auteur de recherches fort savantes sur les sciences naturelles, etc. »

Grâce à la complaisance de M. M***, j'étais suffisamment instruit de ce qui regarde le chef-lieu du Jura. Après avoir donné rendez-vous à M. A*** à Dôle, je montai en voiture pour me rendre à *Poligny*.

* La situation de Montorient est une des plus remarquables de la contrée par son élévation, qui permet de découvrir plus de cent vingt villages, et jusqu'aux montagnes les plus éloignées du duché de Bourgogne.

Nous traversâmes *Château-Châlon*, situé sur la pointe d'un rocher escarpé dont la *Seille* lave le pied. Ortellius attribue la fondation de cette ville à Charlemagne, d'où l'on prétend qu'elle a tiré son nom : *Castrum Caroli*, *château de Charles*. Elle produit de fort bon vin, qui est aujourd'hui rare, fort cher, et le premier de Franche-Comté ; on ne le boit que très-vieux : c'est le vin qui ressemble le plus à celui de Tokay. Le meilleur de ce bourg appartenait, avant la révolution, à l'abbaye des dames de Château-Châlon. Ce chapitre, riche et noble, a eu pour l'une de ses dernières abbesses, M^me^ *de Stein*, qui avait été institutrice de l'infortunée Marie-Antoinette.

Je laissai sur ma gauche *Arlay*, patrie de *Bourdon de Segrais*, pour aller visiter, à quelques lieues de là, les forges de *Champagnole*. On m'apprit, en passant, que c'est à Arlay que mourut le docteur *Girod*, qui y traitait une épidémie meurtrière, et que c'est à ce médecin philantrope, né à *Mignovillard*, que la France est redevable du bienfait de l'inoculation qu'il était allé chercher en Angleterre.

La terre et le vaste château d'Arlay, qui fai-

saient autrefois partie des immenses possessions (en Franche-Comté) de la princesse d'Isenghien, épouse du spirituel comte de Lauraguais, mort il y a peu d'années, appartiennent aujourd'hui à l'un de ses petits-fils, le prince *d'Aremberg;* il fait faire de grands travaux dans son château, qu'il se propose d'habiter, étant naturalisé Français. Le prince d'Aremberg, qui commandait un régiment en France, sous le dernier gouvernement, cultive avec succès les arts et la littérature.

Des forges de Champagnole et des environs, les plus importantes sont celles du bourg de *Syrod*, parce que le bois et le minerai s'y rencontrent fréquemment : elles forment une petite population. Chaque ouvrier a sa famille, sa maison, son jardin; c'est une sorte de petite cité où les habitudes, les vêtemens, la couleur et la vie, contrastent singulièrement avec les habits, les travaux, la nourriture et le teint des villageois agricoles des environs.

Près de là, se trouve le fameux château appelé *Château-Vilain*, situé sur un roc d'environ cent cinquante mètres au dessus du vallon; c'est le dernier, et presque le seul qui ait échappé à

la démolition générale qui fut faite de ces anciennes forteresses lors de la réunion définitive de la ci-devant Franche-Comté à la France. Situé sur un plateau étroit du rocher qui n'a de largeur que ce qu'il en fallait pour construire les bâtimens, cet antique château forme le point central d'un vaste panorama, présentant au spectateur enchanté la ville de *Nozeroy*, le village de Syrod, plusieurs bourgs, des hameaux, d'immenses forêts et de hautes montagnes qui se perdent à l'horizon. Je ne quittai pas ce gothique manoir sans visiter la prison, et le puits qui ne tarit jamais.

C'est à une demi-lieue de Syrod que l'Ain prend sa source.

Après une heure de marche j'arrivai à Nozeroy.

Le grand commerce de noisettes qui se fait dans ce bourg lui a probablement valu le nom de *Nucillum* que lui donnent les vieux chroniqueurs : toutefois les savans du pays lui supposent une autre étymologie; ils prétendent que Louis de Châlon, à son retour des croisades, trouva que ce bourg avait une telle ressemblance avec le *plateau* de *Nazareth* en Galilée, qu'il lui en donna le nom, d'où s'est formé par altéra-

tion celui de Nozeroy. Quoi qu'il en soit, cette ville doit son origine aux princes d'Orange, qui avaient fait construire sur son territoire une maison de chasse, autour de laquelle on éleva par la suite d'autres habitations. On voit encore à Nozeroy un vaste édifice qui servit de résidence à ces mêmes princes; l'une des tours, appelée *tour de plomb*, parce qu'elle en était couverte, s'écroula avec un fracas épouvantable. « Nozeroy était moins célèbre pour la beauté de son église et les miracles qui en faisaient le but de beaucoup de pélerinages, que par l'alliance des fêtes religieuses avec des actes de licence auxquels se livraient les pélerins. *Gilbert Cousin*, membre du chapitre de Nozeroy, s'éleva contre ces abus; il avait été disciple et secrétaire d'*Erasme*, qui demeura quelque tems avec lui. Le père Joly, capucin, dit avoir vu dans la maison du chapitre, devenue curiale, et qu'avaient habitée Erasme et Gilbert, une peinture à fresque, un peu mutilée, qui les représentait tous les deux, vêtus d'un habit blanc, avec un scapulaire noir, écrivant ensemble sur la même table; il ajoute qu'anciennement une autre peinture à fresque représentait l'église de Saint-

Antoine avec une truie qui nourrissait six petits ; c'était, dit ce bon père, une dérision emblématique du chapitre, composé d'un doyen et de six chanoines. Gilbert mourut, en 1567, dans les prisons de l'inquisition, à Besançon, où le pape Pie V l'avait fait enfermer, pour quelques propos jugés peu catholiques.

» La belle bibliothèque de Besançon possède un exemplaire de ses fables, chose très-rare. Dans les deux cent quarante-une fables de La Fontaine, distribuées en douze livres, il y a près de cinquante sujets qui avaient été traités par Cousin, et il n'y a pas de doute que le fabuliste français, lorsqu'il les a composées, n'ait eu sous les yeux le recueil des narrations latines de cet auteur.

» Le savant bibliothécaire *Weiss* doit publier la *Vie de Cousin*, en un volume in-8°.

» Parmi les hommes qui ont illustré Nozeroy, n'oublions pas *Alexandre-Xavier Panel*, jésuite, précepteur des infans, garde du cabinet du roi d'Espagne, et auteur de plusieurs ouvrages ; *Joseph de Menoux*, prédicateur de Stanislas Ier, roi de Pologne ; *Jean Masson*, et l'ex-sénateur *Démeunier*, ancien secrétaire des commandemens

de Monsieur, depuis Louis XVIII, et député de la ville de Paris à l'assemblée constituante, mort pair de France. Il a traduit les voyages de *Cook*, avec Suard, son compatriote, et a composé plusieurs autres ouvrages *. »

Nozeroy est situé sur une montagne qui se termine au couchant par un rocher, d'où la *Serpentine* se précipite : l'une des cataractes de ce torrent a trente-cinq mètres de chute ; des moulins y sont établis, et forment avec les cascades environnantes un aspect très-pittoresque, vivifié par la turbulence des eaux.

Près de la ville, est une vaste place entourée par l'eau que fournit une fontaine qui descend de la colline. C'est sur cette place que *Philibert de Châlon* donna, en 1519, une *fête d'armes*, la dernière qui ait eu lieu en France.

Le territoire de Nozeroy contient des eaux minérales. On retire des carrières voisines de *Mignon-Villard* des marbres d'une couleur mé-

* Cette ville s'honore encore d'avoir donné le jour à *Grappe*, qui, avant la révolution, et à la suite d'un concours très-brillant, avait été nommé professeur de droit à l'université de Besançon, et qui est mort en 1825, professeur à l'école de droit de Paris.

langée de bleu, de jaune et de blanc, qui sont fort recherchés.

Le lendemain, je retournai de fort bonne heure à Champagnole, où j'étais passé sans m'arrêter, sachant que je serais obligé d'y revenir pour reprendre la route de Poligny.

Champagnole est un grand et joli bourg, arrosé par l'*Ain*, à trois lieues de sa source, et par l'*Anguillon;* bâti au pied d'une montagne qui le cache, le menace et le protége, il est placé sur la ligne de démarcation qui sépare les forêts communales, de celles de sapins toujours verts; l'air y est pur, et, de tous côtés, on y jouit de l'aspect le plus agréable.

Ce bourg, par lui-même, n'offrirait rien de remarquable sans les beaux établissemens des frères *Müller*, qui répandent dans le pays le bien-être et l'abondance, en donnant de l'occupation à un nombre considérable d'ouvriers des deux sexes. *La filerie de fer* (qu'on pourrait appeler une *filature* depuis que ces habiles manufacturiers, en remplaçant les *tenailles* par les *bobines*, font tourner le *métal* par les mêmes procédés que le coton ou la laine); cette filerie, dis-je, est une des plus belles de France.

Je connaissais MM. Müller de réputation : ces deux citoyens, aussi recommandables par leurs qualités personnelles que par leur active industrie, me reçurent avec beaucoup de cordialité ; une journée passée au sein de cette aimable famille amena la confiance.....

Le mariage du plus jeune des frères offre quelques circonstances d'un intérêt dramatique. En 1816, une jeune demoiselle dont l'esprit, les talens, l'instruction égalaient l'amabilité, avait été mise en surveillance à Champagnole : on la disait fille naturelle du célèbre captif de Sainte-Hélène, et on avait répandu et accrédité le bruit qu'elle avait fait, avant la seconde restauration, un voyage à l'île d'Elbe. M. Müller (Jacob) la voit, est charmé de son entretien, et en devient éperdument amoureux. Il prend la résolution d'unir irrévocablement sa destinée à celle de cette jeune et intéressante personne. Sa famille, ses amis, de puissans personnages s'y opposent ; les obstacles ne font qu'irriter sa passion. Les circonstances sont critiques, et il est impossible d'en triompher. Les amans contrariés s'expatrient ; ils vont se réfugier dans le pays de *Vaud*, près *Lausanne*, et y sont d'autant

mieux accueillis que le sujet des contrariétés qu'ils éprouvent est mieux connu.

Les *Vaudois*, délivrés de la tyrannie des magnifiques seigneurs de Berne par Napoléon Bonaparte, s'honorent de lui vouer une éternelle reconnaissance ; une demoiselle, réputée sa fille à tort ou à raison, leur inspire le plus vif intérêt. Les amans sont unis, et leur mariage est célébré dans l'église catholique de Lausanne. Les époux rentrent dans leur domicile en France. Cette union a prospéré. M^me^ Müller, aujourd'hui mère de quatre enfans, n'est pas moins distinguée par ses vertus, que par les qualités qui la rendent si recommandable comme épouse et comme mère ; elle a justifié la persévérance de son époux en faisant son bonheur et celui d'une famille dont elle est adorée.

En parcourant Champagnole, je fus frappé de la quantité de cafés et d'auberges qui se trouvent dans un bourg où l'on compte à peine dix-sept cents habitans. « Ce n'est pas la classe industrielle, me dit M. Müller, qui fréquente et fait fructifier ces lieux consacrés entièrement à la commodité des voyageurs. Ce *bourg* est le lieu de passage et le marché principal des

grands valliers, nom donné aux habitans des montagnés du pays du *Grand-Vaud*. Ces habitans sont à peu près les seuls qui se livrent à une espèce de roulage particulier à ce pays. Vous n'avez pas été sans rencontrer sur nos grandes routes de petits convois de quinze à vingt voitures ou chariots à quatre roues, d'une délicatesse remarquable, et tellement légers que l'homme le moins fort les mettrait en mouvement. Un seul homme conduit ordinairement quatre, cinq et même six de ces voitures; elles se tiennent à la file l'une de l'autre, et se suivent avec une régularité qui ne souffre presque jamais d'interruption ; les chevaux n'ont besoin d'aucun cri, d'aucun ordre ; ils n'ont d'autre lien que celui de l'habitude, et font ainsi des routes de cent lieues et plus, sans se déranger une seule fois, ni sans jamais se laisser *couper* par d'autres voitures.

» Tout devient objet de spéculation pour ces industrieux montagnards; avant la saison des frimas, ils attèlent leurs chevaux, se rassemblent et transportent leurs fromages, leurs planches, leurs longues *sapines*, dans les villes qui les leur ont commandés l'année précédente ; dès

qu'ils ont livré, leurs calculs s'attachent à d'autres objets ; ils achètent, colportent, revendent, changent et rechangent vingt fois de routes et de marchandises. Durant cette espèce de migration, ils ne donnent aucun signe de vie à leurs familles ; mais aussitôt que le soleil du printems vient fondre l'immense couche de neige qui couvre le sol qui les a vus naître, ils regagnent leurs foyers, chargés de nouvelles marchandises sur lesquelles ils trafiquent encore ; ce sont ordinairement des objets nécessaires à la consommation locale : rentrés chez eux, ils cultivent leurs champs pendant la belle saison, rétablissent leurs voitures et leurs harnais, veillent à la fabrication de leurs fromages et de leurs planches, et recommencent avec l'hiver leurs courses annuelles. D'autres habitans achètent ou réunissent par commission ce que leurs communes ont d'objets fabriqués et disponibles ; ils en chargent leurs voitures, et se dirigent, à l'approche des neiges, vers les départemens méridionaux ; là ils débitent leurs marchandises, nettoient ou raccommodent les pendules qu'ils ont vendues l'année précédente, recueillent les fonds des objets li-

vrés à terme, et regagnent leurs foyers à l'approche du printems. »

La peinture de cette vie *nomade* me parut avoir quelques rapports avec celle des Arabes; je suivis, dans ma voiture, un de leurs convois, et j'arrivai, après deux heures de marche, à *Poligny*.

Cette ville est adossée au pied d'une montagne qui fait partie de la chaîne du Jura, et située près de la source de la rivière de *Glantine*. C'était, au neuvième siècle, une des villes les plus considérables de la Franche-Comté; mais un incendie, en 1638, et le siége qu'en fit le duc de Longueville, en détruisirent les deux tiers: elle est traversée par trois rues parallèles: on y trouve quelques jolies fontaines; mais, en général, les édifices paraissent petits, sans doute par la comparaison que fait établir leur adossement à des monts très-élevés. Les boucheries sont remarquables: elles sont bâties sur une voûte sous laquelle passe un ruisseau qui prend sa source à Poligny; dans l'intérieur de cette voûte, on a ménagé plusieurs trappes sur lesquelles l'animal est mis à mort; le sang et les

immondices, emportés à l'instant par l'eau courante, ne révoltent pas la vue et l'odorat comme dans tant d'autres villes. Les grains, les vins surtout, les fromages et les bestiaux forment le principal commerce de Poligny. Son origine remonte, selon quelques auteurs, à la plus haute antiquité; ils prétendent qu'elle portait jadis le nom de *Polis Solis*, cité du soleil, ou *Polignan*, petite cité. Les habitans de Persépolis adoraient le soleil, et Persépolis fut consumée par les flammes. Les habitans de Poligny adoraient-ils le soleil? On l'ignore; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville a été brûlée, en tout ou en partie, à quatorze époques différentes. Un historien moderne, *Chevalier*, de Poligny, gendre du fameux jurisconsulte Dunod, dont nous avons parlé à Saint-Claude, a prouvé, d'une manière certaine, que cette ville était désignée dans la notice de l'empire romain sous le nom de *Castrum Olinum*, qu'elle était la résidence du gouverneur de la province *Séquanaise*, et qu'avant de tomber sous la puissance romaine, elle avait, comme toutes les villes principales à cette époque, des institutions druidiques. C'est au moins ce qui semble résulter de

la découverte des monumens celtiques et romains dont elle était entourée, et parmi lesquels on remarque encore un reste de voie romaine, connue sous le nom de *chemin pavé*.

La belle situation de Poligny en fit une des habitations favorites des ducs et comtes de Bourgogne; on y voit encore des vestiges du *fort Grimont*, où étaient déposés les titres de leur maison; la ville et le château terminaient l'ancien comté des Varasques, dans le Mont-Jura. On trouve, à une demi-lieue de là, près du village de Miéry, une carrière de marbre noir, qui a fourni une partie des marbres employés aux mausolées des ducs de Bourgogne, dans la chartreuse de Dijon.

Il y a plusieurs couvens de filles dans cette petite ville, notamment un couvent de *Clarisses*, dont la règle est si austère qu'elles ne peuvent plus faire de novices. Nos filles d'aujourd'hui ne sont pas assez fortement constituées pour supporter cette règle. Ces Clarisses possèdent le corps de sainte Claire ou de sainte Colette qu'elles ont rapporté de l'étranger lors de la restauration, et auquel elles rendent une espèce de culte.

Poligny est la patrie du célèbre et malheureux

général *Travot*, qui, après avoir gagné à la pointe de son épée ses grades, ses honneurs, ses titres, s'en vit dépouiller, et fut condamné à mort comme traître à sa patrie, après avoir versé tant de sang pour elle!..... L'histoire ne saurait oublier ces paroles remarquables de l'acte d'accusation dirigé contre ce général :

« *La modération ne fut point une des armes les moins redoutables entre ses mains ; la clémence elle-même fut un de ses moyens de succès.....* »

Qui ne se rappelle la conduite honorable du barreau de Rennes ! Treize de ses plus célèbres avocats s'offrirent spontanément pour la défense du général Travot, et tous les treize signèrent un mémoire où l'intérêt le plus touchant se mêle aux plus beaux mouvemens d'éloquence.

La peine de mort prononcée par la commission fut commuée en vingt années de réclusion; mais le coup était porté, la raison du héros l'abandonna, et ce fut dans un état d'aliénation complète que l'on conduisit l'infortuné au château fort de *Ham*. Il y fut accompagné par sa jeune épouse, qui figurera parmi les héroïnes dont la France s'honore. Elle partagea en quelque sorte ses fers, et lui prodigua sans relâche les soins

les plus tendres, les consolations les plus touchantes.... Après deux ans de captivité, le général Travot fut rendu à sa famille; la douleur avait pesé trop fortement sur son ame; sa raison ne revint plus, et ce général languit encore aujourd'hui dans une maison de santé, où s'achève sa glorieuse et déplorable vie.

Poligny est aussi la patrie du colonel *Renaud*, directeur des forges de l'artillerie, officier très-distingué; et, plus anciennement, parmi les hommes qu'a produits cette ville, on compte un cardinal, trois archevêques, quatorze évêques, plusieurs chanceliers ambassadeurs et membres de parlemens, et vingt-sept professeurs d'universités.

N° III. — *4 février* 1822.

LA GLOIRE EN RETRAITE.

Hoc erat in votis.
HORACE.
Leurs vœux sont satisfaits.

De Poligny à *Arbois* il n'y a qu'une lieue et demie, que je fis à pied. Je m'arrêtai à l'auberge de la *Pomme d'or*, chez M. Coutouly; et, après un léger repas, je visitai l'intérieur de la ville : elle est flanquée de quatre grands faubourgs presque entièrement habités par des vignerons. On croit qu'elle a reçu son nom de la grande quantité d'arbres qui couvrent les bords de la *Cuisance*, et font un véritable jardin du vallon traversé par cette rivière. Arbois renferme environ six mille cinq cents habitans.

J'étais attendu au château de *Verreux*, chez le vainqueur de Tarragone, le lieutenant-géné-

ral *Delort*. Ce brave militaire, né à Arbois en 1774, entra comme simple soldat, en 1791, dans le quatrième bataillon du Jura, assista à presque toutes les campagnes de la guerre de la révolution, et fut un de ceux qui disputèrent la victoire avec le plus d'intrépidité aux Anglo-Prussiens à la bataille de *Waterloo*. Après avoir servi son pays avec ardeur, le général Delort passe sa vie dans une retraite embellie par les arts et l'amitié : célibataire et philosophe, ses jours s'écoulent dans les douceurs du repos et de l'étude ; cependant on ne saurait lui reprocher l'*inertibus horis;* peu d'hommes emploient aussi utilement leurs loisirs. Il a déjà traduit deux livres des odes d'Horace, où l'on retrouve quelque chose de la mollesse épicurienne et du gracieux abandon de l'ami de Mécène.

Le général Delort n'est pas seulement recommandable par ses services et par ses talens, il a des droits non moins sacrés au respect et à la reconnaissance des citoyens d'Arbois. Du champ de bataille, à l'armée d'Aragon, dont il commandait l'avant-garde, il envoya une somme de 8,000 francs destinée à l'acquisition d'un immeuble convenable à un hospice ; ce don a

été d'autant plus précieux à ses concitoyens qu'on le savait peu riche ; aujourd'hui qu'il est dépouillé de ses dotations, de la moitié de son traitement comme commandant de la Légion-d'Honneur, et mis à la réforme, son bienfait n'en a que plus de prix aux yeux de ses compatriotes. Le général m'accueillit comme un vieux camarade, et les témoignages d'estime et d'amitié dont il me combla ont laissé dans mon cœur un souvenir ineffaçable. Nous nous entretînmes délicieusement et longuement du passé, du présent, de l'avenir ; de l'avenir surtout de cette chère patrie à laquelle nous avons, l'un et l'autre, consacré nos beaux jours. Après une promenade dans les dépendances du château de Verreux, j'allai chercher le sommeil qui fuit rarement le voyageur.

Le lendemain, je me levai, comme à mon ordinaire, avec le jour ; j'étais impatient de parcourir la belle campagne que je n'avais fait qu'entrevoir la veille ; le général, qui a conservé toute son activité, se lève matin ; il m'attendait et nous partîmes par le plus beau tems du monde, pour explorer le vaste et riche vignoble d'Arbois.

« Cultivés par un peuple également laborieux et plein d'industrie, ses fertiles coteaux, me dit le général, produisent des vins rouges comparables à ceux de la Côte-d'Or, et des vins blancs plus doux et non moins mousseux, non moins pétillans que le Champagne ; ce même vin blanc, quand on le laisse vieillir, devient, sous le nom de *vin jaune*, aussi généreux que le Madère : c'est le vin du pays par excellence. En faisant sécher, pendant l'hiver, sur des planches, un raisin délicieux qu'on nomme *poulsart*, on en fait un vin de paille très-liquoreux et qui ne le cède point aux vins muscats de Frontignan et d'Espagne. » Je m'arrêtai pour admirer la beauté de plusieurs sites pittoresques, et principalement les sources de la *Cuisance ;* cette petite rivière arrose, en serpentant, un fertile vallon, et va se jeter dans la *Loue* au pont de *Parcey*, à deux lieues de Dôle. Elle alimente plusieurs papeteries et plusieurs moulins à huile et à blé.

« Dernièrement, en faisant des fouilles dans la caverne d'où s'épanche l'une des sources de cette rivière, dominée par les ruines d'un vieux château fort, nommée *la Châtelaine*, dans lequel Mahaut d'Arbois, veuve d'Othon V, a

long-tems résidé, on trouva dans le creux d'un rocher, où l'on ne put parvenir qu'à l'aide d'une échelle de huit à dix mètres, beaucoup d'ossemens humains, deux épingles en cuivre jaune de vingt à vingt-cinq centimètres de long, et une espèce de poignard de même métal. »

En revenant de cette longue promenade, M. Delort me conduisit à la chapelle dite de *Saint-Roch*, en face et très-près du château de Verreux. Cette chapelle, aujourd'hui environnée d'un beau jardin planté d'arbres, et habitée par le jardinier, a été érigée, en 1595, à la mémoire de *Morel*, commandant de la ville d'Arbois.

Mon hôte m'en raconta en peu de mots la déplorable histoire.

« Avec les cent fantassins espagnols qu'il commandait, cet officier osa, dans une place peu fortifiée, et qui n'était pas tenable, arrêter toute l'armée aux ordres du duc de Biron. Le canon ouvrit une brèche, et le commandant fut pris en défendant son poste avec la plus courageuse opiniâtreté. Le maréchal Biron, indigné d'une résistance qui avait arrêté sa marche pen-

dant quelques jours, fit pendre Morel à cet arbre qui, bien que très-vieux, et n'ayant plus que l'écorce, reverdit encore chaque printems. La mère de Morel avait fait construire, en face de cet arbre, un oratoire qu'elle consacra à un *Dieu de pitié*.

» Elle fit en même tems ériger une chapelle, où, chaque année, après la procession du 15 août, les prêtres de l'église paroissiale venaient célébrer un service funèbre et solennel pour le patriote Morel.

» Enterré dans cette même chapelle, on lisait sur son tombeau l'inscription suivante :

Ne vous travaillez point à me faire un tombeau,
Mes chers amis d'Arbois, de porphyre et de marbre;
Assez m'honorera où je fus pendu l'arbre,
Point ne pourriez m'en bâtir un plus beau.

» La pierre sur laquelle a été gravée cette inscription a été transportée dans l'église d'Arbois. Les cendres de Morel, surnommé le *Petit-Prince*, y ont été également transférées, lorsque la chapelle a été convertie en une habitation particulière.

» Voici l'inscription latine que l'on grava ensuite sur la tombe de ce brave capitaine :

Dùm patriam, fortis princeps Morelle, tueris,
Solus pro patriâ victima sacra cadis;
Sic patriæ cœlestis factus es hospes, et hostis
Dùm tuêt, æternum nomen habere dedit.

» N'oubliez pas, dit l'hermite, continua le général, que notre petite ville d'Arbois peut présenter dans ses annales les noms de plusieurs hommes célèbres.

» *Claude de la Beaume*, cardinal, neveu de Pierre, aussi cardinal, et neveu du vice-roi de Naples, mort ici en 1584.

» Rouet, habile sculpteur; Perrin, premier peintre d'un roi du Nord; Coulon, prêtre, prédicateur du roi.

» Elle s'estimerait heureuse de pouvoir ajouter aux hommes illustres des tems modernes le guerrier fameux qui reprit, en 1793, les lignes de Weissembourg, et fit ensuite avec tant d'éclat, et au milieu d'un hiver rigoureux, la conquête des Pays-Bas, si *Pichegru*, né à Arbois, eût terminé sa carrière sur les glaces de la Hollande.

» La persévérance avec laquelle on avait sollicité l'érection d'un monument à la mémoire du compagnon de George Cadoudal, me fait souvenir, ajouta le général Delort, que personne ici n'a encore manifesté le vœu d'éterniser celle d'un intrépide officier, né dans cette ville le 9 novembre 1767 (du général David), qui a constamment honoré son pays par son patriotisme, son dévouement, ses actions d'éclat, et qui a été tué sur le champ de bataille d'*Alkmaër*, en repoussant les Russes et les Anglais. Ce brave militaire, qui avait fait avec tant de succès la guerre dans des pays riches, n'a laissé à ses parens, pauvres eux-mêmes, qu'une somme de 800 fr.; encore provenait-elle de la vente de ses équipages. A peine trouva-t-on dans ses effets le linge nécessaire pour panser ses blessures. Il est vrai que le général David n'avait combattu que pour la gloire, la liberté et l'indépendance de son pays. Toujours guidée par le noble élan du patriotisme, sa ville natale lui décerna un hommage solennel en faisant célébrer un service funèbre en son honneur, et en présence de sa famille, au moment où l'on apprit son glorieux trépas; le digne maire d'alors

rappela, dans un discours touchant, écouté avec le plus vif intérêt, les vertus publiques et privées de l'illustre général. » Ce monument de la reconnaissance de ses concitoyens durera plus long-tems que le bronze de la statue élevée à son compatriote !.....

Je réfléchissais à l'injustice des hommes qui, suivant leur opinion ou leur intérêt, laissent dans l'oubli ceux dont les services devraient être consignés dans l'histoire, et consacrés par le génie des arts, lorsqu'un ami du général me tira de ma rêverie en me donnant de nouveaux détails sur Arbois, et sur les *avanies* auxquelles les habitans des provinces sont beaucoup plus exposés que ceux de la capitale. « Bien qu'en tout tems, me dit-il, cette petite ville soit animée du meilleur esprit, elle a été, comme tant d'autres, le théâtre d'une foule de vexations. Le désarmement des particuliers les plus notables a d'abord signalé, en 1815, une réaction odieuse. Un certain jour des gendarmes, dont aucune autorité n'a voulu depuis avouer la mission, se transportent au domicile des citoyens désignés comme suspects, c'est-à-dire libéraux, et leur demandent insolemment leurs armes, qui

n'ont jamais été rendues aux propriétaires; ils ont forcé même un ancien colonel de l'armée à rendre son épée; des prêtres respectables, des avoués en robe d'audience, ont été traînés en prison, ou parce qu'ils n'avaient réellement aucune arme à remettre à ceux qui osaient exécuter ce cruel abus de pouvoir, ou parce qu'ils avaient le courage de ne pas se soumettre à un ordre aussi arbitraire et aussi humiliant.

» Enfin, les braves gens qui dirigeaient cette grande expédition, voulant à tout prix fixer sur eux l'attention du gouvernement, ont mis le comble à leur impertinente audace en faisant fouiller et les tombeaux et les cellules des pauvres religieuses de l'hospice pour y chercher des armes.

» Après cette belle équipée, des prolétaires bien endoctrinés, armés à grands frais aux dépens d'une ville dont le revenu est très-modique, veillaient, sous le nom de garde nationale, à la tranquillité publique, et au respect de l'ordre et des propriétés; et lorsque les habitans, victimes de cette vexation, portèrent, dans des termes modérés, leurs réclamations à la chambre des députés, en demandant à juste titre qu'on leur

rendît leurs armes, la chambre introuvable a passé à l'ordre du jour.

» Il fallait voir ressusciter, à l'aspect des baïonnettes, quelques gentillâtres bien nuls, bien ignorés pendant le régime impérial, et parfaitement résignés à leur sort! Après les désastres de la France, ils se sont crus véritablement les restaurateurs de la monarchie légitime; et Dieu sait de quel beau zèle, sans courir le moindre danger, il ont inopinément fait parade!

» Je le vois, cher Hermite, vous rougissez pour notre pauvre France de honte et de colère; eh bien, frémissez maintenant au récit d'un fait dont le souvenir, après dix ans, me glace encore d'horreur.

» L'un des frères du général, capitaine de cuirassiers, membre de la Légion-d'Honneur, à son retour de l'armée en 1815, a été assassiné à coups de poignard, par un scélérat nommé *Gautier*, alors adjudant de la prétendue garde nationale, et qui revenait des provinces du midi, où il se vantait d'avoir egorgé lui-même plusieurs soldats français. Traduit à la cour d'assises du Jura pour cet assassinat, dont la victime n'avait heureusement pas succombé, ce misé-

rable se vit acquitté par suite de l'intérêt que les *honnêtes gens* lui témoignèrent. Croiriez-vous, bon Hermite, qu'échappé à la peine capitale, ou du moins à celle des fers à perpétuité, cet homme, à son retour de la cour d'assises, s'est vu choyé, caressé, presque solennellement fêté, et que des *gentilshommes*, de nobles chevaliers, poussèrent l'oubli des convenances jusqu'à faire asseoir à leur table un misérable assassin!

» Je me hâte d'ajouter que le général *Vandedem*, alors commandant du Jura, indigné à bon droit de la protection ouverte accordée à un pareil homme, le fit arrêter par les ordres du ministre de la guerre, et conduire enchaîné, pour délit militaire, aux îles Saint-Marcouf. A l'expiration du tems fixé pour *son service*, Gautier revint dans cette ville; mais, par un événement singulier, où l'on aime à reconnaître le doigt de la Providence, cet assassin tomba malade le jour de son arrivée à Arbois, et mourut dans la nuit même.

» Vous pensez bien, cher Hermite, ajouta l'ami du général, que nos bons et braves concitoyens ne prirent aucune part à ces désordres: ne suffit-il pas, pour bouleverser un pays, de

trois ou quatre têtes fanatiques à qui tout moyen est bon pour parvenir à leur but !

» Je passe sous silence les révoltantes injustices dont le général Delort a été l'objet. C'est de l'intérêt public que je veux continuer à vous entretenir. Je vous dirai donc quelques mots du directeur de l'enseignement mutuel, M. S***, homme d'un vrai mérite, d'une conduite exemplaire, qui a fait preuve d'un talent remarquable et a obtenu le prix, sur un grand nombre de concurrens, pour une question proposée par l'académie des sciences. Cette circonstance honorable n'a pas empêché, si même elle n'a été cause, que M. S***, indignement persécuté, a été contraint de s'expatrier : il a été accueilli, à ma recommandation, dans la petite ville de Morez, au pied du Jura, où il remplit maintenant ses devoirs d'instituteur à la satisfaction de tous les pères de famille et des autorités du lieu. »

Moins fatigués de la longue promenade que nous venions de faire, que du triste récit que je venais d'entendre, nous rentrâmes, et pendant un de ces dîners où la bonne chère, le bon vin, la cordialité et le charme d'une conversation agréable nous retinrent à table deux heures

entières, le général Delort me cita ce passage latin d'une thèse du célèbre *Attalin*, ancien professeur de l'Ecole de Médecine à Besançon. C'est l'historique des vignobles de cette contrée :

Sequanorum colles amat Bacchus, Bacchum amant Sequani.

Nulla est urbs, nullum oppidum quod tam ditavit suis donis quàm arbòsianam urbem.

Ista duo potissimùm popinat vina quorum rubescat unum, albescat alterum. Illud vetustate ambrosiacum acquirit saporem, istud dulcissimus nympharum potus. Verùm, proh dolor! mel ori, fel capiti, sapit in ore, ardet in ventre.

Quoi qu'en dise l'Esculape franc-comtois, la liqueur arboisienne, si agréable au goût, ne fait mal à la tête et ne brûle les entrailles que lorsqu'on en boit avec excès. Le vin du général était fort bon, et nous provoqua à plus d'un toast en l'honneur de nos braves et à la prospérité de notre beau pays. Je ne craignis pas d'abuser de la douce hospitalité qui m'était offerte avec tant de grâce et de cordialité, et je ne refusai aucune des courses, aux environs d'Arbois, que me proposa le général, et dans lesquelles il voulut bien me servir de guide. Je ne

parlerai que de celles qui présentent quelque intérêt.

Vadans est un village remarquable par son antique château, dont il ne reste d'autres vestiges qu'une tour démantelée, dont les fragmens ont encore quelque chose d'imposant. Une tradition assure que l'on y voit de tems à autre revenir la *fée Mélusine*, amie et souche de la maison de Poitiers. Les habitans du pays regardent ce fait comme certain. Cette antique forteresse a soutenu un siége en 1634, et, selon les chroniques du tems, elle a d'abord appartenu à la maison de *Vadans*, à celle de *Vergy*, et enfin à Diane de Poitiers, en 1539.

Claude *Dejoux*, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, l'un des statuaires les plus distingués de son époque, naquit dans ce village, en 1732, de parens pauvres, mais issus d'une famille noble et très-ancienne de Franche-Comté. Désirant ne lui être point à charge, il abandonna quelques arpens de terre qu'il possédait, apprit la profession de menuisier, et alla chercher au loin du travail et de l'instruction. Il avait vingt-cinq ans lorsque, se trouvant à Marseille, la vue des chefs-d'œuvre du Pujet

enflamma son imagination, et détermina sa vocation pour la sculpture. Il se rendit à Paris, entra comme élève dans l'école de Coustou, et parvint, à l'aide de quelques économies, à faire le voyage d'Italie, où il étudia pendant six ans les monumens de l'antiquité. De retour à Paris, il fut bientôt admis à l'académie des beaux-arts. Son morceau de réception était une figure en marbre représentant le *martyre de saint Sébastien.* Peu de tems après, il fit, par ordre de Louis XVI, la statue de *Catinat.* Il exécuta aussi plusieurs grands et beaux modèles, tels que la statue de *Philopœmen* buvant la ciguë, le groupe d'*Ajax enlevant Cassandre*, une figure de *Renommée* de vingt-cinq pieds de proportion, qui devait être coulée en bronze et placée sur la coupole du Panthéon.

Dejoux mourut à Paris en 1816; il fut enterré au cimetière du père La Chaise, où ses nombreux élèves, dont il fut toujours l'ami et le père, lui élevèrent un tombeau. Parmi ces élèves, celui qu'il affectionnait le plus était le baron *Lemot*, auteur du grand fronton qui décore la colonnade du Louvre; de la statue équestre en bronze placée sur le Pont-Neuf à

Paris, et de la statue équestre de *Louis XIV*, également en bronze, érigée à Lyon. La Franche-Comté pourrait presque réclamer M. Lemot comme un de ses enfans, car il a passé une partie de sa jeunesse à Besançon, où il avait des parens, et a commencé l'étude des beaux-arts à l'académie de cette ville, sous le professeur *Lapret*, architecte distingué.

« Vous m'avez apris, me dit le général, que le Jura vous avait donné un généreux asile pendant la terreur de 1793; cela me rappelle que notre ancien maire, M. *Petit-Jean*, proscrit comme vous, se réfugia, vers la même époque, dans les ruines du château de Vadans, où heureusement il échappa à toutes les recherches; il ne quitta sa retraite que pour se sauver en Suisse, où, comme vous encore, il fut forcé de rester jusqu'à la chute de Robespierre : ce digne magistrat, destitué en 1815, a été victime des deux terreurs. Je ne passerai pas non plus sous silence le vénérable curé, abbé *Plumey*, autrefois grand-vicaire de l'évêque constitutionnel du Jura (Moyse), ancien principal du collége d'Arbois, excellent professeur de mathématiques, bon prédicateur; en un mot

l'un des prêtres qui honorent le plus l'Église et la religion : on l'a relégué à Vadans, à la grande satisfaction des habitans qui le chérissent comme un tendre père. »

Ne devant plus rentrer dans Arbois, le général me signala encore un de ses concitoyens non moins recommandable par ses qualités personnelles que par son intégrité et ses connaissances profondes dans la législation civile, M. *Bouvenot*, président du tribunal de Lons-le-Saulnier : ancien membre de l'assemblée législative, ce magistrat a toujours défendu les bons principes, et une liberté sage fondée sur une constitution qui donnât au pouvoir exécutif les moyens de la faire respecter. Agé de quatre-vingts ans, il jouit encore de toute la plénitude de ses facultés physiques et intellectuelles : c'est le plus digne organe de la *Thémis* du Jura, le plus respecté des citoyens, et le plus aimable des vieillards.

Après avoir cité des noms illustrés dans les lettres, les sciences, les arts, et dans les armes, j'aime à me reposer sur un de ces noms modestes couronnés seulement par les fleurons de la vertu, celui du vénérable *Bruet* : né à Arbois en 1727,

il y exerça, pendant cinquante années, le saint ministère de pasteur, et fut constamment entouré de l'amour et de l'estime générale de sa province.

A l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, on le voyait encore, soutenu par un bras étranger, parcourir les rues de la ville, portant des secours à l'indigent, des consolations au malheureux. Tolérance, piété, charité, humilité chrétienne, Bruet était le véritable curé selon l'esprit de l'Evangile.

Cependant, le croira-t-on? après la mort de cet homme si bon, si humble, si charitable, arrivée le 17 février 1821, il fut mis en doute par son successeur s'il était permis d'offrir des prières et le sacrifice de *propitiation* en faveur de cette ame adorable!..... Et la cause de ce doute?..... Bruet avait été nommé député à l'assemblée constituante par le clergé réuni à Lons-le-Saulnier; et ni ses travaux apostoliques, ni plusieurs mois d'exil et de persécution, n'ont pu effacer aux yeux du fanatisme le tort d'avoir accepté, dans l'intérêt de son troupeau, un témoignage d'estime de ses confrères!.....

Tout en causant ainsi des hommes dont il s'honore d'être le concitoyen, mon aimable hôte dirigeait nos pas vers la demeure d'un illustre frère d'armes, du lieutenant-général Bachelu, qui vit ici dans une honorable retraite, après s'être distingué dans les quatre parties du monde, où il a porté nos armes victorieuses *. Je l'avais connu à Paris, où il vient passer les hivers, et j'étais charmé de le revoir dans une solitude dont il m'avait souvent tracé le séduisant tableau.

La Grange Perey est située entre Arbois et Salins sur une montagne environnée de forêts épaisses; j'y passai vingt-quatre heures dans la société de ces deux illustres généraux, qui m'accompagnèrent le lendemain jusqu'à Salins, où je ne tardai pas à arriver.

* Dans toute la force de l'âge, du courage et des talens, il lui restait de longues années à consacrer au service de son pays; mais, atteint par l'ordonnance de 1824, il vit heureux et tranquille sur la terre natale, des faibles débris d'un riche patrimoine dépensé en grande partie dans une carrière où les caractères de cette trempe trouvent ordinairement plus de gloire que de fortune.

* Cette ville, située entre deux montagnes escarpées et arrosée par la *Furieuse*, dont les sources naissent dans ces montagnes mêmes, est remarquable par les *salines* dont elle tire son origine et son nom. La principale, dite saline royale, dont M. Bossu est directeur, se trouve au milieu de la grande rue; c'est une es-

INCENDIE DE SALINS arrivé le 27 juillet 1825.

La ville de Salins avait déjà été brûlée il y a près d'un siècle, et devait finir par être tôt ou tard la proie des flammes.

Qu'on se figure deux longues lignes de maisons resserrées dans une gorge étroite et couvertes de *bardeaux* d'un bois de sapin léger et résineux. Ce fut le 27 juillet à deux heures de l'après-midi que commença l'incendie. La flamme, excitée par le vent du nord, courut en un clin d'œil sur cet amas de toits combustibles, qui s'embrasèrent tous à la fois et ne formèrent bientôt plus qu'une voûte de feu sous laquelle on n'osait pénétrer. C'était un spectacle étrange et terrible que celui d'une ville entière brûlant *par dessus*, tandis que *par dessous* le feu épargnait encore le rez-de-chaussée et même le premier étage des maisons. Tout à coup la violence de l'incendie devint telle, que tout secours fut inutile; les maisons s'écroulaient par centaines, les voûtes des caves étaient enfoncées, et tous les meubles qu'on y avait entassés brûlaient pêle-mêle avec les maies et les futailles, malgré le jeu continuel des pompes que l'on alimentait à l'aide de *flots de vin*. Des tourbillons

pèce de forteresse longue de deux cent quatre-vingts mètres, entourée d'épaisses murailles, flanquée de tours et couronnée d'une espèce de parapet. Son enceinte renferme les bâtimens destinés aux divers ateliers pour fabriquer et sécher le sel ; on y brûle de trente à quarante mille *stères* de bois ; mais ce qui est fort curieux dans ce

de cendres et d'étincelles, franchissant les montagnes, venaient tomber en pluie de feu sur Arbois, comme s'ils se fussent échappés d'un volcan ; des flammèches ont même été portées jusqu'au petit village de Toulouse, à une distance de cinq lieues. Les pompes de Salins étaient, par malheur, en fort mauvais état ; celles des villes voisines les ont remplacées. Peu à peu la flamme s'est apaisée, mais les débris ont fumé longtems. On porte à trois cent trente le nombre des maisons détruites, et la perte à huit millions de francs; trois personnes ont péri, ce qui doit paraître extraordinaire dans un désastre si subit et dans une ville presque sans issue. Une pauvre *servante* a été retrouvée pleine de vie au fond d'une cave où la chute d'un mur l'avait renfermée ; là, pendant cinq jours, privée de lumière et n'attendant plus que la mort, elle a vécu du pain qui se trouvait par bonheur dans des cerceaux suspendus à la voûte de la cave.

Le notaire *Chappuis*, qui a perdu tout ce qu'il possédait, a sauvé tous les dépôts d'argent qui lui étaient confiés, et qui s'élevaient à des sommes considérables; il a laissé dans le feu une forte somme qui lui apparte-

vaste établissement, ce sont les souterrains; quelques-uns ont plus de deux cents mètres de longueur sur vingt de largeur; ils datent du neuvième ou dixième siècle, et prouvent l'antiquité de la ville. Leur solidité et surtout l'élégance de leur construction sont admirables; on prétend qu'ils dépendaient autrefois d'un vieux

nait et tout son mobilier. On cite avec éloge M. Considérant père, professeur de rhétorique au collége de Salins, et l'un des hommes les plus spirituels et les plus modestes du département; il a réuni les jeunes pensionnaires et a sauvé le collége sans le secours des pompes ni des ouvriers : tandis qu'il apportait tous ses soins à préserver un bâtiment qui ne lui appartenait point, il a laissé brûler sa propre maison et n'a pas fait un pas pour la secourir.

Le collége, l'hôpital, et une partie des salines ont été préservés, mais l'église de Notre-Dame a été brûlée et les cloches ont été fondues.

Salins offre un spectacle singulier : comme les maisons se sont écroulées les unes sur les autres, et que la pierre de Salins est fusible, cette ville semble avoir été détruite par un tremblement de terre plutôt que par un incendie. Il ne reste pas un mur debout : les débris, entassés inégalement, paraissent extraits d'une carrière. Les métaux ont été fondus comme à Corinthe, à Moscou, etc. : on y retrouve la vaisselle d'argent et les bijoux en lingots; mais les voleurs qui couraient de maison en maison pendant l'incendie en ont emporté

château très-fortifié, dont on voit encore les vestiges, et qui rappelle celui où Richard-Cœur-de-Lion fut détenu : c'est dans ce château que Louis XI, maître de la Bourgogne, assigna à *Salins* la tenue des états-généraux. Cette ville fut prise en 1479 par le sire de Chaumont ; en 1668 par le duc de Luxembourg, enfin le 22 juin 1674 par La Feuillade ; depuis, le comté de Bourgogne, dont elle fait partie, a été réuni irrévocablement à la France par le traité de Nimègue.

Salins possède une bibliothèque, un collége, un hôpital, des casernes, et une salle de spectacle.

Non loin de son enceinte est le mont *Poupet*

tout ce qu'ils ont pu. Au milieu de cet horrible désastre, il est doux de pouvoir reposer son esprit sur les actes de bienfaisance qu'il a fait naître.

Des souscriptions ont été ouvertes dans toutes les villes de France ; on ne saurait trop louer l'empressement avec lequel les citoyens de toutes les classes y ont apporté le fruit de leurs épargnes ou de leurs travaux. Dieu veuille que les distributeurs de ces sommes sachent répondre aux intentions généreuses de la nation. Au moment où nous écrivons, novembre 1825, le montant de la souscription générale s'élève à plus de douze cent mille francs.

qui surpasse en hauteur tous les monts d'alentour ; il a huit cents mètres d'élévation au dessus du fond de la gorge où Salins est assis ; ses coteaux tapissés de vignes, de bois et de rochers, font ressortir sa cime. On jouit du haut de cette montagne d'une perspective immense ; l'œil plane et embrasse tour à tour les Alpes, la fertile plaine de la Bresse, le cours tortueux du Doubs, des vignobles et de riches campagnes : c'est un des plateaux les plus majestueux du Jura.

Au sommet d'une des montagnes qui couronnent Salins sont les ruines de l'ancien fort *Belin ;* sur l'autre s'élève le fort *Saint-André* très-bien entretenu et en état de défense. Des restes d'anciennes fortifications se rencontrent autour de la ville, et démontrent l'importance qu'on attachait autrefois à la défense de cette gorge, où viennent aboutir plusieurs des grandes routes qui conduisent de l'intérieur de la France en Suisse, en franchissant la barrière des monts escarpés du Jura.

La belle saline d'Arc, distante de Salins de quatre lieues, mérite d'être examinée avec soin : elle fut construite en 1777 d'après les

dessins et sous la surveillance de l'architecte Ledoux. Elle est située au milieu d'une plaine fertile nommée *Val d'Amour*, et touche à la forêt de Chaux. C'est, sans contredit, le plus bel établissement de ce genre ; cette saline, quoique appartenant au département du Doubs, touche à celui du Jura. Deux files de conduites de vingt-un mille cinq cent trente-cinq mètres de longueur amènent les eaux de Salins à Arc.

Ces eaux qui, à l'aide d'un bâtiment de graduation, vont alimenter la saline d'Arc, où l'on brûle aussi du bois, sont à un très-faible degré, et l'on est obligé, lorsqu'elles sont arrivées à Arc, de les porter au même degré que celles de Salins.

Il est à craindre que ces deux établissemens, qui concourent à la prospérité du pays, ne perdent avec le tems une grande partie de leur importance, depuis la découverte des mines de sel gemme à Vic, dans le département de la Meurthe.

La ville de Salins était, dit-on, déjà célèbre du tems de *Strabon* par les viandes *salées* qu'elle envoyait à Rome.

Après le sel, le vin est la plus grande richesse

du pays; on y distingue surtout celui appelé *vin des Arsures*. Salins est à cet égard l'entrepôt général des montagnes environnantes; les vins et les eaux-de-vie s'y expédient pour les Vosges, l'Alsace et la Suisse. On y vend aussi beaucoup de cire et de miel; celui des montagnes est très-renommé pour la médecine. Les carrières de gypse y sont nombreuses, et leur exploitation est l'objet d'un commerce très-productif; quelques carrières à plâtre y sont aussi fort abondantes, et depuis quelques années leurs produits ont plus que triplé par l'emploi considérable que l'on en fait dans la culture des prairies artificielles. On doit cette utile amélioration à M. *Brune*, de *Souvans*, habile agronome, qui, depuis plus de vingt ans, occupé à la culture de ses champs, essaie de nouveaux procédés, rectifie les anciennes routines, et enrichit la contrée qu'il habite de ses heureuses innovations: mais on remarque que les bonnes méthodes se sont surtout propagées depuis le licenciement de l'armée en 1815, et la rentrée des soldats dans leurs foyers; c'est le fruit des observations qu'ils ont été à même de faire à l'époque glorieuse où l'armée française occupait l'Europe entière.

Le commerce et l'industrie ne sont pas les seuls titres à la célébrité de Salins; cette ville a produit plusieurs hommes distingués, tels que le baron de *Lisola*, diplomate habile, chargé d'importantes négociations, en 1613; *Fenouillot de Falbaire*, auteur de *l'Honnête Criminel*, de l'opéra des *Deux Avares*, et d'une tragédie appelée les *Jammabos* ou *Prêtres Japonais* : c'est une critique sanglante des jésuites; l'abbé d'Olivet, connu par son *Traité de la Prosodie française* et la continuation de *l'Histoire de l'Académie française*, où il fut reçu en 1723. C'était un homme laborieux, bon grammairien, écrivain un peu lourd et voulant être plaisant. Il prétendait que c'était manquer de respect à l'*Académie* que d'applaudir aux discours qu'on y prononce dans les séances publiques. Il n'a personnellement jamais eu de reproches à faire à ses auditeurs.

M. Béchet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon.

En quittant Salins, les généraux Delort et Bachelu me conduisirent à Montigny, chez le général d'artillerie *Lepin*, l'un des vétérans de la gloire française. Il est impossible de ne pas

être frappé de l'ordre et de la bonne tenue de cette maison ; tout s'y exécute avec une précision et une régularité qui rappellent les talens administratifs que le maître a déployés à la tête des arsenaux, dont il dirigea pendant tant d'années les travaux. Le baron Lepin me reçut avec cette cordialité franche que la politesse la plus exquise ne saurait remplacer ; nous parcourûmes ses propriétés, ou plutôt celles de son fils, car le général ne se considère que comme le régisseur des biens qui proviennent de la succession de sa femme. A travers toute la grâce de son accueil, il m'était facile de démêler, sur son mâle visage, les traces d'un chagrin que le tems peut adoucir, et ne saurait effacer entièrement.

Après s'être distingué dans toutes nos guerres, et notamment à la grande armée en 1809, où il remplissait les fonctions de chef d'état-major d'artillerie ; à *Dantzig*, où il commanda cette armée de 1810 à 1813, il rentra dans ses foyers, et bientôt l'amour vint y semer de fleurs des jours jusque là consacrés à la gloire : ses nobles qualités inspirèrent un vif et sincère attachement à la fille de l'un des plus riches et des plus estimables maîtres de forges de la pro-

vince. Les liens de cette union, commencée sous les plus heureux auspices, se rompirent bientôt! Mme Lepin mourut, laissant à son inconsolable époux, un fils, objet de toutes ses affections, à l'éducation duquel il a voué le reste de sa vie.

« Vous ne quitterez pas ce pays, me dit à son tour le général Lepin, sans visiter l'honorable retraite du comte *Morand;* vous y trouverez tout ce qui attirait le respect et l'admiration chez les anciens Romains; un brave qui, après s'être illustré dans cent combats, après avoir acquis, par ses brillantes vertus civiques, l'opulence, les honneurs et les titres, en a été tout à coup dépouillé; une femme, belle, jeune, d'une illustre maison de Pologne, qui a tout quitté, rang, patrie, fortune, pour se dévouer à son noble époux et à ses enfans. — Partons, partons, répondis-je, on n'a pas souvent de ces bonnes fortunes! » et je me mis en route sous la conduite et sous la protection de mes trois honorables guides.

Mont-Benoît, lieu de naissance et sur le territoire duquel se trouve l'habitation du comte Morand, est situé sur les bords du Doubs, entre

Morteau et Pontarlier. Le sol en est aride et sec ; il ne produit que des sapins, point de fruits, peu de légumes : tout dans cette sauvage et triste demeure (qui a pris le nom de *Moranval* par respect pour son possesseur), tout, dis-je, rappelle les déserts de la Thébaïde ; mais les illustres solitaires qui l'habitent ne s'y livrent pas à une vaine et inutile contemplation ; le travail, l'étude, l'agriculture, les soins domestiques, partagent tour à tour les momens de cette nombreuse famille. Le général a sept enfans, et consacre à leur éducation, à leur avenir, toutes ses pensées et toutes ses économies. Nouveau Cincinnatus, il cultive lui-même le modeste héritage qu'il tient de ses pères ; c'est le seul débris qu'il ait conservé de sa fortune et de ses nombreuses dotations.

C'est au milieu de ses travaux agricoles que nous le trouvâmes !.... Son aspect répondit parfaitement à tout ce que m'avaient dit ses trois frères d'armes : c'est un homme très-distingué sous tous tous les rapports. Proscrit, condamné à mort par contumace, il se réfugia en Pologne, où il vécut plusieurs années jusqu'à ce qu'il lui fût permis de rester dans sa patrie.

Son ame élevée sut honorer sa disgrâce ; plein d'esprit et d'instruction, versé dans les sciences exactes, peu d'hommes en France ont fait une étude plus approfondie de l'histoire. Il a voyagé avec fruit, et raconte avec autant de clarté que de grâce ce qu'il a bien observé. Nous trouvâmes près de lui le baron Dériot, que je n'avais pas eu l'avantage de rencontrer à mon passage à Clairvaux.

En me le présentant, le comte Morand me rappela sa belle conduite en Egypte, son intrépidité qui le faisait distinguer parmi tous les braves, et ses connaissances en tactique qui lui avaient fait donner le commandement de l'instruction des dépôts de cette immortelle vieille garde dont il était déjà chef d'état-major ; il me vanta son esprit naturel, sa franchise sans rudesse, sa bienfaisance, ses qualités personnelles qui le font chérir dans la vie privée autant, sans doute, qu'il était admiré dans sa carrière militaire.

Je connaissais déjà le général Dériot, je savais qu'il avait éprouvé de bonne heure la soif de la gloire, que ses premiers pas avaient été marqués par des actions qui l'élevèrent du rang de simple soldat, à celui de lieutenant-général,

que chacun de ses grades avait été le prix d'une action glorieuse ; mais son éloge dans la bouche d'un ancien frère d'armes me touchait ; et mes regards, se portant sur les nobles amis, devaient leur peindre les sentimens dont mon ame était pénétrée.....

Revenons cependant aux lieux où je les trouvais réunis. Le général Morand a présidé à la construction de la maison qu'il occupe ; elle est modeste et ne se distingue que par une simplicité plus élégante, des bâtimens d'exploitation qui l'environnent. J'ai passé une journée entière à Moranval, et ce jour a laissé des traces profondes dans mon souvenir. Je ne puis penser sans attendrissement à ce couple respectable, qui tour à tour s'est prodigué les preuves d'un amour si pur et d'un si noble dévouement. Entouré de titres, d'honneurs, comblé de richesses, le comte Morand offrit sa main à une belle Polonaise, fille du comte Pâris ; mais le bonheur est indépendant de ces dons fragiles du sort ; il a suivi M^me^ Morand dans la retraite qu'elle embellit de ses vertus. Heureuse épouse, heureuse mère, la tendresse de son époux, les aimables qualités de ses enfans sont pour elle les

garans certains de l'avenir. Pourrai-je perdre la mémoire de ce dîner dont elle faisait les honneurs avec tant de charme, de ces toasts patriotiques portés par ces cinq guerriers, encore dans la force de l'âge; des jeux de ces jolis enfans, dont le folâtre entretien égayait nos anciens souvenirs!..... Le comte Morand voulut bien me faire la description de tous les lieux qui nous entouraient, et que je ne pouvais visiter moi-même. Ses connaissances statistiques, et l'amour qu'il porte à la contrée qui l'a vu naître, animaient ses récits d'un intérêt que j'essaierais en vain de reproduire.

« Le Doubs, nous dit-il, est la principale rivière du département; son cours est sinueux, et sa source abondante. Après avoir formé les lacs de *Remoray* et de *Saint-Point*, il disparaît presque entièrement, auprès de *Remonot*, où l'on voit une église élevée au dessus d'une grotte naturelle qui lui sert de fondemens. La partie la plus remarquable de cette rivière est le *Saut*, à l'extrémité de la jolie vallée de Morteau, sur la frontière de la Suisse. On peut, dans de petites barques, suivre le cours de la rivière jusqu'auprès de la cataracte; l'eau coule lentement

dans un lit resserré au travers des rochers escarpés, dans lesquels se *projettent*, de distance en distance, des grottes qui forment des échos prolongés. La chute de la rivière est de trente mètres; elle se précipite, avec un bruit épouvantable, en formant un brouillard épais, dans un abîme affreux dont on n'a jamais pu mesurer la profondeur. C'est la plus haute des cataractes de France.

» Tous les ans, le second ou le troisième dimanche du mois de juillet, on célèbre une fête charmante auprès du saut du Doubs. Ces lieux se remplissent alors d'une foule d'étrangers, et les rochers se couvrent de monde; une multitude de barques glissent sur le Doubs; on voit arriver de larges bateaux plats qui contiennent trente à quarante personnes; la gaieté la plus vive règne sur ces embarcations; quelques-unes font retentir les rochers du son des instrumens qui se répète à l'infini par les échos d'alentour; des tentes élevées çà et là offrent des tables couvertes de rafraîchissemens et de mets variés. La source et la vallée de la *Loue* ou *Louve* (Lupa) ne sont pas moins dignes de l'attention du voyageur. J'emprunterai, continua le général, la

description de sa source jusqu'à *Cléron*, à l'aimable auteur *d'Yseult de Dôle* *.

» On prétend que le vallon de la Loue n'était autrefois qu'un grand lac traversé par cette rivière. Le château de *Cadmen* s'élevait sur la rive droite, et celui de Cléron sur la rive gauche. Toutes les nuits, le sire de Cadmen allait, nouveau Léandre, voir la dame de Cléron; mais sa témérité fut enfin punie, et l'amoureux chevalier se noya. La châtelaine, au désespoir, jura de le retrouver mort ou vif; elle fit percer les rochers en toute hâte; les eaux s'écoulèrent, mais on ne retrouva qu'un cadavre au fond de l'abîme. Ce serait dommage, en vérité, que le vallon et les collines, garnis de cerisiers et de pampres, où sont situés les villages de *Mouthier*, de *Mongesoye* et de *Maisières*, fussent restés couverts par les eaux.

» Qu'on se représente ce que la nature a de plus gracieux et de plus sévère, des bois, des champs, des prés fleuris sous des rochers noirs et sauvages, enfin toute la nudité d'un sol aride, et toute la richesse d'une terre cultivée; à droite, des jardins, des vergers et des vignes;

* M. Dusillet, maire actuel de Dôle.

à gauche, des champs, des prés, des bois où paissent de nombreux troupeaux. Des deux côtés, une large bande de roches vives, murs solides, immenses, que de vastes forêts couronnent. A travers les détours du vallon, des roches d'aspect et de formes bizarres, telles que la statue du *Moine à genoux*, qui semble prier pour le village de *Lod*. La plus imposante des ruines que l'on y trouvait naguère était le manoir de *Scey;* mais quelques pans de murs grisâtres, une tour presque démolie, sont tout ce qui reste de cette grandeur détruite ; on est encore frappé de la hauteur de ces débris, de leur masse, de leur aplomb, et de la dureté de leur ciment indestructible.

» La Loue, resserrée dans un canal étroit, roule avec rapidité ses eaux limpides, où la *truite* et l'*ombre* se plaisent à l'abri des bancs de rochers et des arbrisseaux du rivage.

» Un grand nombre d'usines et de moulins ont été construits sur cette rivière ; sa source est infiniment plus belle que la fontaine de Vaucluse. Elle sort d'un rocher coupé à pic, creusé en voûte et surmonté d'un bois touffu, pareil à un dais de verdure un peu sombre.

» Figurez-vous un vaste bassin, une large nappe d'eau, un fleuve tout entier qui jaillit, bouillonne, écume, et forme trois cascades sur un amas de blocs de pierres où il se brise avec fracas.

» Pourquoi faut-il que la main des hommes gâte si souvent l'œuvre de la nature! Des forges bâties trop près de la source la dérobent presque à l'air qui la cherche ; cependant, il en résulte quelquefois un bel effet de lumière : quand on ferme la *huche* * placée au devant du bassin, à la hauteur de la première cascade, l'eau qui soudain regorge en innombrables filets d'argent retombe comme une gaze liquide, au travers de laquelle on voit reluire le cristal de la source, et briller l'écume des flots.

» Cette caverne qui vomit une rivière, ces torrens de poussière humide, ces vieux rochers dont mille arbustes ceignent les âpres flancs, cet horizon étroit que blanchit une lumière décolorée, ce bruit continuel des marteaux et de l'onde, le rugissement au fond du gouffre, et le silence sur la montagne, tout ici pénètre d'admiration et de terreur. »

* Rigole en bois à ciel découvert.

La précipitation avec laquelle nous nous étions rendus chez le général Morand ne m'avait permis que de jeter un coup d'œil rapide sur *Pontarlier;* je ne pouvais m'y arrêter à mon retour, je dus recueillir avec empressement les notions que ces messieurs voulurent bien me communiquer à ce sujet.

« Pontarlier est située dans une vaste plaine, bornée par des collines dont l'ensemble forme un coup d'œil agréable ; elle doit son origine à des Bourguignons qui vinrent se fixer dans la Séquanie, vers la fin du cinquième siècle : son voisinage de la Suisse lui procure un commerce considérable en grains, vins, fromages, fers et cuirs travaillés.

» Incendiée en 1330, en 1639, en 1656, en 1675, 1680, 1736 et 1754, cette ville a été reconstruite assez régulièrement depuis le dernier désastre : les rues sont larges et les maisons bien bâties ; elle possède une bibliothèque, un collége, une jolie promenade ; de belles forges, des usines, des fourneaux, des martinets pour la fabrique des fusils à canon tordu, et une papeterie.

» Pontarlier est la patrie du général du génie

101980

d'*Arçon*, auteur de ces fameuses batteries flottantes employées au siége de Gibraltar; du célèbre lieutenant-général *Michaud*, doyen des généraux en chefs des armées françaises, aussi distingué par son courage que par son désintéressement. C'est lui qui remplaça le général Pichegru dans le commandement de l'armée du Rhin. Michaud fut toujours fidèle à l'honneur et à la patrie.

» A quelque distance de Pontarlier, près de *Jougne*, se trouve le fameux passage taillé dans le roc par Jules-César, lorsqu'il traversa les Alpes pour se rendre en Allemagne. Il y a aussi un chemin de communication entre la France et la Suisse.

» La fontaine périodique, appelée *Fontaine-Ronde*, est une curiosité naturelle fort remarquable *. Située au bord d'un pré humide, elle prend sa source dans un endroit rocailleux; ce

* Nous renvoyons nos lecteurs au *Mémoire* que M. *Dutrochet* a lu à l'académie des sciences (séance du 26 juin 1826), sur les causes auxquelles on doit véritablement attribuer le phénomène que présente cette fontaine périodique, et non intermittente, comme on l'avait cru jusqu'à présent.

qu'il y a de singulier, c'est qu'elle consiste en deux bassins circulaires de hauteurs différentes, de cinq à six mètres de large, et où l'eau s'élève d'une manière périodique autour d'une pierre centrale. Ces deux bassins alimentent un ruisseau par l'effet de leurs croissance et décroissance alternatives qui durent six minutes, de sorte que l'un des bassins verse l'excédant de son eau, tandis que l'autre, qui a versé le sien, se remplit pour lui procurer des eaux nouvelles; c'est une balance hydrostatique naturelle très-curieuse et qui s'annonce à chaque alternative par un bruit sourd qui sort de la source; ce singulier effet n'a lieu ni à la fonte des neiges ni au tems des inondations.

» Près de la petite ville d'*Ornans*, existe encore un phénomène intéressant : c'est le puits de *la Brême*, d'une grande profondeur; quand il déborde, il couvre la plaine de ses eaux, rejetant avec elles une multitude de *truites* et d'*ombres* qui vont s'engraisser dans la *Loue*, et y reprendre une nouvelle vie. Le commerce d'Ornans consiste en vins, eau de cerise, cuirs tannés. Il y a des moulins mécaniques, fort curieux, appartenant à MM. *Pouguet* et *Besson*.

» Ornans est la patrie de plusieurs hommes

célèbres, en tête desquels il faut placer le fameux *Perrenot*, plus connu sous le nom de *cardinal de Grandvelle*, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, et l'un des plus habiles politiques du seizième siècle; il connaissait sept langues, et, comme César, il occupait cinq secrétaires à la fois, auxquels il dictait des lettres en cinq langues différentes. Grandvelle fut évêque d'Arras, et successivement archevêque de Malines et de Besançon. Mort à Madrid, son corps fut transféré dans l'église des Grands-Carmes de Besançon, où était le tombeau de son père. Il ne manqua à ce cardinal, pour être bon ministre, qu'un souverain moins despote et moins féroce que Philippe II.

» L'église paroissiale d'Ornans possède un tableau, peint sur bois par *Le Bronzin*, représentant une *descente de croix*, et dans lequel figure toute la famille du chancelier Grandvelle; celui-ci, père du cardinal, sous la forme de Joseph d'Arimathie; Nicole Bonvalot, son épouse, sous celle de la vierge; le cardinal, alors dans sa jeunesse, sous celle de saint Jean l'évangéliste; et ses frères et sœurs, sous celles d'autres personnages allégoriques.

» L'abbé *Millot*, de l'académie française,

historien philosophe et littérateur, naquit aussi à Ornans. Entré fort jeune dans la société des jésuites, et ayant pu les étudier de très-près, sa conscience et sa raison le convainquirent qu'il n'était pas propre à devenir un de leurs adeptes. Il se décida à rentrer dans le monde, où il fournit une belle carrière littéraire. Ses talens, ses vertus, et l'estime attachée à son nom, le firent charger de l'éducation de l'infortuné duc d'Enghien.

» L'abbé Millot était oncle de l'illustre maréchal Moncey.

» Pourquoi faut-il que ces lieux rappellent à la mémoire le nom d'un de ces êtres fanatiques, digne émule des Jacques Clément, des Jean Châtel, des Ravaillac, etc. Non loin d'Ornans se trouve le bourg de *Villafans*, l'un des vignobles les plus considérables du département du Doubs, lequel donna le jour au fameux *Gérard* (Balthazard), qui assassina si pieusement le prince d'Orange, Guillaume de Nassau.*

» Le cruel roi d'Espagne, Philippe II, qui avait

* Ce prince succomba le 10 juillet 1584; Gérard, qui avait pris exprès du service auprès de sa personne, le tua au château de Delft, d'un coup de pistolet chargé de

*

mis à prix la tête de ce prince, ennoblit la famille du meurtrier qui nourrit, pendant six années, l'affreux projet que lui avaient inspiré et l'édit de Philippe et les exhortations des jésuites : il est vrai qu'il expia son crime dans d'horribles supplices ; mais sa famille reçut le prix du forfait : elle accepta de Philippe les vingt-cinq mille écus promis, et les mêmes prérogatives qu'avait reçues de Charles VII la famille de Jeanne d'Arc.

» Quand la Franche-Comté passa, par droit de conquête, sous la domination du roi de France, de *Vanolle*, alors intendant de la province, vengea la noblesse et la morale en refusant de reconnaître pour valides, des titres si horriblement acquis ; il les foula sous ses pieds, et mit à la taille les héritiers de l'assassin *.

trois balles ; c'était le troisième assassinat que l'on tentait sur ce vertueux prince.

Cet attentat inspira à M. Arnault père le sujet d'une tragédie en cinq actes, intitulée *Guillaume de Nassau*, qu'il dédia au roi actuel des Pays-Bas, dont les vertus et la tolérance rappellent si bien celles de son illustre aïeul : cette tragédie a été représentée à Bruxelles, en 1826.

* Le dernier rejeton de cette famille, le baron *Gé-*

».On voit, au village de *Chenecey*, à peu de distance d'Ornans, une grotte très-curieuse; on assure qu'une quantité de rochers y représentent des hommes ou des animaux, tels qu'en ébauche quelquefois l'art grossier des sauvages; mais, pour arriver au fond de cette cavité, il faudrait se traîner long-tems sous une voûte qui n'a pas au delà de soixante centimètres d'élévation; après avoir fait à plat-ventre cette route si pénible, on se trouve, dit-on, comme au milieu d'un grand bâtiment, que des murs de rochers divisent en plusieurs appartemens. Peu de personnes ont eu assez de courage ou de persévérance pour pénétrer jusque là. Cependant *on dit* encore qu'un de ces savans, qui, à l'exemple de Pline, s'exposent à tous les dangers dans l'intérêt de la science, s'y est traîné avec un flambeau, qu'il a reconnu parfaitement une forêt pétrifiée, et que, pour expliquer ce phénomène, il a fait une hypothèse : il suppose que le ruisseau qui coule au fond de la grotte a

rard de Queutrey, vient de mourir à Périgueux, où il avait été nommé payeur général à son retour d'émigration.

miné anciennement la montagne de manière à faire crouler la forêt qui était au dessus, et que celle-ci, rencontrant sous le roc des sucs pétrifians, a été convertie en pierre avec le terrain qu'elle occupait. Avant de discuter ce système de pétrification, ne conviendrait-il pas de s'assurer si la forêt pétrifiée existe?

» Ce village, dont la situation est très-pittoresque, possède de belles usines, exploitées, d'après des procédés nouveaux et avec une rare intelligence, par M. de *Velloreille;* elles appartiennent à M. le comte *Mouret de Barterans*, homme d'un esprit original et d'une bienfaisance inépuisable.

» A une lieue de Pontarlier, me dit le général Lepin, vous auriez vu le château fort de *Joux*, prison d'état. Ce fort, situé à l'extrême frontière, et construit sur un mamelon isolé d'environ deux cents mètres de hauteur, a trois enceintes entourées de larges fossés, sur lesquels sont jetés trois ponts-levis; c'est dans la troisième enceinte qu'ont été renfermés, successivement, *Mirabeau*, *Toussaint-Louverture* *, le gouverneur de Rome

* On raconte que, lorsqu'il fut trouvé expirant, une coupe était vide à ses côtés, une Bible ouverte

Cavalchini; et dans la seconde, plus récemment, le marquis de *Rivière*, capitaine des gardes de MONSIEUR *, et le général ex-ministre de la guerre *Dupont*, après son affaire de Baylen. Ce dernier s'amusait, pendant sa captivité, à prendre des leçons de tour, du garde du génie de la forteresse. »

Les charmes d'un entretien aussi instructif que varié nous avaient conduits bien avant dans la nuit; en songeant que le lendemain il fallait se séparer, chacun hésitait à se lever de table; mais, sur l'observation que je devais me remettre en route le lendemain matin à six ou sept heures, le maître du logis donna le signal, et, après avoir embrassé les cinq illustres guerriers que je quittais avec tant de peine,

devant lui au livre d'*Isaïe*, et que sa main défaillante avait tracé sur la muraille quelques caractères qu'on n'a pu lire.

* Charles X, à son avènement au trône, créa une cinquième compagnie de gardes-du-corps, qui fut donnée au marquis de Rivière. Fait duc à l'époque du sacre, M. de Rivière vient de succéder à M. le duc Mathieu de Montmorency, dans les fonctions de gouverneur de S. A. R. le duc de Bordeaux, et sa compagnie a été fondue dans les quatre autres.

après avoir salué la belle et aimable hôtesse dont j'emportais un si doux souvenir, j'allai chercher quelques heures de repos.

Mon voyage du lendemain n'est susceptible d'aucune observation. Un domestique du comte Morand m'accompagna jusqu'à Pontarlier, où, après avoir congédié mon voiturin, qui n'allait pas assez vite au gré de mes désirs, je pris la poste qui devait me conduire à Dôle. J'y arrivai le soir, par le faubourg de la *Bedugue*, espèce d'amphithéâtre que lie à la ville un beau pont de pierres, précédé d'une avenue plantée de superbes peupliers d'Italie. J'entrai à Dôle par la porte du Pont, démolie il y a environ vingt ans; je pris la rue du Rempart, pour gagner plus vite celle des *Arènes*, où demeure M. J*** fils, chez lequel un souvenir de reconnaissance m'appelait. Son vieux père m'offrit un asile dans les tems où la liberté, succombant sous l'anarchie, voyait s'exiler ses enfans les plus dévoués.....

N° IV. — 15 *février* 1822.

DOLE ET LES JÉSUITES.

Arcum Dola dedit patribus, dedit alma sagittam Gallia : quis funem, quem meruêre, dabit?

DARU.

Dôle a donné l'Arc aux jésuites; la France leur a donné la Flèche : qui leur donnera la corde qu'ils ont si bien méritée?

BEAUCOUP de gens à Paris, comme en province, prennent le titre d'*homme de lettres*, avec bien moins de droit que M. J*** fils, qui ne prend que celui d'imprimeur-libraire. On m'avait parlé de cet homme laborieux et modeste avec l'estime qu'il mérite si bien; j'avais vu à Paris le *petit Album Franc-Comtois*, journal hebdomadaire, scientifique et littéraire, publié par ses soins, et consacré uniquement à répandre en *Franche-Comté* le goût des arts et des lettres.

On ne saurait trop encourager le zèle désintéressé de M. J***, puisque l'influence de sa feuille, dans laquelle on recueille fidèlement tous les matériaux qui peuvent servir à l'histoire militaire, civile et littéraire de ce pays, a déjà surmonté en partie les obstacles que lui opposait l'apathique insouciance des Comtois, et qu'elle leur a fait connaître ceux de leurs compatriotes les plus distingués. Les nombreux articles rédigés par M. J***, dans ce journal, sont lus avec intérêt; le style en est pur et facile : il concourt aussi, comme *éditeur*, à une autre entreprise nationale et non moins utile, celle d'un journal *clinique franc-comtois*, dont l'auteur d'un Essai fort estimé sur la topographie médicale de la ville de Dôle, le docteur *Machard*, est le principal rédacteur.

J'avais plusieurs personnes à voir à Dôle; je dirai même qu'un rendez-vous m'avait été assigné par une jeune Parisienne, qui était venue passer quelques semaines dans la famille de son mari, et qui prétendait être seule en état de me donner des détails exacts sur les *mœurs* et *coutumes* du pays, mais je désirais profiter de mon incognito pour visiter les lieux tout à mon

aise, et, dès le lendemain, je commençai mon investigation.

Dôle est assise sur le revers d'un coteau en partie couvert de vignes; elle domine une plaine que traverse le *Doubs;* à l'est, la forêt de *Chaux* * se déroule comme un large mur de verdure, derrière lequel s'élèvent les monts de Salins, ceux du Jura, et plus loin la double cime du *Mont-Blanc* qui brille à l'horizon. Un canal, ouvert par Charles-Quint, amène les eaux du Doubs dans la ville : celles du canal *Monsieur* ** baignent ses murs extérieurs. Cette prairie si riante, cette rivière qui, au moyen de

* L'une des plus grandes de France; elle a sept lieues de long sur quatre de large.

** Aujourd'hui Charles X.

Le canal *Monsieur*, ci-devant *Napoléon*, que les uns prétendent mal à propos avoir été ouvert par Charlemagne (époque où la science hydraulique était trop peu avancée), et les autres par Charles-Quint, n'a commencé à devenir l'objet de l'attention sérieuse de l'administration, que sous Louis XV, et ce n'est que sous le gouvernement qui a précédé la restauration qu'on en a arrêté définitivement le projet général, et qu'on a fait des travaux véritablement importans, qui se continuent avec beaucoup d'activité.

Ce canal ouvre une communication nouvelle du

deux canaux, semble se replier plusieurs fois sur elle-même et ne s'éloigner qu'à regret, cette majestueuse forêt de Chaux, les montagnes qui la couronnent, le village d'*Azans*, ses bosquets, son antique église, le faubourg de la Bedugue, cette multitude de jardins, de maisons entourées d'arbres, donnent à Dôle, pour parler le langage des poètes, *l'air d'une nymphe au milieu d'un bocage.*

On pourrait reprocher à l'architecture de Dôle quelque irrégularité, quelque incorrection, aux rues leur peu de largeur et leur sinuosité ; mais il y a néanmoins un caractère impo-

sud au nord, de la Méditerranée à l'Océan. Il réunit le Rhône au Rhin, au moyen de la Saône et du Doubs, en passant par Dôle, Besançon, Montbéliard, Mulhausen et Strasbourg, et de ce canal doit partir une branche de communication de Mulhausen à Bâle par Huningue. Il aura près de quatre cents lieues de développement dont plus de deux cents au travers des provinces orientales de la France ; les autres le long de l'Allemagne, des Pays-Bas, etc.

Le canal sera, dans deux ans, en pleine et entière navigation. L'habile inspecteur général des ponts-et-chaussées, *Liard*, chargé de la direction des travaux, mérite bien d'attacher son nom à un monument qui le portera à la postérité la plus reculée.

sant dans cet amas de maisons groupées en amphithéâtre, dans les débris de ces murailles qui les entouraient autrefois, et dans ces vastes bâtimens des *hospices*, de la *sous-préfecture*, du *collége*, etc., dominés encore par la tour de l'église paroissiale, criblée de coups de canon, et qui fut abattue, en partie, pendant le siége de 1636, soutenu par Henri II, prince de Condé*.

La contemplation du présent nous reporte presque toujours vers le passé. A l'aspect de

* Ce prince annonce aux assiégés, par une patente, qu'il les prend sous la protection de Louis XII, s'ils se soumettent sous trois jours; il somme ensuite la garnison de se rendre. « Rien ne nous presse, reprend le commandant de place *La Verne;* après un an de siége nous délibérerons sur le parti à prendre. » Condé, qui voit qu'il a affaire à des hommes de cœur, multiplie les attaques; il hasarde les sommations après les plus légers avantages. Sa conduite devient si ridicule, qu'on le somme enfin lui-même de lever le siége. Un trompette vient lui déclarer *que, s'il veut se retirer, les habitans de Dôle lui accorderont six jours francs, afin qu'il puisse s'en aller en sûreté avec son armée;* que si Votre Altesse rejette cette offre, elle pourra bien s'en trouver mal. — *Et moi*, répondit Henri II en colère, *je ne recevrai point ceux de Dôle à composition, à moins qu'ils me la viennent demander la corde au cou.* Les assiégés poussent l'insulte encore plus loin : ils menacent d'arrêter le

Dôle moderne, je sentis le désir de savoir ce qu'était Dôle ancienne; mais il n'y a guère de certitude dans les pages de notre histoire. Dôle est-elle le *Dittatium* de Ptolomée? Mérula, Blaeu, Ortélius, la Martinière, dom Bouquet, et autres, sont pour l'affirmative; Danville est pour la négative : on a cependant opposé à son opinion les vestiges d'amphithéâtre, les restes d'aqueducs et de bains, les inscriptions sépulcrales, les médailles, et une foule d'autres antiquités que l'on a découvertes à Dôle et dans ses environs. Quant à l'histoire de nos tems modernes, ce n'est guère avant Frédéric Barberousse qu'elle fait mention de cette ville d'une manière digne de quelque remarque. Si cet empereur n'en fut pas le fondateur, du moins lui

prince devant leurs murs aussi long-tems qu'il a demeuré dans le ventre de sa mère, et puis de l'obliger ensuite d'en lever le siége. Condé redouble d'efforts pour ne pas prendre un parti si honteux; cependant, après avoir épuisé toutes ses ressources, il y fut contraint.

Louis XIV s'en empara en 1668; mais il la rendit à l'Espagne, au mois de mai suivant, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Il la reprit en 1674, et la paix de Nimègue, signée le 17 septembre 1678, assura Dôle et la Franche-Comté à la France pour jamais.

donna-t-il une nouvelle vie; il y bâtit un vaste palais * dans lequel il réunit tous les plaisirs du tems. Frédéric Ier, jaloux de les partager en personne, recevait des leçons de danse du ménestrel *Hue de Broye-les-Pesmes;* dès lors les habitans de Dôle conçurent, pour des princes qui aimaient à vivre au milieu d'eux, un attachement dont ils leur donnèrent des preuves nombreuses aux jours de l'adversité. En 1435, ils repoussèrent avec perte le duc de Bourbon, qui, déjà maître de plusieurs places du duché de Bourgogne, s'était présenté sous leurs murs. Fidèles à l'héritier de Charles-le-Téméraire, ils parvinrent quelque tems à se dérober au joug du fourbe et sanguinaire Louis XI; mais, en 1479, la ruse fit ce que la force n'avait pu exécuter deux ans plus tôt. D'Amboise introduisit ses soldats dans la ville; les habitans, surpris, défendirent le terrain pied à pied jusque sur la

* Les bâtimens du quartier de cavalerie ont été construits depuis, sur l'ancien emplacement de ce palais, dont il ne reste que quelques pans de murs qui ont résisté au tems et au marteau, et que l'on voit encore dans le jardin de M. le marquis de *Froissard*, député du Jura, homme de beaucoup d'obligeance envers ses compatriotes.

grande place, où ils aimèrent mieux périr les armes à la main que de se rendre *.

La France n'a point oublié que, lors de la réunion définitive de la Franche-Comté à la couronne, Dôle, que Charles-Quint avait précédemment rappelée à sa splendeur première, fut toujours le point où ses armes rencontrèrent le plus de résistance; peut-être cette circonstance aurait-elle dû inspirer aux vainqueurs plus d'in-

* On lit, dans les registres de la ville de Dôle, ce qui suit : « L'an 1479, le 25e jour du mois de mai, heure de » midi, fut, par les François et par trahison, prise la » ville de Dôle; la plupart des habitans d'icelle occis et » les autres prisonniers; et en cette heure, y mirent » lesdits François, le feu, et furent brûlés les églises de » Notre-Dame, de Saint-Georges, les halles audi- » toires, chambres du conseil, et moulins dudit Dôle.

» La plupart de cette ville exterminée, captive, ne » sera vue par ceux qui, ci-après liront, comme dessus, » et ce, nous certifions sous nos seings manuels ci-mis. »

(*Suivent trois signatures totalement effacées.*)

Signé DE BOISSET, DUCHAMP,
et DE SAINT-MORIS, avec paraphes.

On éleva, sur la grande place, une croix monumentale au lieu même où les habitans avaient été massacrés; et, chaque année, les compagnies de l'Arc et de l'Arquebuse faisaient le tour de cette croix le jour qu'on *tirait*

térêt pour cette partie de leur conquête, et détourner les rigueurs dont cette malheureuse ville fut l'objet. Elle se vit successivement dépouillée, en faveur d'une cité voisine et rivale, de ses fortifications, de son parlement, de son université, de sa cour des monnaies et de sa chambre des comptes; la révolution l'a laissée dans le rang secondaire où elle l'a trouvée; il semblait cependant naturel de penser que cette ville, qui avait

l'oiseau. Cette croix, abattue en 1793, a été relevée par la mission de 1820. En creusant les fondations, on a trouvé, presque à fleur de terre, quelques restes des bourgeois tués le 25 mai 1479. M. Dusillet a fait recueillir ces précieux ossemens, et les a fait déposer à la mairie.

Il n'y eut, à l'époque de la destruction de la ville, que trois édifices de conservés : la tour de *Vergy*, l'église des Cordeliers, qui servit d'asile aux femmes, aux enfans et aux vieillards, et la maison de *Jean Vurry*, trésorier des deux Bourgognes, dans laquelle d'Amboise était logé *. Quelques bourgeois se refugièrent dans une cave, d'où ils firent un feu si vif que l'ennemi ne put les déloger. *Qu'on les laisse pour graine*, dit le vainqueur; et ces braves échappèrent à la mort. Cette cave fut appelée depuis *cave d'enfer* **.

* Cette maison est située rue de Besançon, et porte le n° 56

** Cette cave se trouve dans une maison située aussi rue de Besançon, appartenant à M. Robin, épicier.

éprouvé tant de pertes, aurait été choisie à titre de dédommagement, de préférence à Lons-le-Saulnier, pour être le chef-lieu du département du Jura : elle était chef-lieu de grand baillage, etc.; elle est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, d'une lieutenance de gendarmerie et d'un couvent de jésuites. C'était le second collége de France, célèbre sous le nom de collége de l'*Arc**:

« * Le comte de *Saint-Moris*, appartenant à l'une des » plus anciennes familles de Franche-Comté et élève » de ce collége, y a acquis une triste et bien malheu- » reuse célébrité.

» Ce jeune homme, exalté sans doute par le fana- » tisme (car on n'ose pas soupçonner une autre » cause), rentrant chez les jésuites à huit heures du » soir, le 21 décembre 1824, suppose qu'il a été ar- » rêté dans la rue par trois brigands, qui voulaient le » forcer à les introduire dans l'appartement du père » *Richardot*, recteur, pour l'assassiner; qu'ayant re- » fusé de se prêter à cet attentat, et étant parvenu à » s'échapper de leurs mains, il a reçu, en se sau- » vant, un coup de pistolet, et qu'une balle a traversé » son habit.

» Le bruit d'un coup de pistolet, qui avait effective- » ment été tiré près du collége, met en émoi les jé- » suites, leurs nombreux élèves et tous les habitans du » quartier.....

» Les nouvelles les plus alarmantes se répandent.....

celui de la *Flèche* était le premier. J'ai donné pour épigraphe à ce chapitre le distique latin si

» *Les jésuites viennent d'échapper à la mort, et le jeune* » *Saint-Moris est leur sauveur.* La police met tous ses » agens sur pied; le sous-préfet et l'officier des gen- » darmes se distinguent par leur zèle extraordinaire.

» Le régiment de dragons, en garnison à Dôle, monte » à cheval, et l'on se met à la poursuite des brigands : » des courriers sont expédiés dans les villes voisines.

» Cependant la justice, informée de cet événement, » fait comparaître le jeune Saint-Moris : il se présente » accompagné du P. recteur, et, après avoir prêté sur » l'Evangile serment de dire la *vérité*, *toute la vérité*, » *et rien que la vérité*, il fait une première déclaration » avec beaucoup de sang-froid, montre son habit percé » d'une balle, et donne le signalement des prétendus » brigands que l'esprit de parti applique déjà à des » hommes respectables, mais qui n'appartiennent pas à » la congrégation.

» Le lendemain, dès le matin, et sur la prière du » jeune Saint-Moris lui-même, on célèbre une messe » solennelle d'actions de grâces; les élèves font une » communion générale; *Saint-Moris reçoit, le premier,* » *l'hostie consacrée* ....

» Toutefois, les hommes sages, qui sont en grand » nombre à Dôle, hésitaient beaucoup à croire à la » réalité de l'événement, bien que le jeune Saint-Mo- » ris l'eût attesté par serment et eût sanctifié sa décla- » ration par la communion; bien que ce jeune homme, » âgé de dix-sept ans et doué, disait-on, de grandes

connu, d'un jeune étudiant nommé *Dabo*. Ce nom de collége de l'Arc, vient d'une arcade qui

» dispositions naturelles, appartînt à l'une des pre-
» mières familles du pays, et dût avoir reçu des prin-
» cipes d'honneur; on avait peine, DIS-JE, malgré
» toutes ces circonstances, à ajouter foi à une tentative
» aussi invraisemblable. On soupçonnait quelque perfi-
» die, surtout depuis que le bruit s'était répandu qu'un
» armurier avait vendu ou loué un pistolet à un élève
» des jésuites. Mais la vérité va bientôt se faire con-
» naître.

» En effet, au sortir de l'église, Saint-Moris s'étant
» rendu de nouveau devant le magistrat pour achever
» ses déclarations, il y trouva l'armurier en ques-
» tion : la vue de cet homme et un interrogatoire plus
» serré qu'il subit, lui ayant fait perdre la tête, il dé-
» clare, en présence de son père et du recteur Richardot,
» que tout ce qu'il a dit est faux; que c'est lui qui a percé
» son habit d'un coup de pistolet; que, par conséquent,
» il a fait un faux serment et commis un sacrilége.....
» Cependant il était préfet de la congrégation du col-
» lége, et les jésuites le citaient comme le modèle de
» toutes les vertus.

» Saint-Moris a été expulsé du collége, son père a
» quitté le pays; mais le *procureur général* n'a trouvé,
» dit-on, dans le Code, aucun article qui l'autorisât à
» poursuivre un pareil délit.

» Le recteur Richardot et tous les jésuites de la mai-
» son de Dôle ont été remplacés l'an dernier.

» M. Benjamin Constant a parlé de cette affaire avec

lie le couvent au bâtiment des classes, et sous laquelle la rue se trouve *. Le trop fameux père *Girard* était né à Dôle, et y est enterré. On sait que ce jésuite ne doit son ignoble célébrité qu'à sa turpitude inouie et au malheur d'une de ses pénitentes, Catherine *la Cadière*, âgée de dix-huit ans, que sa rare beauté rendit victime de la passion de cet infâme confesseur. Par suite d'un changement surnaturel opéré dans l'esprit de cette infortunée, Girard lui avait fait croire à la perfection et à la béatitude; menaces, prières, breuvages de toute espèce, rien ne fut épargné par son suborneur; et il n'abandonna sa proie

» beaucoup de ménagement à la tribune de la chambre » des députés, en présence des ministres qui ne l'ont » point contredit. »

* Cette arcade était peinte des deux côtés : cette peinture, actuellement effacée, représentait d'un côté *saint Ignace*, avec cette double inscription : *Societatis Jesu fundatori; formatori juventutis.* On voyait, de l'autre, saint François-Xavier, quelques autres jésuites et deux Indiens. Au dessous de ceux-ci était écrit : *Ite, predicate*, etc. Près de saint François-Xavier se trouvaient ces mots : *Successori sancti Thomæ;* ce qui avait fait dire à un plaisant que les jésuites n'avaient accepté cette succession que *sous bénéfice d'inventaire.*

(*Descrip. de la France.*)

que lorsque la Cadière, enfermée aux Ursulines par l'ordre du président de Brest, révéla tout à un nouveau confesseur. L'infamie de Girard n'avait été que soupçonnée, elle fut dès lors constante et reconnue. L'affaire fut portée devant la grande chambre du parlement d'Aix; mais en vain on prouva au jésuite coupable ses crimes de sortilége, de quiétisme, d'inceste spirituel, etc., etc., il fut absous, et n'eut pour toute peine que les huées de la populace, tandis que sa malheureuse victime avait failli être pendue et étranglée sur les conclusions du procureur général. Ainsi peu s'en fallut que l'innocence n'eût la peine du crime, quand le coupable n'eut à souffrir que la honte.

Les jésuites, ignominieusement chassés de France en 1773, y sont rentrés à la restauration, malgré les arrêts, les édits et les lois qui les en bannissent à perpétuité; ils ont repris leur ancien collége de l'Arc, où ils ont déjà près de quatre cents pensionnaires, et vont encore ouvrir une classe de théologie pour leurs profès : ce vaste établissement se trouve agrandi par de nouvelles acquisitions de terrains contigus. L'église de ce collége est bien bâtie, son portail est assez

curieux ; l'intérieur est d'un style moderne ; le tableau du fond, représentant le Sauveur avec un cœur rouge sur la tunique, est l'ouvrage de mademoiselle *de Vaulchier*, sœur du directeur général des postes actuel.

L'église paroissiale, située sur la place Royale, composée de trois nefs, est soutenue par d'énormes piliers. Le vaisseau est peut-être un peu trop élevé pour la largeur de l'édifice ; on y remarque un très-beau jeu d'orgues exécuté par *Riepp*. La sculpture du buffet et les cariatides sont de *Michel Devosge*. La nef du milieu est décorée de plusieurs grands tableaux, parmi lesquels on remarque la *Transfiguration*, copie de Raphaël. On voit aussi, dans cette église, le tombeau de *Jean Carondelet*, archevêque de Palerme, et fils du chancelier ; ce monument sert d'entrée à la sacristie ; son architecture est à la fois riche, noble et *classique*.

On voit sur la place, où cette église est bâtie, un bassin de fontaine assez bien sculpté, et que surmonte un piédestal. Ce piédestal supportait la statue en pied de Louis XVI, brisée en 1793 par des soldats marseillais. La fontaine et la statue étaient l'ouvrage de *Claude-François Al-*

tiret, habile statuaire, né à Dôle, et cousin de *Jean Denis*, jésuite, premier peintre de *Kien-Long*, empereur de la Chine. On laissa mourir Attiret, il m'en coûte de le dire, ... à l'hôpital ! ..... "

Je retrouvai à Dôle M. *Alfred*, officier de cavalerie, auquel j'avais donné rendez-vous. Il voulut bien me servir de guide dans mes nouvelles investigations. Il me demanda d'abord si je n'avais point de répugnance à l'accompagner chez les sœurs hospitalières. « Autant, lui répondis-je, je me sens d'éloignement pour ces corporations qui, sous le manteau de la religion, s'éloignent de son esprit, cachent un cœur ambitieux, s'immiscent dans les affaires, et veulent asservir le temporel au spirituel, autant, dis-je, j'éprouve d'estime et de vénération pour celles qui, renfermées dans le cercle d'humilité que le divin législateur des chrétiens a tracé à ses disciples, n'ont de communication avec le monde que pour secourir les infortunés et soulager ses misères ; ne craignez donc point de me faire visiter l'*hôpital* *, » et au même instant nous y entrâmes.

* Fondé en 1618. Il est placé sur la rive occidentale

Nous eûmes aussitôt l'occasion de nous apercevoir qu'une innocente gaieté et une bonté indulgente s'allient mieux que la froideur et la sévérité. J'avais été aussi frappé, dès le premier abord, du costume élégant des sœurs : elles ne sont point vouées, comme dans la plupart de nos hospices, à des couleurs funèbres propres à inspirer de sombres pensées aux malades : vêtues de robes de laine bleu de ciel, cette couleur brillante et gaie n'alarme point les yeux du moribond, et dispose son cœur à de douces impressions. Tout ce qui dépend de l'économie, de la sage administration de ces pieuses dames, prend une teinte plus riante ; dès rideaux de gros calicot, mais d'une blancheur éclatante, ont remplacé les lourdes draperies de laine verte imprégnées de miasmes morbifiques. Deux grandes salles aboutissent à la chapelle qui les sépare.

Fraîchement restauré, et décoré chaque jour de fleurs nouvelles, le sanctuaire de la Divinité ne présente aux malades, qui l'aperçoivent de leurs lits, que des images gracieuses qui élèvent leurs ames à l'espérance. Le pied ne se pose qu'à

du canal Charles-Quint, qui passe dans l'intérieur de la ville.

regret sur le parquet admirablement ciré d'une pharmacie tenue avec un ordre, pour ainsi dire, incomparable.

Enfin, M. Alfred m'entretint longuement des vertus touchantes de la *mère Garnier*, de la modeste sœur *Amoudru*, qui refusa plusieurs fois le titre de supérieure, et je venais de m'assurer combien ces éloges, d'ailleurs mérités, étaient encore au dessous de la vérité.

La ville possède encore, continua mon jeune conducteur, un *hospice de charité* * très-bien tenu par des *Ursulines*, dans lequel on donne une instruction gratuite aux filles du peuple, et où l'on élève et nourrit aussi quinze jeunes filles et quinze jeunes garçons aux dépens de l'établissement; et une maison également de charité, dirigée par les sœurs dites de *Saint-Charles*, connues vulgairement dans le pays sous le nom de *dames du Bouillon*.

Il existe à Dôle une autre maison où dix huit orphelins sont instruits, nourris et habillés gra-

* Fondé en 1698. Ce vaste établissement est dû à la philanthropie des magistrats et de riches citoyens de Dôle. Le canal de Charles-Quint baigne son côté occidental.

tuitement *. On y reçoit aussi des pensionnaires que l'on conduit chaque jour au collége avec les élèves orphelins.

En face de l'école gratuite des frères ignorantins, est placée la *salle de concert*, dans l'ancien hôtel-de-ville. Cette salle a été décorée par les soins du maire, lequel y a fait placer des colonnes et peindre à fresque les neuf Muses.

L'école gratuite de dessin, restaurée également par lui, et qui prospère sous la direction de M. *Besson*, professeur, est au dessus de la salle du concert. Au fond de la cour s'élève la vieille tour carrée, appelée *Tour de Vergy*, dans laquelle sont les prisons de la ville, et plus haut, une salle de bal pour le peuple. Des bals et des cachots! quel contraste!!!

Nous quittâmes la salle de dessin pour aller faire une visite d'encouragement au musée de Dôle **, ou plutôt à ce qui méritera quelque jour

* Cette maison a été fondée par la bienfaisance de l'ancienne famille de *Broissia*, dans laquelle le patriotisme et les vertus civiques étaient héréditaires.

** Depuis 1822, le musée a prospéré, et les Comtois, amis des arts, ont répondu à l'appel des Dôlois,

ce titre. Honneur soit rendu aux généreux efforts de M. Besson, où, parmi quelques vieux tableaux enfumés, nettoyés et restaurés par ses soins, nous n'eûmes à admirer que les *babouches* d'un prince indien et le *sabre* d'un des aïeux de M. Dusillet, tué sur la grande place de Dôle.

Nous allâmes ensuite parcourir la maison d'arrêt, un des édifices les mieux construits de la ville. Ce bâtiment, neuf, spacieux et trop élégant pour sa destination, était autrefois un hospice du *bon Pasteur*, où l'on déposait les filles de mauvaise vie. Le portail de la chapelle est d'une grande pureté de style et d'une noble simplicité. Le fronton est soutenu par quatre colonnes d'ordre dorique ; mais comme le portail est placé dans une rue étroite, on peut à peine juger de son effet. L'intérieur de l'édifice répond parfaitement à la beauté de l'extérieur.

Enfin, en attendant les *Capucins* qui offrent, à ce qu'il paraît, un assez bon prix de leur an-

leurs compatriotes. M. le docteur Bouvier, entre autres, a envoyé cette année un tableau original de l'*Espagnolet ;* la tête est admirable.

cienne maison, dont on a fait un hôpital pour le traitement des aliénés *, il va s'établir un nouveau couvent de *Visitandines* qui tiendront des pensionnaires. Une chose remarquable, c'est que Dôle, bâtie au pied du mont *Roland*, d'où jaillissent plusieurs belles sources, n'a dans son intérieur qu'une seule fontaine naturelle; mais il est vrai de dire qu'une machine hydraulique alimente six autres fontaines artificielles, et pourvoie au besoin du régiment de cavalerie qui y tient garnison.

On voit encore trois autres fontaines naturelles autour de la ville, dont les eaux claires et limpides sont fort estimées : je n'allai visiter que celle qui est située au dessous du village de Brevans, non loin de la promenade du *Cours*. On la nomme *fontaine de Gujans* (*Jani Gurges*); elle sort d'une roche naturelle tapissée d'arbustes et de lierre toujours vert, et était autrefois consacrée à Diane; une inscription latine, gravée sur une pierre de la grotte, attira nos

* Cette maison, dirigée par M. le docteur *Gindre*, fait honneur à ses talens et à son humanité.

regards : curieux à mon ordinaire, je m'approchai et je lus :

ANNUENTE D'ARCINE SUB-PRÆFECTO,
DEBILEM QUONDAM NAÏADEM FLUERE UBERIUS
JUSSERUNT DUSILLET,
PELISSARD ET GIRAULT, ŒDILES, 1819.

Elle a eu aussi son Pétrarque : on avait gravé un peu plus bas, avec la pointe d'un couteau, ces vers agréables :

Ces tranquilles bosquets, cette ombre, ce silence,
Ces flots qu'un frais zéphyr caresse mollement,
De cet humble ruisseau la paisible indolence,
Tout inspire un poète et tout charme un amant.
Que mon cœur est ému ! que mon ame est saisie !
O source de Gujans, témoin de mes transports;
Horace eût préféré ton onde à Blandusie,
Et le sang des chevreaux eût coulé sur tes bords.
Ce n'est point aujourd'hui du sang que tu demandes :
J'apporte aux dieux plus doux de plus douces offrandes,
Des fruits, du lait, des fleurs, un vin délicieux,
Et des vers aussi purs que tes flots gracieux.

Dôle et ses dehors offrent encore de fort belles maisons construites en pierres de taille, et de beaux jardins, parmi lesquels on distingue ceux

de MM. *Delandes*, de *Froissard*, de *Reculot* et de *Valdahon*.

A peu de distance du village de *Jouhe* est une source d'eau minérale froide qui a un léger goût sulfureux, et que l'on dit très-bonne pour dissoudre les obstructions, etc., etc.

La femme de l'empereur Barberousse avait conçu une telle affection pour ces lieux, qu'elle voulut y être enterrée, bien qu'elle mourût à *Spire*. Son corps fut déposé, en 1157, où l'on voit encore sa tombe, dans un ancien couvent de Bénédictins fondé par cette princesse.

Sur les bords du canal, à une lieue de Dôle, est situé le village de *Saint-Ylie*, auquel saint *Ylie*, martyr, donna son nom.

Une lieue plus loin est le village de *Molay*, patrie de *Jacques de Molay*, dernier grand-maître des Templiers. On y voit encore les débris de son château; c'était le troisième *grand-maître* que le comté de Bourgogne avait fourni à cet ordre si cruellement détruit.

On s'arrête avec plaisir près de Dôle pour voir *la Forestière* ou *Foulotière*, jolie fontaine d'une eau claire et limpide, au nord-ouest du mont Roland. On aperçoit encore sur ce mont des es-

pèces de pas d'homme, empreints sur le rocher, et que le peuple crédule attribue au fameux paladin. En mémoire de l'ancienne procession dite *des Pucelles* qui s'y rendait le lundi de Pâques, on a conservé l'usage d'y aller à pareille époque, mais seulement pour s'y promener et y danser.

Sur la colline de *Plumont* (*Plutonis mons*), qui domine au couchant la ville de Dôle, était un temple dédié à *Plutus*, et qu'on aurait mieux fait de dédier à *Bacchus;* car tout le coteau est tapissé de vignes.

M. *A**** changea de rôle, et prit celui de biographe de la ville de Dôle, dont il connaissait parfaitement quelques-unes des sommités anciennes et contemporaines *.

* « Dôle a toujours compté au nombre de ses enfans des hommes dignes de l'illustrer dans tous les genres: des guerriers, des jurisconsultes, des hommes d'état, des philosophes, des médecins, l'ont honorée par leur vaste savoir ou leurs nobles travaux. Il en est parmi eux qui, froissés par l'injustice de leurs concitoyens, enrichissent de leurs talens la patrie adoptive qui daigna les accueillir; mais Dôle, qui fut leur berceau, revendique leur gloire, et répète avec orgueil leurs noms illustrés. »

Essai sur la Topographie médicale de la ville de Dôle, par le docteur Machard.

Boyvin, qui, président au parlement lors du siége de Dôle, en 1636, crut que sa place était sur la brêche : il faillit y périr.

Brun, savant diplomate, et plus d'une fois ambassadeur.

Carondelet, ami d'Erasme, chancelier de Flandre, etc.

Lampinet, historien de sa province.

Morisot, à la fois poète, orateur, philosophe et auteur de plusieurs savans traités.

Guyon, médecin, non moins instruit dans les langues que dans son art.

Bougault, médecin, connu des malheureux par sa science et sa bienfaisance.

Joannet, littérateur et profond métaphysicien.

Tricalet (abbé), ancien directeur de Mme la duchesse douairière d'Orléans, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Lambert (abbé), auteur d'une Histoire des peuples.

Jannin, poète spirituel, ami de Collé.

M. *Dusillet*, maire de la ville, a long-tems méconnu son talent pour la poésie; il avait près de quarante ans lorsqu'il s'avisa d'adresser une ode à l'Académie des jeux floraux. Cette ode

remporta l'amarante d'or. Trois ans après il fit un poëme sur *la prise de Rome par les Gaulois*, et ce poëme fut couronné par l'Athénée de Niort. Malgré l'éclat de ce début, il n'a plus voulu reparaître dans les lices académiques. Nommé maire de Dôle, en 1816, il s'est exclusivement occupé, depuis cette époque, d'y ramener le goût des lettres et des arts. Dans ses momens de loisir, il composa, pour ainsi dire, en se jouant, le roman d'*Yseult*, production charmante, où l'on trouve des vers qui rappellent quelquefois la manière de l'*Inimitable*.

J'avais trop de plaisir à entendre l'éloge de cet administrateur homme de lettres, pour interrompre mon promeneur. Il s'interrompit lui-même pour me proposer de me conduire à la bibliothèque de la ville, composée de vingt-cinq mille volumes, depuis l'acquisition de celle de M. *de Persan*, ancien officier de cavalerie, et auteur de recherches pleines d'érudition sur sa ville natale : cette bibliothèque possède un fort beau buste de *Diane*, en bronze, trouvé en 1720, entre Dôle et *Tavaux* *. Il me montra,

* Village qui a été presque entièrement incendié en 1825.

en sortant, le vieux père du général du génie *Bernard*, de cet ingénieur militaire si profondément instruit, et qui ne dut son avancement rapide qu'à son mérite dignement apprécié par Napoléon. Abreuvé de dégoûts, en 1815, il se décida, à regret, à s'éloigner de la France. Plusieurs souverains étrangers lui proposèrent de brillans avantages, qu'il rejeta tous ; il ne voulut prendre de service que pour les Etats-Unis, avec la promesse de conserver son rang dans l'armée française, disposition qui fait espérer de le revoir un jour consacrer à la patrie les lumières et l'expérience nouvelles qu'il aura acquises dans ces contrées lointaines. En attendant, la France doit s'honorer de voir un de ses officiers du génie les plus distingués prendre des mesures aussi savantes qu'efficaces pour fermer aux Anglais l'entrée des fleuves américains ; les escadres incendiaires de la Grande-Bretagne ne détruiront plus impunément les édifices publics de la capitale des Etats-Unis. J'ai salué avec respect l'humble toit où le savant général, après le licenciement de l'armée de la Loire, déposa ses décorations et oublia le passé au sein d'une famille pauvre, mais dont l'obscurité ne le

fit point rougir. Il y resta dix mois, s'occupant de travaux utiles, accueillant ses anciens camarades d'étude, et inspirant encore avec plus d'autorité, dans les revers, le respect et l'estime qu'il avait acquis dans la prospérité.

M. A*** me nomma ensuite, comme originaires de Dôle, l'intrépide lieutenant-général *Michel*, qui dut à son extrême valeur un brillant avancement. Il périt à Waterloo, et son corps ne put être retrouvé : il fut ainsi privé des derniers devoirs accordés aux braves qui ont bien mérité de la patrie.

Le général *Malet*, dont personne n'ignore la tentative hardie pour renverser le gouvernement impérial, et qui, condamné à mort en 1812, sut mourir comme il avait conspiré, avec tout le sang-froid des anciens républicains, dont il avait les sentimens.

Le lieutenant-général *Bachelu*, dont j'ai déjà parlé ; le général *Pelissard*, mort dans les champs glorieux de Friedland ; le maréchal-de-camp *Lachiche*, auteur du fameux projet de canal de jonction du Rhône au Rhin ; le capitaine d'artillerie *Devaux*, qui, après s'être déjà signalé dans plusieurs circonstances diffi-

ciles et périlleuses, se dévoua au salut de l'armée au passage de la Bérézina : Devaux n'était alors que sergent de pontonniers ; mais doué d'une grande force physique et animé surtout de cet amour sacré de la patrie qui seul enfante des actions sublimes, ce nouvel Hercule se précipite dans les flots glacés, y plonge jusqu'à la bouche et parvient à placer vingt-deux chevalets qu'il porte sur ses épaules nues, et qu'il fixe dans le fleuve malgré la rapidité de son cours et les glaçons que poussait un vent violent à une température de dix-huit à dix-neuf degrés au dessous de zéro.

Enfin, le jeune et brillant officier *Therray*, tué à Austerlitz. Admis dans la garde impériale, Napoléon, qui l'affectionnait beaucoup, éternisa sa mémoire en donnant son nom à l'une des plus belles cours de l'Ecole militaire de Paris.

« Je dois citer encore, ajouta mon *cicerone*, M. de *Valdahon*, d'une des bonnes familles de la province, lieutenant-colonel major dans la garde royale et peintre très-agréable : il est inventeur d'un fusil de rempart, que le gouvernement a adopté, et dont il a ordonné le dépôt au Musée

central de l'artillerie, à Paris. Le principal mérite de ce fusil est de se charger sans baguette.

» M. le marquis *Terrier de Monciel*, ancien officier des gardes de MONSIEUR (depuis Louis XVIII), qui embrassa avec chaleur la révolution. Il fut successivement un des premiers maires constitutionnels de la ville de Dôle, président de l'administration départementale du Jura, et ministre de l'infortuné Louis XVI à l'époque du 20 juin; il montra, dans cette triste journée, beaucoup de fermeté et de courage. Il vit actuellement retiré en Suisse et ignoré, ce qui est pour plusieurs un sujet d'étonnement....

» L'abbé *Jantet*, célèbre et modeste mathématicien, qui refusa de grands avantages pour consacrer à la province où il naquit ses rares talens pour l'instruction : ce savant abbé, né au *bief du Fourg*, professa pendant trente-deux ans au collége de Dôle : l'école polytechnique lui doit ses élèves les plus distingués.

» *Lombard*, habile chirurgien, mort en 1813, au village de Montmagny, dans la vallée de Montmorency.

» *Benoît*, chef de division à la secrétairerie

d'état sous le dernier gouvernement, homme érudit et de principes inflexibles *.

» *Laumier*, littérateur, auteur de *l'Enfant du jésuite*, et de quelques autres ouvrages estimables.

» *Machera*, bon peintre en miniature, fixé à Lyon.

» *Bouvier*, ancien médecin de la mère de

* M. Benoît a publié, en 1819, un livre intitulé : *de la Liberté religieuse*, dont la théorie ne devait être qu'une utopie pour la France; mais elle a pénétré dans le royaume des Pays-Bas, où elle est appliquée avec autant de persévérance que de bonheur : elle y acquiert ainsi la seule preuve qui lui manquait. Il se propose aussi de publier incessamment une *Exposition du Système Social, dans laquelle il s'élève par l'observation des phénomènes à un principe, ou à une force élémentaire, individuelle et réciproque*, dont l'action produit ou tend sans cesse à produire les phénomènes *légitimes de ce système, indépendamment de l'institution politique qui ne peut trouver elle-même que dans cette force la racine et la mesure de son pouvoir.* En un mot, M. Benoît est un des hommes qui font le plus d'honneur à son pays : l'emploi qu'il occupait à la secrétairerie d'état, l'influence qu'il pouvait exercer, n'ont été pour lui que des moyens d'obliger; aussi a-t-il recueilli la récompense la plus douce à son cœur, une estime universelle et l'attachement le plus dévoué de ses nombreux amis.

Napoléon, et un des présidens de la société de médecine ; enfin notre docteur *Machard*, homme aussi distingué par ses lumières que par ses idées philantropiques. »

C'était en m'accompagnant dans une de mes excursions autour de la ville que l'officier me donnait tous ces détails. On ne peut se lasser de parcourir les environs de Dôle ; partout on rencontre des sites enchanteurs, des eaux limpides, des bouquets de bois, des vergers, des coteaux couverts de vignes, des montagnes arides, des plaines cultivées, et partout animées par des villageoises, grandes, bien faites, d'une physionomie généralement agréable et qui s'embellit encore sous le grand chapeau de paille, orné de rubans, costume distinctif des paysannes *franc-comtoises*. Elles portent presque toutes les fardeaux sur la tête, avec une légèreté gracieuse qui met encore mieux en évidence leur taille élégante et généralement élancée.

Une de ces courses nous conduisit jusqu'à la *Vieille-Loye*, sur le bord de la forêt de Chaux, où se trouve la belle verrerie de M. *Rebattu*, la seule qui existe dans le Jura. C'est dans ce village que Louis XIV attendit l'issue de quelques

siéges dont le succès le rendit une seconde fois, maître de la Franche-Comté.

C'est toujours avec un nouveau plaisir que l'on parcourt les charmantes promenades qui embellissent la ville de Dôle; le *cours Saint-Maurice* qui occupe à l'*est* un plateau élevé, de plusieurs arpens d'étendue, est décoré en tous sens de belles allées; c'est à l'extrémité de cette promenade que l'on jouit d'une richesse d'aspects qui fait l'admiration de tous les étrangers, et que la plume essaierait en vain d'esquisser.

Le *Pasquier*, entouré d'eau de toutes parts, ses allées étendues et régulières, ses ombrages frais, ses sites pittoresques et gracieux en feraient un véritable *Elysée*, si l'on pouvait y braver impunément la fraîcheur des matinées et surtout l'air humide du soir.

Enfin, le *Jardin-Philippe*, presqu'île ombragée de superbes tilleuls et de marroniers, où l'on jouit d'une fraîcheur constante et d'un point de vue très-varié.

C'est sous leur feuillage épais que je rencontrai l'un des hommes les plus estimables, M. *Bouvier*, ancien maire de Dôle, et ancien membre de la chambre des députés, aussi distingué par

ses services dans l'administration et la magistrature, par sa conduite législative et par son courage politique, que par son dévouement à son pays, et particulièrement à sa ville natale.

Renfermée dans l'enceinte étroite de ses vieilles murailles toutes démantelées, de ses portes flanquées de bastions, ce fut pendant l'administration de M. Bouvier, que Dôle vit se préparer et s'exécuter en partie les embellissemens dont elle jouit, et augmenter son étendue, par l'établissement des beaux faubourgs qui ornent la partie extérieure de cette ancienne cité.

L'instruction publique relevée, dotée, appropriée à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les classes de citoyens : la conservation de tous les biens des hospices et de tous les établissemens de bienfaisance de cette ville, attestent encore aujourd'hui la sollicitude paternelle de cet administrateur pour la prospérité de sa commune.

Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il avait le désir d'être seul. Son abord dissimulait mal la douleur profonde dans laquelle il semblait se complaire.

M. Bouvier, rentré tout-à-fait dans la vie

privée, avec le titre de président honoraire à la cour royale de Besançon, partage tous ses momens entre l'étude et la bienfaisance.

Revenu à la ville, j'aperçus sur l'une des rues le nom de cet ancien maire. Ici, me dis-je, Dôle s'est aussi honorée en honorant un de ses meilleurs citoyens.

Sous les rapports commerciaux, Dôle a nécessairement perdu depuis le jour où le canal *Monsieur* est devenu navigable jusqu'à Besançon. Les bateaux qui s'arrêtaient dans la première de ces villes arrivent maintenant dans la seconde, où se font toutes les expéditions un peu importantes. Dôle n'a plus d'autre commerce extérieur que celui des farines qu'elle envoie à Lyon et dans le midi. C'est dans son arrondissement que commence la série des hauts fourneaux de la province; elle en possède dix, dont quatre appartiennent à MM. *Caron* frères, qui les font valoir eux-mêmes.

C'était sous les ombrages du cours Saint-Maurice que M. A*** continua ainsi son récit:

« Quand on a étudié avec quelque attention la statistique d'un pays, il est rare, dit-il, que l'on ne puisse en tracer avec exactitude la phy-

sionomie morale : l'homme met l'empreinte de son caractère sur la terre qu'il cultive ; à l'aspect de sa demeure, de ses bestiaux, de ses moissons, on peut préjuger de ses penchans, de ses qualités et de ses vices.

» Je connais à peine la Franche-Comté ; mais ce que j'ai vu de ce pays, hérissé de montagnes, coupé de torrens, parsemé d'usines, cultivé jusque dans ses parties les plus arides, me suffit pour ne pas craindre d'affirmer que, sur le sol natal, le Comtois doit être laborieux, sobre, patient, et que partout il doit montrer ce courage, cet amour de l'indépendance qui prend toujours plus de développement dans la profondeur des forêts ou sur le sommet des monts ; c'est aussi dans ces sites sauvages que l'ignorance est plus superstitieuse, que la fourberie abuse plus facilement de la crédulité, que l'esprit espagnol domine encore et semble, depuis quelque tems, reprendre de nouvelles forces : à Dôle, ajoute-t-il, les dames et les demoiselles d'un certain rang n'oseront bientôt plus paraître aux bals ni au spectacle ; c'est ici, sur cette promenade du Cours, où il faut venir un jour de fête pour se livrer aux observations morales ;

c'est ici que le feuillage privilégié de certains arbres ombrage spécialement la noblesse ; c'est ici où l'on voit se développer l'innocente coquetterie des femmes ; c'est ici, enfin, où l'on peut voir de jolies demoiselles et de jeunes femmes * se promener seules au milieu des officiers de la garnison..... Mais je ne fais pas attention, cher Hermite, qu'il n'y a aucun inconvénient dans cette inconvenance d'une ville où tout le monde se connaît, et où chacun se charge de la surveillance de son prochain !! »

Le soir, nous allâmes au spectacle, on donnait *Zémire et Azor*. Il est inutile de dire que la salle n'a aucune élégance ni commodité ; il suffira de savoir que c'était autrefois un ancien magasin à poudre, autour duquel on s'est contenté d'établir deux rangs de loges.

* « Le sexe atteint rarement chez nous ce type de beauté idéale peu commun en tous pays ; mais l'union de la grâce à l'élégance des formes, le ton de santé et de fraîcheur dans la carnation, un ensemble des traits dont les combinaisons heureuses forment d'agréables physionomies, suppléent à la beauté régulière chez la plupart des Dôloises. »

Essai sur la Topographie médicale de la ville de Dôle, par le docteur Machard.

Je n'avais pu voir, la veille, que les dehors de l'ancien couvent des *Minimes*, situé sur la rive gauche du Doubs, entre la brasserie *Gresse* et le moulin *Monnier*, et occupé maintenant par les *sœurs de la Retraite*, espèce de *trappistes*, couvertes de la tête aux pieds d'une longue robe de laine blanche avec un large capuchon de la même étoffe. Elles sont plus de cent, m'apprit M. A***, et leur nombre s'accroît tous les jours ; elles gardent un silence continuel, et travaillent les unes aux jardins, les autres à des ouvrages de broderie. Leur piété sans doute est respectable ; mais combien je préfère celles de ces femmes généreuses qui se dévouent au service des pauvres avec un zèle, une charité qu'il faut toujours admirer et bénir.

Les murs de l'intérieur de ce couvent sont chargés d'inscriptions propres à exalter au plus haut degré les têtes des jeunes filles qu'il renferme.

On me dit aussi qu'une police mal entendue tolérait, au mépris des lois, que ces religieuses eussent un cimetière dans l'enceinte intérieure de leur maison, et que cela était d'autant plus fâcheux que la mortalité y était effrayante par

suite de l'austérité à laquelle elle est soumise.

Dôle est, pour ainsi dire, la patrie des jésuites. Leur retour fut à peine annoncé, qu'on s'empressa de mettre à leur disposition non-seulement les bâtimens du collége, mais encore des fonds considérables. Telle est leur influence que, sous les noms pseudonymes qu'ils ont adoptés, ils exercent déjà une sorte d'inquisition qui jette l'alarme dans les esprits. Déjà l'on tient ici registre de ceux *qui font leurs pâques*. Les curés du pays (les jeunes surtout) sont d'une intolérance extrême; ils ne permettent plus les jeux ni la danse, même les jours de fêtes patronales. Ils affectent dans toute la province un despotisme révoltant; ce sont pour la plupart des paysans des hautes montagnes, descendus en sabots dans la plaine; leur imagination s'exalte encore dans les séminaires où la charité les fait admettre assez souvent. Ils en sortent en général peu instruits et la plupart fanatisés, sans usage, sans expérience comme sans idée du monde; ils outrent tout, maximes et devoirs.

Du reste, les Dôlois rappellent bien leurs héroïques aïeux; les conscrits partent toujours en chantant. Lors de l'invasion autrichienne en

Franche-Comté, une femme, dont les vertus privées seules avaient jusque là captivé l'estime, se sentit tout à coup embrasée du désir de repousser l'audacieux étranger qui osait porter le trouble et l'effroi au sein de la patrie. Sans s'arrêter aux froides considérations que son sexe et nos mœurs auraient pu lui inspirer, cette nouvelle *Jeanne Hachette* appela, par ses proclamations énergiques, les habitans des montagnes; elle forma sous les murs de Dôle un *corps franc* qui ne se dissipa qu'au nom d'un roi français; aussi courageuse épouse que bonne Française, elle suivit à pied, jusqu'à Lyon, son mari, prisonnier et accusé d'une erreur peut-être....., mais d'une erreur respectable, puisqu'elle avait sa source dans l'amour que tout homme de bien porte à ses foyers. En général, le Dôlois est franc, loyal, hospitalier; souvent dupe de l'intrigue, il dédaigne presque toujours ses routes tortueuses; mais on pourrait peut-être lui reprocher une irrésolution qui dégénère souvent en insouciance, et une jalousie inquiète envers celui de ces concitoyens, qui, par ses talens, obtient quelques succès.

Je voulais me rendre directement à *Besançon;*

j'acceptai donc avec empressement une place dans le cabriolet d'un commis voyageur qui se rendait dans la même ville.

A une grande lieue de Dôle, il me fit apercevoir, sur notre droite, le village de *Rochefort*, ancien bourg que le Doubs arrose. Il possédait autrefois un château fort dépendant du domaine, et qui fut le siége d'une prévôté royale.

Des souvenirs historiques se rattachent à ce village; il a fourni deux chanceliers à la France: *Guillaume de Rochefort*, en 1483, et *Guy*, en 1497; ils unissaient l'un et l'autre le goût des lettres à celui des armes, et contribuèrent plus qu'aucun de leurs contemporains à la gloire et à la réputation de Charles VIII. Rochefort est aussi la patrie de M. *Thomassin*, ancien chirurgien en chef des armées, digne, par ses talens et ses connaissances, d'occuper ce poste honorable.

A quelque distance de ce village, on voit une ferme isolée appelée la *Grange-d'Hébé*. On prétend qu'autrefois il y avait sur son emplacement un temple consacré à la déesse de la jeunesse.

Une demi-lieue avant d'arriver à Orchamps, bourg également situé sur la rive droite du

Doubs, nous descendîmes dans une gorge profonde que la grande route, resserrée en ce point, traverse. Un bruit sourd, lent et monotone, fixa mon attention; mon co-voyageur s'en aperçut, et m'apprit qu'il était occasioné par une usine à laver et à couler le minerai.

Bâtie sur une espèce de torrent, à quelque distance du Doubs et du canal *Monsieur*, cette solitaire habitation, devant laquelle nous ne tardâmes point à passer, a toujours conservé son ancien nom de *Moulin Rouge*, et n'était autrefois qu'un chétif et misérable cabaret où plus d'un voyageur trouva la mort.

Ce secret, long-tems inconnu, fut enfin découvert par un lieutenant au régiment de Rye, nommé *Gaspard Vurry*. Il revenait de Besançon avec sa femme et une domestique, montés tous trois sur un chariot couvert; c'était vers la fin de décembre 1604; la neige tombait à gros flocons, la nuit approchait, et les voyageurs transis ne distinguaient plus un chemin devenu dangereux; ils se décidèrent à coucher au *Cabaret Rouge*. L'hôte, vieillard vigoureux, et ses deux fils, frayèrent un passage à la voiture arrêtée par la neige que la bise avait amoncelée,

tandis que l'hôtesse, sa fille et sa servante s'empressaient auprès de la dame Vurry et de sa domestique.

On les relégua tous les trois dans une espèce de galetas au dessus de la cuisine : la malpropreté du local, la figure sinistre des hôtes, inquiétèrent les compagnes du sieur Vurry. *Pierrine*, la fille de chambre, descendit sans faire le moindre bruit, et remonta tout effrayée raconter à ses maîtres qu'elle venait d'entendre l'hôtesse promettre son *devantier* (tablier) à sa servante : Gaspard, lui-même, avait remarqué quelques signes d'intelligence entre la mère et ses fils. L'inquiétude, la terreur les agitent; ils visitent avec le plus grand soin le taudis où ils doivent passer une nuit pénible, remarquent des traces de sang à la ruelle du lit, et bientôt leurs horribles soupçons, leurs craintes affreuses se réalisent à l'aspect d'un cadavre nouvellement égorgé, qu'ils trouvent caché dans un cabinet voisin de leur chambre. Que faire, que résoudre en cette cruelle conjoncture?

Les brigands, déjà au nombre de six, en comptant les femmes, pouvaient avoir des complices; la maison, entièrement isolée, ne per-

mettait d'espérer aucun secours ; une lampe, dont la lumière douteuse éclairait à peine, le vent qui sifflait en gémissant, tout contribuait à augmenter l'effroi des deux femmes. Il fallait prendre un parti décisif. Vurry est brave, et se décide en brave ; il charge ses pistolets, les cache sous son habit, ainsi que son couteau de chasse, et descend à la cuisine où toute la famille rassemblée achevait de souper. Il remarque la surprise que lui cause sa présence inattendue, feint de ne pas s'en apercevoir, puis, adressant adroitement quelques complimens à la fille, il se met en face d'elle, derrière le père, qui lui-même est entre ses deux fils ; mais, dès qu'il voit que l'étonnement a fait place à la sécurité, il tire doucement ses pistolets, les décharge à bout portant sur les deux frères, et se précipitant aussitôt sur le vieillard, lui plonge son long couteau de chasse dans la poitrine. Débarrassé avec tant de bonheur, de présence d'esprit des trois hommes, il lui est facile d'imposer aux trois femmes ; Pierrine l'aide à les attacher aux poteaux qui soutiennent le toit de la maison, puis, craignant de nouveaux dangers, il ferme et barricade toutes les issues, re-

charge ses pistolets, et reste en observation à la lucarne. Vers minuit, ses craintes se confirment: quatre autres brigands se présentent, ils frappent à la porte à coups redoublés, appellent, demandent à boire; mais l'écho seul leur répond; ils s'éloignent, et dès la pointe du jour les voyageurs eux-mêmes abandonnent ce lieu d'horreur, après s'être assuré que les femmes ne peuvent s'échapper.

Bientôt la justice s'en empare : elles subissent la peine de mort, après avoir révélé une infinité de meurtres dont on avait jusque là méconnu les auteurs.

La maison fut rasée, et, sur ses ruines, on construisit un moulin qui, lui-même, fut converti depuis en forges. J'écoutais encore ce triste récit que nous touchions déjà aux premières maisons d'Orchamps.

Ce bourg, qui est traversé par la route de Besançon, est bien percé, a d'assez bonnes auberges, une fontaine et un pont de pierre sur le Doubs. Il possède aussi deux belles fabriques, l'une de porcelaine salubre, dite *hygiocérames*, l'autre de poterie en *cailloutage*. Outre les ruines de son château, on y voit encore une *maison*

forte, que d'anciens titres annoncent avoir été bâtie dans le onzième siècle; elle est entourée de larges fossés; on y remarque un puits creusé dans le roc, au milieu d'une cave aussi vaste que la maison, un pont-levis, des murailles de trente mètres de hauteur et de trois d'épaisseur, dans lesquelles sont pratiqués des meurtrières, des escaliers et des cachots.

Après avoir traversé, à une lieue plus loin, le village de *Dampierre*, il nous est impossible de ne pas nous arrêter un instant pour admirer le riche paysage qui se déroule à notre droite, sur la rive gauche du Doubs. Toutefois l'aspect riant et pittoresque des villages qui se succèdent et se groupent dans le lointain, au pied d'un long coteau qui termine la scène, n'y répand pas plus de vie ni de mouvement, que l'établissement si renommé de MM. *Caron;* ce sont d'immenses usines destinées à la fonte du minerai et à la fabrication du fer; et dans leur vaste dimension et leur hauteur imposante, elles dominent et cachent en partie les humbles toits du village de *Fraisans*, auquel elles se lient.

Un joli château moderne, qui s'élève à côté, nous donne occasion de remarquer surtout le

contraste frappant que forme l'aspect noir et antique de ces forges enfumées, avec l'extérieur gracieux et élégant d'une maison de plaisance du meilleur goût, bâtie et achevée depuis peu, par les mêmes propriétaires.

Ce tableau se prolonge jusqu'à *Saint-Vit*, le plus beau village et le plus considérable de tous ceux que l'on rencontre depuis Dôle ; trois lieues plus loin, nous entrâmes dans *Besançon*.

La situation de cette ville, l'une des plus célèbres des Gaules, et qui fut long-tems ville libre et impériale, est extrêmement pittoresque. Coupée et presque entourée par la belle rivière du Doubs, elle est encaissée dans des montagnes si élevées que nous ne la découvrîmes que peu de tems avant d'y arriver. Il nous parut qu'on faisait des travaux de fortifications sur plusieurs de ces montagnes, afin de protéger la citadelle et le fort *Griffon* qu'elles dominent. Je vis ces travaux avec d'autant plus de plaisir que Besançon est une des clefs de la France, et qu'on ne peut rendre cette importante place de guerre trop formidable, depuis que la Suisse a laissé violer sa neutralité. L'histoire redira toutefois qu'en 1814, cette ville soutint un siége

de la part de l'armée autrichienne sous les ordres du prince de Lichteinstein, repoussa constamment toutes les attaques, et que l'ennemi n'eut pas la gloire d'y pénétrer, même après la cessation des hostilités. A cette époque, la place était commandée par l'intrépide lieutenant-général *Marulaz*. La belliqueuse population de Besançon seconda merveilleusement, par son courage antique, les excellentes dispositions d'une garnison peu nombreuse et composée en partie de jeunes soldats peu expérimentés.

N° V. — 5 *mars* 1822.

BESANÇON,

LES COMMIS VOYAGEURS.

Un homme qui avait passé sa vie à voyager, répondit à ceux qui lui reprochaient son humeur ambulatoire : « J'attends, pour me fixer dans quelque ville, que j'en trouve une où la puissance et le crédit soient entre les mains des honnêtes gens. »

MARIVAUX.

Mon compagnon de voyage ne m'aurait pas permis de loger à Besançon ailleurs qu'à l'*hôtel national* chez Mme Vincent, surnommée *la mère des voyageurs*, et qui a mérité ce titre par des traits de bienfaisance et de générosité sans nombre *.

* Lors de l'incendie de Salins, Mme Vincent s'empressa de faire un don considérable qui fut aussitôt suivi de l'offrande de chaque voyageur : ce fut elle qui donna l'impulsion à la ville.

Sa maison est le rendez-vous des commis voyageurs que le voisinage de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie attire dans cette ville.

Ma qualité d'hermite observateur me valut, de la part de Mme Vincent, les témoignages d'une bienveillance toute particulière ; à l'heure du dîner elle voulut me présenter elle-même à la table d'hôte, où se trouvait ce jour-là réuni ce qu'elle appelait l'élite de sa famille. « Mes enfans, leur dit-elle en me conduisant à la meilleure place, je vous recommande l'Hermite de la Chaussée-d'Antin ; faites en sorte qu'il garde la mémoire du repas qu'il va prendre avec vous, et tout en lui faisant de votre mieux les honneurs de la table, prouvez-lui, quoi qu'en disent les mauvaises langues, que la tempérance même est au nombre des bonnes qualités qui vous distinguent. » Cette petite harangue ne fut point infructueuse, et je me vis l'objet des prévenances, des soins les plus affectueux de la part de tous les convives.

Le dîner, sur lequel l'appétit fixa d'abord mon attention, présentait presque toutes les richesses gastronomiques de la contrée ; la truite et l'anguille de la *Loue*, la carpe et le brochet

du *Doubs*, les volailles de la *Bresse*, petites, mais délicates, les langues fourrées, si renommées dans le pays, d'excellent fromage de *Gruyère*, le tout arrosé des jolis vins d'Arbois et de l'Etoile. Une gaieté un peu bruyante ne tarda pas à animer l'entretien; les bons mots, les plaisanteries, les anecdotes se succédaient avec une incroyable rapidité. Une observation que je hasardai sur les plaisirs et sur les inconvéniens de l'espèce de vie nomade à laquelle ces messieurs semblaient s'être voués, amena la conversation sur le terrain où je cherchais à l'attirer. Un homme d'une quarantaine d'années, dont l'accent gascon trahissait l'origine, essaya de prouver qu'un commis voyageur était l'homme du monde le plus libre, et partant le plus heureux, et qu'il ne changerait de position sociale avec aucun roi de la terre.

« Je suis fâché de le dire en votre présence (interrompit en s'adressant à moi un beau jeune homme qui voyageait pour le compte d'une des premières maisons de commerce de Rouen); mais un bon commis voyageur l'emportera toujours sur le meilleur peintre de mœurs. De quel talent d'observation n'a-t-il pas besoin d'être

doué celui qui passe sa vie à traiter avec tous les amours-propres, avec tous les intérêts; celui qui n'a que quelques heures pour inspirer la plus grande confiance à l'homme qu'il n'a jamais vu, qu'il ne reverra probablement jamais! Quels soins ne doit-il pas prendre, quel art ne doit-il pas employer pour étudier les différens caractères de ses correspondans! Il rit avec ceux qui rient; il s'afflige avec ceux qui pleurent; il quitte une maison où il gémissait sur la dureté des tems actuels pour entrer dans une autre où il ne tarira pas en éloge sur l'état de prospérité où nous vivons. Tour à tour libéral, ministériel, ultrà même dans l'occasion, il est toujours du parti du marchand qui lui fait des *commandes*; il a toujours en poche quelques aunes de rubans nouveaux pour la maîtresse du magasin, quelques cornets de bonbons pour les enfans, quelques gimblettes pour le petit chien ou pour le perroquet. »

« Notre confrère, reprit le commerçant avec qui j'avais fait le voyage de Dôle à Besançon, vous a fait le portrait du commis voyageur politique, et moi, ajouta-t-il en m'indiquant un petit vieillard vivace, dont l'air malin et le sou-

rire un peu sardonique avaient déjà fixé mon attention, je vous présente le doyen et le modèle des commis voyageurs philosophes. » Les explications qui furent la suite de cette remarque me firent en effet connaître un des caractères les plus originaux que j'aie encore rencontrés.

M. François Courier, que je crois parent du plus spirituel de nos hellénistes *, est un vrai cosmopolite dans toute la force du terme. Depuis quarante ans il voyage pour le commerce, et n'a pas séjourné huit jours dans la même ville; mais ce qu'il y a de tout-à-fait particulier dans son histoire, c'est que depuis plusieurs années il n'a d'autre chambre à coucher que la voiture qu'il s'est fait construire, et que j'ai moi-même habitée plusieurs jours avec lui. Il a réuni dans cette habitation ambulante tous les agrémens et toutes les commodités de la vie. C'est tour à tour une chambre à coucher, un salon, ou un boudoir : on y trouve une petite bibliothèque de classiques, édition in-32, où

* Paul-Louis *Courier*, assassiné le 17 avril 1825, à quelques pas de son habitation, près de Tours, sans qu'on ait encore découvert les auteurs d'un crime qui a donné lieu à des soupçons de toute nature.

l'on a ménagé la place du Voltaire en un volume; et derrière les coussins d'un autre panneau, une espèce de musée entièrement composé de miniatures représentant de jolies têtes de femmes dont les différens caractères m'ont semblé appartenir aux diverses provinces de France.

On peut croire qu'entre ce singulier personnage et moi la connaissance une fois faite devint presque aussitôt intime. « Je savais bien, me dit-il en me versant un verre d'eau de cerise (production du pays), que nous finirions par nous rencontrer : je sais votre histoire ; en deux mots, voici la mienne. Il y a si longtems que je roule, que j'ai fini par gagner une soixantaine d'années en me promenant, et cette vie errante est devenue pour moi un besoin si pressant, qu'il me serait désormais impossible d'y renoncer. L'hiver et ses frimas, l'automne et ses brouillards, l'été et ses orages, rien ne m'arrête, et me voilà sûr de mourir sur la grand'route. C'est la cinquante-septième fois que je me trouve ici, et la cinquième génération de commis voyageurs avec laquelle je m'assieds à cette table. »

« Vénérable doyen (interrompit un des con-

vives, que j'avais d'abord pris pour le maître du logis, en le voyant donner des ordres et assigner, en tutoyant tous les domestiques, tel ou tel appartement aux voyageurs dont on annonçait l'arrivée); cher doyen, vous ne vous apercevez pas que nous voilà au dessert, et que vous nous devez une de ces anecdotes, dont votre mémoire est si bien fournie, et que vous vous êtes engagé à nous raconter avant de sortir de table. » Le *vénérable* acquitta sa promesse en racontant de la manière la plus piquante une scène que les jésuites de Rome avaient mise en action vingt ans avant que Regnard songeât à la mettre au théâtre, sous le titre du *Légataire universel :* je cède au plaisir de raconter à mon tour cette aventure à mes lecteurs, telle qu'elle se trouve imprimée dans le Répertoire général du Théâtre Français, dont l'éditeur l'emprunte à Fenouillot de Falbaire, qui l'a placée dans ses notes, à la suite de sa tragédie *des Jammabos.*

« Antoine-François *Gauthiot*, seigneur d'*Ancier*, était d'une famille noble de Franche-Comté ; il y possédait de grands biens. Riche et vieux garçon, c'était un titre pour mériter l'attention des jésuites. Ceux de la ville de Be-

sançon, où il faisait sa résidence, n'oublièrent rien pour gagner son amitié..... et sa succession. Ils écrivirent à leurs confrères de Rome, quand d'Ancier y alla en 1626, et leur recommandèrent particulièrement cet intéressant voyageur, en les informant des *vues* qu'ils avaient sur lui. Le noble Franc-Comtois fut accueilli par eux de la manière la plus honorable, ce qui ne l'empêcha pas de tomber malade. Les jésuites alors redoublèrent de soins, et le déterminèrent, à force d'instances, à prendre un logement chez eux, c'est-à-dire dans la maison du Grand-Jésus, habitée par le général même de la société. Cependant le mal empira, d'Ancier mourut, et, ce qu'il y eut de plus fâcheux pour ses hôtes, il mourut *ab intestat*.

» Grande désolation parmi les fils de Loyola : fort heureusement pour eux, un des frères servans de la communauté avait passé plusieurs années dans leur maison de Besançon. Ce modèle des *Crispins*, témoin de la douleur générale, entreprend de la calmer. Son esprit inventif découvre un remède à un malheur qui n'en paraît pas susceptible, et le digne serviteur apprend à ses maîtres qu'il connaît en Franche-Comté un

paysan dont la voix ressemble tellement à celle du défunt, que tout le monde s'y trompait. A ce coup de lumière, l'espérance des pères se ranime ; ils conviennent de cacher la mort de l'ingrat qui est parti sans payer son gîte, et de faire venir l'homme que la Providence a mis en état de les servir dans cette importante occasion. C'était un nommé Denis *Euvrard*, fermier d'une grange appartenant à d'Ancier lui-même, et située au village de Montferrand, près de Besançon. Mais comment le déterminer à entreprendre le voyage? Le frère jésuite avait donné l'idée du projet, on le charge de l'exécution. Le voilà parti pour la Franche-Comté. Il arrive et va trouver Denis Euvrard : il l'aborde en secret et commence par le faire jurer de ne rien révéler, même à sa femme, de ce qu'il vient lui apprendre. Alors il lui dit que M. d'Ancier est malade à Rome, et veut faire son testament ; mais qu'ayant auparavant des choses esssentielles à lui communiquer, il l'envoie chercher, et promet de le récompenser généreusement. Le fermier ne balance pas ; sans parler de son voyage à personne, il se met en route avec le frère, et tous deux se rendent à Rome, dans la maison du

Grand-Jésus. Dès que Denis Euvrard y est entré, deux jésuites viennent à sa rencontre : « Ah! mon pauvre ami, lui disent-ils, avec l'air » et le ton de la douleur, vous arrivez trop » tard, M. d'Ancier est mort. C'est une grande » perte pour vous et pour nous; son intention » était de vous donner sa grange de Montferrand, et de léguer le reste de ses biens à nos » pères de Besançon, mais il n'y faut plus » songer. » Alors ils le conduisirent dans une chambre; on l'y laisse reposer, et il demeure seul, abandonné à ces réflexions.

» Le lendemain, un des mêmes pères qui l'avaient entretenu la veille, vient le voir, et la conversation retombe sur le même sujet : « Mon cher Euvrard, lui dit le jésuite, il » me vient une idée. C'était l'intention de » M. d'Ancier de faire son testament; il vou- » lait vous donner sa grange de Montferrand, » et à nous le surplus de ce qu'il possédait. Vous » avouerez qu'il était maître de ses biens. Il » pouvait en disposer comme il le jugeait con- » venable. Ainsi l'on peut regarder ces biens » comme nous étant déjà donnés devant Dieu. » Il ne manque donc que la formalité du tes-

» tament; mais c'est un défaut de forme qu'il » est possible de réparer. Je me suis aperçu » que vous avez la voix entièrement semblable » à celle de M. d'Ancier. Vous pourriez facilement le représenter dans un lit, et dicter un » testament conforme à ses intentions. Surtout » vous n'oublierez pas de vous donner la grange » de Montferrand. »

» Le bon fermier se rendit sans peine à l'avis du casuiste. Le père jésuite, parfaitement instruit des biens du défunt, fit faire à Denis Euvrard plusieurs répétitions du rôle qu'il devait jouer. Enfin, lorsque celui-ci parut assez exercé, il fut mis au lit; on manda le notaire, et deux hommes distingués de la Franche-Comté, l'un conseiller au parlement, l'autre chanoine de la métropole, qui se trouvaient alors à Rome, furent invités, de la part de M. d'Ancier, à venir assister à son testament. Il faut remarquer que depuis quelque tems ces deux personnes s'étaient souvent présentées pour voir M. d'Ancier, et qu'on leur avait toujours répondu qu'il n'était pas en état de les recevoir. Quand le notaire et tous les témoins furent arrivés, le soi-disant moribond, bien enfoncé dans le lit,

son bonnet sur les yeux, le visage tourné contre le mur, et ses rideaux à peine entr'ouverts, dit quelques mots à ses deux compatriotes ; puis on s'occupa de l'acte pour lequel on s'était assemblé.

» Après le préambule ordinaire, le testateur révoque tout testament qu'il pourrait avoir fait précédemment et tout autre qu'il pourrait faire par la suite, à moins qu'il ne commence par ces mots : *Ave*, *Maria*, *gratiâ plena*. Il élit sa sépulture dans l'église des révérends pères jésuites à Rome, sous le bon plaisir et vouloir du révérend père général. Il donne et lègue une somme de 50 fr. à chacune des pauvres communautés religieuses de Besançon, et une autre somme aussi très-modique, avec un *tableau*, à l'un de ses parens.

« *Item*, continue-t-il, je donne et lègue à » Denis Euvrard, mon fermier, ma grange de » Montferrand et toutes ses dépendances. » A ces derniers mots, le jésuite, qui était assis auprès du lit, parut fort étonné. L'acteur ajoutait à son rôle, et ce n'est point ainsi qu'on l'avait fait répéter. L'enfant d'Ignace observa donc au testateur, « que ces dépendances étaient con-

» sidérables, puisqu'elles comprenaient un mou-
» lin, un petit bois et des cens » ; mais l'homme qui était dans le lit ne voulut en rien rabattre, et soutint qu'il avait les plus grandes obligations à ce fermier.

« *Item*, je lègue et donne audit Denis Eu-
» vrard, ma vigne, située à la côte des Mâ-
» çons, et de la contenance de quatre-vingts
» ouvrées. »

(Nouvelle observation de la part du révérend père, même réponse de la part du testateur.)

« *Item*, je donne et lègue audit Denis Eu-
» vrard mille écus à choisir dans mes meilleures
» constitutions de rente, et tout ce qu'il peut
» me redevoir de termes arriérés pour son bail
» de la grange de Montferrand. »

(Ici le jésuite, outré de dépit, voulut encore faire des remontrances ; mais il n'en eut pas le tems, et la parole lui fut coupée par le malade.)

« *Item*, je donne et lègue une somme de
» cinq cents francs à l'enfant de la nièce dudit
» Denis Euvrard, sous doute que cet enfant est
» de mes œuvres. »

» Le révérend père était resté sans voix ; mais

il étouffait de colère. Enfin le testateur déclara que « quant au surplus de ses biens, il nommait, instituait ses héritiers seuls et universels, pour le tout, les pères jésuites de la » maison de Besançon, à charge par eux de » bâtir leur église suivant le plan projeté, d'y » ériger une chapelle sous l'invocation de saint » Antoine et de saint François, ses bons patrons, et de célébrer dans ladite chapelle une » messe quotidienne pour le repos de son ame. »

» Tel est ce testament singulier, qui a servi de modèle à celui de *Crispin*, et qui n'est certainement pas moins plaisant. Mais M. d'Ancier ne fit point comme *Géronte*, il ne revint pas. Sa mort fut annoncée le lendemain; on publia le testament à l'officialité de Besançon, et les jésuites furent mis en possession de cet héritage.

» Quelques années après, Denis Euvrard se trouva véritablement dans l'état qu'il avait si bien joué à Rome. Voyant qu'il touchait à la fin de sa vie, il sentit des remords, et fit à son curé l'aveu de tout ce qui s'était passé. Celui-ci, qui n'avait point étudié la morale dans les casuistes de la société de Jésus, représenta au moribond l'énormité de son crime.

» Ce pasteur éclairé lui dit que, « devant un » notaire assisté du juge du lieu et de plusieurs » témoins, il fallait déclarer dans le plus grand » détail la manœuvre à laquelle il s'était prêté, » et faire en même tems aux héritiers de » M. d'Ancier un abandon, non-seulement des » biens qu'il s'était donnés, mais encore de » tout ce qu'il possédait. » La déclaration et l'abandon furent faits dans toutes les formes, et suivis de la mort de Denis Euvrard.

» Dès que les héritiers naturels de M. d'Ancier eurent en main des pièces si fortes, ils se pourvurent contre le testament; ils gagnèrent d'abord à Besançon, dans le premier degré de juridiction; on en appela au parlement de Dôle, ils gagnèrent encore. Une dernière ressource restait à la société, et le procès fut porté au conseil suprême de Bruxelles (la Franche-Comté, soumise à l'Espagne, dépendait alors du gouvernement de Flandre); dans ce dernier tribunal le crédit et les intrigues des jésuites prévalurent enfin : les deux premiers jugemens furent cassés, et les pères maintenus dans la possession des biens dont ils jouissaient : aussi lit-on sur le frontispice de leur église, possédée à présent

par le collége de Besançon, *ex munificenciâ domini d'Ancier.*

» On ne peut douter que Regnard, qui voyagea beaucoup dans sa jeunesse, n'ait eu connaissance de cette anecdote. Il en fut vraisemblablement instruit à Bruxelles où il alla en 1681, c'est-à-dire dans un tems où devait s'y conserver encore la mémoire de ce singulier procès, puisqu'il avait eu pour témoins tous ceux des habitans de cette ville qui se trouvaient alors âgés de cinquante à soixante ans. Quand le poète composa dans la suite sa comédie du *Légataire*, il se garda bien de citer la source qui lui en avait fourni l'idée, c'était l'époque de la plus grande puissance des jésuites; il eut donc la prudence de cacher ce que sa pièce leur devait, et ces pères eurent la modestie de ne pas le réclamer.

» Il paraît cependant que Regnard ne s'attribua point la gloire de l'invention, ou du moins qu'elle lui fut contestée. C'est ce que semble indiquer un passage du *Dictionnaire portatif des théâtres. On prétend*, y est-il dit à l'article du Légataire, *qu'un fait véritable a donné lieu à cette pièce.* Mais ce fait n'est guère connu que dans

la Franche-Comté, où le prétendu testament de M. d'Ancier existe encore. On peut croire qu'après avoir gagné leur procès à Bruxelles les jésuites n'oublièrent pas d'anéantir la déclaration de Denis Euvrard, seule pièce de la procédure qui pût remettre leur droit en question. »

Le lendemain M. Courier voulut être mon guide, et je commençai mes courses dans la ville. Besançon est bien bâtie; ses rues sont larges et commodes. On y trouve plusieurs hôtels construits avec goût, tels que ceux de M. *Terrier-Santans*, maire de la ville; de M. de *Valais;* du président de *Camus;* de M. de *Germigney;* l'hôtel *Fleury*, appartenant à M. *Droz*, conseiller à la cour royale, etc.; mais les plus beaux édifices sont, sans contredit, la préfecture, le palais de justice, l'Hôtel-Dieu, les casernes, les greniers de la ville, et surtout l'hôpital, si remarquable par l'immensité, l'élégance de ses constructions, sa superbe grille en fer, son admirable administration, et le dévouement vertueux des sœurs qui desservent cet asile du pauvre.

Le *Doubs* traverse la ville, et le pont qui lie les deux quais, vieux et lourd, mais solide, est l'ouvrage des Romains.

Je montai le vaste perron de l'église de la *Madeleine*, dans laquelle on entre par trois larges portes, au dessus desquelles on a placé trois larges écriteaux où on lit en grosses lettres : *Vivent les missionnaires et leur zèle apostolique! les habitans de Besançon à J. C. pour toujours.* L'architecture de cette église, bâtie dans le goût moderne, est assez élégante ; j'admirai surtout la tribune qui soutient les orgues ; la hardiesse de son exécution la fait paraître comme suspendue en l'air.

Le portail de l'église de Saint-Pierre est soutenu par six colonnes, dont la sculpture n'est point achevée. Cette église, nouvellement construite, est de ce style maniéré que les artistes appellent *rococo*. L'intérieur ressemble à une décoration de théâtre ; on y remarque un *Christ sur les genoux de sa mère*, groupe en pierre de *Lebreton*, statuaire de Besançon, qui a joui de quelque célébrité. En face de cette église est une fontaine que décorait, avant la révolution, une

statue en bronze de Charles-Quint, exécutée par *Claude Lullier*, et qui représentait le monarque à cheval sur l'aigle impérial à double tête.

Je montai la grande rue en laissant à ma droite les vastes magasins de M. *Marquiset*, l'un des négocians les plus recommandables de la ville. Sa maison, ci-devant le couvent des Grands-Carmes, sert d'entrepôt à une énorme quantité de marchandises qu'amènent à Besançon le canal, *Monsieur* et les *rouliers* du commerce. Un peu plus loin se trouve le palais *Grandvelle*, édifice d'une architecture douteuse, orné d'un préau pareil à ceux des cloîtres, et entouré de portiques; ce palais vaste, et passablement conservé, appartient aujourd'hui à un marchand de bas : nouvel et singulier exemple des vicissitudes humaines! A gauche, dans une rue étroite, masquée par la chétive église de Saint-Maurice, s'élève la bibliothèque publique, composée de soixante mille volumes : cette superbe collection est confiée aux soins de l'infatigable et modeste *Weiss*, né à Besançon, et l'un des plus savans bibliographes de l'Europe. Je ne pus me refuser au plaisir d'aller saluer le plus simple, le plus confiant, le plus désinté-

ressé des hommes, chez lequel les qualités du cœur l'emportent encore sur celles du savoir, de l'esprit, et que ses compatriotes honorent sans doute autant qu'il en est digne.

La salle qui renferme la bibliothèque est vaste, et décorée d'un buste en marbre du poète *Mairet*, né dans cette ville, et qui, l'un des premiers, débrouilla le chaos de l'art dramatique en France, en composant la première tragédie régulière, frayant ainsi la route au grand Corneille; des bustes en plâtre de l'historien *Chifflet*, du baron *Percy*, créateur, en quelque sorte, de notre chirurgie militaire; de *Dunod*, jurisconsulte; de *Devosge*, dessinateur célèbre; du comte de *Pressigny*, mort dernièrement, archevêque de Besançon : prélat doué d'un esprit supérieur et des plus aimables qualités sociales; plein de charité, quoique peu riche; pieux et tolérant au milieu d'un clergé qui avait peut-être besoin de ses exemples; ami éclairé des arts, qui, ambassadeur à Rome depuis la restauration, y couvrit d'une protection signalée des artistes persécutés pour opinions politiques; son souvenir ne périra pas dans le cœur de ses diocésains, etc. On achève un bâtiment accolé à

la bibliothèque, dont il n'est que la continuation, et qui est destiné à recevoir la riche collection de livres, de dessins et de bustes antiques, léguée à la ville par M. *Pâris*, architecte distingué.

Je me dirigeai ensuite vers la place Saint-Jean; on venait d'y placer un calvaire d'assez mauvais goût : ce calvaire est construit près des ruines d'un arc de triomphe vulgairement appelé *Porte-Noire*, élevé jadis en l'honneur de *Crispus*, ce malheureux fils de Constantin, qui périt comme le fils de Thésée, victime de la passion dédaignée d'une belle-mère. Après avoir passé une partie de sa jeunesse à Besançon, il se signala par une victoire sur les Germains. Pour soutenir cet *arc de triomphe* qui menaçait ruine, on s'était avisé d'en remplir tous les vides avec une maçonnerie lourde et grossière : on avait même élevé au dessus, en forme de tour, des murailles qui en dissimulaient les vraies proportions. On vient enfin de dégager l'arc de *Crispus* et non d'*Aurélien* comme on l'avait cru long-tems; cet arc triomphal, quoique dégradé, conserve encore un air de majesté qui rappelle le peuple *roi*. Pour peu que le monument qu'on se propose

d'élever à Besançon à la mémoire de Pichegru, soit dans le genre du calvaire, on pourra, en le comparant à celui de Crispus, savoir au juste de combien les arts ont reculé dans cette ville depuis plus de vingt siècles. Je passai sous cet arc, et j'entrai dans l'église cathédrale de Saint-Jean. Le *style* de ce monument tient de l'arabe et du gothique ; on y remarque deux maîtres-autels, et vis-à-vis de l'archevêque, le buste en marbre de *Pie VI*, par *Pizani*, sculpteur italien, une belle résurrection de *Carle Vanloo*, et deux anges adorateurs, en marbre, par *Lebreton*, qui excitent l'admiration des connaisseurs. On y voit aussi une très grande chapelle dite *du Saint-Suaire*, toute revêtue en marbre : on y fait conserver cette relique fameuse que l'on montrait au peuple, du haut du clocher, à deux époques de l'année. Cette cérémonie, pendant laquelle les portes de la ville étaient fermées et toute la garnison sous les armes, attirait une foule de pélerins et d'étrangers, principalement de la Suisse catholique, au nombre de près de quarante mille. Plusieurs se prétendaient *possédés du diable*, et venaient s'offrir aux exorcismes. Le *Saint-Suaire* a été détruit

à la révolution, et l'on n'a plus entendu parler de *possédés*.

On voit également dans la même cathédrale un assez beau tableau représentant la *prédication de saint Ferréol* et *saint Ferjeux*, premiers apôtres de la Séquanie *.

De là je montai à la citadelle, l'un des plus beaux ouvrages de Vauban, et qui, malgré sa hauteur, est, comme je l'ai déjà dit, dominée de toutes parts. Sa construction a coûté si cher que Louis XIV demandait un jour si les murs en *étaient d'or;* ses cours, ses ponts-levis, ses murs épais et taillés souvent dans le roc, inspirent une espèce de terreur, qui s'augmente encore en passant sous les voûtes sombres où sont placés les cachots; les escaliers supérieurs chancellent

* Je ne me suis point informé s'il avait été ouvert à Besançon une souscription en faveur des malheureux Grecs. Mais il me paraît impossible que les habitans d'une ville chrétienne et religieuse, qui compte parmi ses premiers apôtres et ses premiers évêques *deux citoyens d'Athenes*, saint Ferréol et saint Ferjeux, qui leur doit d'avoir été éclairée par le flambeau de la foi, n'aient pas envoyé quelques offrandes à cette poignée de chrétiens qui s'efforcent si héroïquement de briser un joug odieux.

sous le pied ; mais on oublie bientôt le danger, et les tristes lieux qu'on vient de parcourir, lorsque, parvenu au haut de la citadelle, on découvre la ville, les plaines, les montagnes, et cette riante promenade de *Chamars*, l'une des plus agréables de France. Plusieurs prisonniers de marque ont été enfermés dans cette citadelle, entre autres le marquis de *Saint-Simon*, le général *Bourmont*, qui trouva le moyen de s'évader ; le général *Radet*, etc.

J'allai voir le cabinet d'histoire naturelle, confié à M. *Gevril*, naturaliste aussi actif que zélé et modeste. On y trouve une belle collection d'oiseaux du pays et des climats étrangers ; des marbres de toute espèce, ainsi qu'une multitude d'objets curieux. Ce cabinet, dont la ville est redevable à M. *J. J. Ordinaire*, ancien recteur, est placé dans l'une des salles de l'université. C'est là aussi que l'académie libre de Besançon tient ses séances particulières.

En face de l'Université se trouve la nouvelle salle de spectacle, bâtiment isolé, dont six colonnes d'ordre dorique soutiennent le frontispice. L'intérieur de cette salle est spacieux, bien dé-

coré ; d'une forme demi-circulaire ; mais la construction en est vicieuse, et les règles de l'acoustique mal observées.

Je m'arrêtai au collége royal, qui appartenait autrefois aux jésuites, et l'un de leurs plus beaux établissemens dans le royaume. Ce collége fut fondé par le père du cardinal de *Grandvelle*, qui, lui-même, l'agrandit considérablement. Les bâtimens sont immenses, les cours spacieuses, les jardins vastes et biens aérés. L'église est fort belle. Le nombre des élèves de cette maison avait paru diminuer, il y a peu d'années, lors de la résurrection des jésuites de Dôle, qui n'est qu'à dix lieues de Besançon ; mais depuis qu'on a pu comparer les deux modes d'éducation et d'instruction ; depuis surtout la déplorable aventure du jeune de Saint-Moris, et quelques imputations d'un autre genre, peut-être moins fondées, on remarque que le collége de Besançon reprend faveur, et que le nombre des élèves devient plus considérable.

Le célèbre *Dumoulin*, qui avait été forcé de quitter la France, à cause de ses écrits contre les droits de la cour de Rome, professa au collége de Besançon.

Cette ville possède encore un arsenal et plusieurs établissemens religieux consacrés à l'éducation ou au service des malades et des pauvres. Capitale de la Franche-Comté, et chef-lieu du département du Doubs, où l'on trouve des usines considérables, et sept hauts fourneaux, cette ville est devenue une place de commerce importante. Elle le deviendra plus encore lorsque l'esprit parlementaire, qui n'est pas encore tout-à-fait détruit, et l'esprit jésuitique, qui ne l'a peut-être jamais été, auront fait place à des idées plus amies du développement des facultés humaines. Le canal *Monsieur* arrive maintenant sous ses murs; il traverse la ville, et lui a déjà donné une activité industrielle qu'elle n'avait jamais eue. Il s'y fait un commerce assez considérable en fils de fer, fers fabriqués et sablerie; en vins, planches, bois, épicerie, cuirs; en tissus de laine et de soie, en chapellerie et en bonneterie, et surtout en objets d'horlogerie et de mercerie.

Une colonie d'horlogers suisses, attirés par les encouragemens du gouvernement français, et éprouvant quelques persécutions dans leur pays, vint se fixer à Besançon il y a trente ans,

et y fonda une fabrique de montres. Cette fabrique, après avoir subi beaucoup de vicissitudes, est enfin établie d'une manière stable, et est aujourd'hui dans un grand état de prospérité. Le nombre des personnes qui y sont employées, et qui se trouvent disséminées dans la ville en petits ateliers particuliers et isolés, est de quatre à cinq mille.

La fabrication est de quarante à cinquante mille montres annuellement.

C'est une belle conquête faite sur l'étranger, puisque, depuis l'établissement de l'horlogerie à Besançon, la France peut n'être plus tributaire de la Suisse, comme elle l'était auparavant avec le reste de l'Europe pour cette branche d'industrie.

La ville et la manufacture doivent, m'a-t-on dit, beaucoup de reconnaissance à *M. Muguet-Cadet*, président du tribunal et de la chambre de commerce, dont le zèle éclairé autant que patriotique l'a porté dans tous les tems à accorder son appui à cette intéressante colonie, à soutenir ses efforts et à lui assurer la protection du gouvernement.

La plupart des familles attachées à l'horlogerie professent la religion réformée, et ont un temple particulier.

Parmi les autres fabriques importantes de Besançon, il faut distinguer celle de bleu de Prusse et de prussiate de potasse de MM. *Bonnet* frères, *Champion* et *Desfosses*, l'un des élèves les plus distingués de notre savant *Thénard*. Cette fabrique, qui n'existe que depuis quelques années, paraît destinée à prendre beaucoup de développement; l'établissement de bonneterie de MM. *Détrey*, et surtout la manufacture de MM. *Wey*, où l'on fabrique, à des prix très-modérés, de fort beaux tapis de laine à la manière anglaise et écossaise; des thibaudes, des bas, des couvertures de laine, des siamoises et des droguets ou draps communs, qui sont très-recherchés, à cause du bon marché, par la petite propriété. Cette fabrique, où règne un ordre admirable, et qui se meut à l'aide de mécaniques aussi simples qu'ingénieuses, de l'invention de MM. Wey, emploie déjà trois cents ouvriers; elle ne peut manquer de prospérer sous la direction de ses habiles créateurs, s'ils

ne trouvent pas dans les préjugés de l'administration un obstacle au développement de leurs machines.

Le quartier populeux, appelé *Battant*, que le Doubs sépare de la ville, et qui pourrait porter le nom de *ville haute*, est presque entièrement habité par des artisans; il renferme, ainsi que les quartiers de *Charmont*, d'*Arène*, etc., les faubourgs et les environs, un grand nombre de vignerons qui forment une classe nombreuse, jouissant d'une assez grande considération; c'est une espèce de confrérie qui se montrait, jadis, en manteau à l'espagnol, le jour de la fête de saint Vérin. A Noël, et jusqu'à la fin de janvier, ils établissent des *crèches*, c'est-à-dire de petits théâtres où l'intention première semble être de célébrer la naissance de l'enfant Jésus, mais où la représentation de ce grand événement n'est souvent qu'un prétexte subtil à la critique la plus mordante des différentes classes de la société. Proportionnés dans leur taille aux dimensions de l'espace où ils figurent, et qui n'est guère que de trois à quatre mètres de longueur, sur deux de large, les personnages ont un peu

moins d'un demi-mètre de hauteur; ils parlent et marchent au gré de ceux qui, cachés au dessous de la scène, les font mouvoir dans des coulisses, pratiquées en différens sens. Toutefois, bien que notre langue n'ait pour les désigner que le mot de *marionnettes*, il faut, pour éviter une profanation, s'abstenir soigneusement de cette expression, qui emporte ordinairement l'idée d'une farce, d'un badinage bouffon et ridicule; tandis qu'ici, selon eux, tout est sérieux, grave et en harmonie avec la sainteté du sujet. Le théâtre représente une scène champêtre, où des rochers, des grottes, de petites cabanes, un hermitage, l'étable où Jésus-Christ est né, des troupeaux avec leurs bergers et leurs bergères, forment, dans leur ensemble, un simple et joli paysage; mais les bergers et les pélerins n'ont qu'un rôle très-accessoire. Les principaux acteurs sont *Barbisi*, vigneron Bousbot, dont la franchise, sans égard pour aucune dignité, sans ménagement pour aucun amour-propre, ne dissimule en rien les vérités les plus dures; sa femme, la commère *Nattoure*, qui représente fidèlement la ménagère des

Bousbots, telle qu'elle est dans l'intérieur de sa famille, c'est-à-dire bonne, naïve, remplissant ses devoirs avec simplicité, cependant rétive et mégère, et d'une fierté rude, relativement à ceux qu'impose le droit du mariage; enfin le compère *Jeannot*, esprit pacificateur, qui calme les disputes, les divisions, et rétablit la paix, en mettant partout les hola. Le frère *Blase* (Blaise), pénitent, qui habite l'hermitage remplit encore un rôle essentiel; c'est l'oracle des bonnes gens; il dissipe tous les doutes, toutes les incertitudes, car il est versé dans les sciences occultes.

Le rideau levé, on voit passer, sur de brillans nuages, des anges, qui, en traversant les airs, révèlent, par leurs chants, la naissance de l'enfant Jésus. Ils entonnent le *gloria in excelsis*, *et l'ant fa ne se belle musique* que les bergers *étins tous aibobis*. Leurs concerts et les bruits merveilleux qui se sont répandus sur la naissance du sauveur, conduisent ces bergers *enfantoumés* à l'étable, où il doit être, pour lui offrir leur adoration. C'est alors que paraît Barbisi, trop grand raisonneur pour croire si vite au merveilleux, et qui, après mille et une conjectures, s'écrie

en chantant en patois * sur l'air : *Tra, la, la, la, la.*

Y ne peut mettre en mai çarvelle
Qu'i soit bin vra ce qu'on m'ait dit,
Qu'in roy pussant soit né de ne pucelle;
Que l'haibitant dans in pouere taudi.

TRADUCTION.

Je ne puis mettre en ma cervelle
Que soit bien vrai ce qu'on m'a dit,
Qu'un roi puissant soit né d'une pucelle;
Qu'ils habitent dans un pauvre taudi.

Cependant, une étoile lumineuse qui brille à ses yeux, livre un terrible assaut à son incrédulité ; il ne l'a jamais aperçue, elle doit présager une merveille; d'ailleurs, on a vu *das bé offans qui criint lai pas su tare ; i sont venus sus das nuaiges, et i voulint coume lou vent ; yeu vêtements étint blancs coume naige, et relusint par l'or et*

* Un nommé Gauthier, imprimeur, a publié sous son nom, en 1754, un recueil de *Noëls* anciens, en patois de Besançon. Ils sont très-piquans, et l'édition originale, devenue fort rare, est recherchée des curieux. Ces Noëls, par leur naïveté, leur originalité épigrammatique, sont placés sur la même ligne que les *Noëls* bourguignons de la Monnoye.

par l'argent. Dans sa perplexité, Barbisi s'avance à l'hermitage, et chante sur le même air :

Y vé trouva lou solitaire
Qu'on dit qu'entend l'aistrologie ;
Y lie dira en dou mouts mon aiffare,
Et i vorant s'que s'qui signifie.

TRADUCTION.

Je vais trouver le solitaire
Qu'on dit entendre l'astrologie ;
Je lui dirai en deux mots mon affaire,
Et je verrai ce que ceci signifie.

Instruit et persuadé par le solitaire, il semble dès lors prendre sur lui le soin de faire adorer l'enfant Jésus, et devient ainsi le personnage obligé qui conduit à la crèche tous les nouveaux venus qui paraissent successivement sur la scène ; c'est alors qu'il donne un libre cours à sa franchise, et les sentences épigrammatiques, les couplets satiriques coulent de sa bouche comme de source. Commère Nattoure a les honneurs de la lice ; arrivée la première, on lui apprend ses devoirs de femme, en lui montrant le bâton ; il y a ensuite le mot pour le compère Jeannot, pour l'avocat, le juge, le négociant, en un mot

pour toutes les classes de la société, à qui Barbisi, ouvrant très-naïvement son cœur, débite, d'un ton de voix sonore et imposant, force vérités et force morale.

Sous le régime impérial, les Bousbots s'avisèrent de conduire à la crèche un personnage représentant M. le préfet du Doubs, J*** D***. Barbisi l'aborda, et lui déclara son sentiment, suivant toute apparence, sans trop de précautions oratoires; le préfet trouva la plaisanterie de mauvais goût, et fit supprimer cet amusement *.

« Besançon; me dit M. Courier, avait pris le nom de *Chrysopolis* (ville d'or). On croyait que ce nom provenait des paillettes d'or que le *Doubs*, nouveau Pactole, roulait dans ses flots, surtout près du petit bourg d'Orchamps, qu'il côtoie à deux lieues de *Dôle*, et dont nous avons déjà parlé; mais il est plus probable que Be-

* L'usage de *jouer la Crèche* à Besançon a fini par ne plus être particulier aux Bousbots; des artisans de toutes les conditions en établissent, dans l'espoir d'un gain modique, en sorte que ce spectacle, toujours le même quant au fond, a cependant perdu de son sel et de son intérêt primitif.

sançon s'appelait *Crispopolis*, et par corruption *Crispolis*, du nom du fils de Constantin. Si on en croit un historien moderne, « tout ce qui avoisine cette ville respire un parfum de mythologie grecque. *Chamars* était *Campus Martis ; Chaudane, Collis Dianæ ; Chamblon, Campus Bellonis ;* le *Champ forgeron, Campus Vulcani ; Montarmot, Mons Termini ; Port-Jean, Portus Jani ; Champ Vachot, Campus Bacchi ; Mont-Jouot, Mons Jovis*, etc..... Dans Besançon même, la rue *du Châteur*, où se faisait un grand commerce de chevaux, attribue sa dédicace aux divins jumeaux Castor et Pollux. »

Les amateurs d'antiquité admirent les beaux restes du canal d'*Arcier*, ouvrage des Romains. C'est un aqueduc qui amenait de deux lieues, à Besançon, sur le Forum, les eaux fraîches et pures du village d'Arcier. Besançon n'ayant que quatorze fontaines faiblement alimentée par une source unique, et étant exposées à manquer d'eau, un habile préfet de ce département, M. *Devilliers du Terrage*, avait conçu l'heureuse idée de restaurer ce canal, dont une grande partie a été conservée, et avait obtenu des fonds

considérables pour commencer une si utile dépense ; mais une impulsion fâcheuse, qui se fait, m'a-t-on dit, trop souvent sentir dans ce pays, réussit à détourner ces fonds pour les employer à une destination plus empreinte de l'esprit de parti que du sentiment d'une utilité générale.

On remarque à Besançon un autre monument de la grandeur romaine : c'est une des portes de la ville connue sous le nom de *Porte-Taillée*, parce qu'elle fut ouverte dans le roc vif..... Ce grand travail paraît avoir été fait dans le double objet de pratiquer une entrée dans la ville et d'y établir un passage aux eaux du canal d'Arcier.

Si, en passant au delà de la Porte-Taillée, on remonte le Doubs, on aperçoit bientôt les restes d'un des plus anciens châteaux de la Franche-Comté : on ignore et l'époque précise de sa fondation et celle de sa destruction, qu'on attribue tantôt à Louis XI, qui en fit prendre possession par de *Lude*; tantôt à Louis XIV, qui, trouvant dans le droit du vainqueur celui d'assurer sa conquête, voulut faire disparaître toutes les pe-

lites forteresses assises sur des points culminans. Quoi qu'il en soit, le château de Montfaucon a donné son nom à une puissante maison du comté de Bourgogne, d'où sont sortis trois archevêques de Besançon. On contemple avec une surprise mêlée de respect ces ruines magnifiques au haut d'une des plus belles montagnes de la contrée ; car Montfaucon élève sa cime orgueilleuse au dessus de toutes celles qui l'environnent, comme les nobles châtelains de ce nom faisaient dominer autrefois leur orgueil sur leurs faibles vassaux.

Besançon a donné le jour à un grand nombre d'hommes célèbres dans l'épiscopat, dans la carrière militaire, dans les sciences, dans les lettres, et dans les arts, dont plusieurs sont encore vivans.

Parmi les prélats, on compte M. *Frère de Villefrancon*, archevêque actuel de Besançon, conseiller d'état et pair de France, successeur de M. de Pressigny.

M. *de Chaffoy*, aujourd'hui évêque de Nîmes, pontife remarquable par la sagesse de son zèle et sa pieuse modération dans un pays de reli-

gions diverses, où ces vertus étaient si nécessaires *.

Besançon a produit aussi des généraux illustres : le maréchal *Moncey* **, duc de Conégliano pair de France, l'un des hommes de guerre les plus distingués de son tems, en qui se réunit l'accord si rare du talent, d'un courage brillant, d'un désintéressement tout antique et du plus héroïque caractère ; il a laissé en Italie et en Espagne des souvenirs impérissables dans la pensée des peuples.

L'intrépide et irréprochable lieutenant-général *Pujol* : il suffit de le nommer pour rappeler un des chefs les plus vaillans des armées françaises, un de tous ceux de l'Europe qui aient le mieux acquis ses grades sur le champ de bataille, et

* M. *Tharin*, évêque de Strasbourg, l'un des plus jeunes prélats du royaume, est auteur d'une apologie des révérends pères jésuites, ayant pour titre : *Nouvelles considérations philosophiques et critiques sur la société des jésuites, sur les causes et les suites de sa destruction.* — A Versailles, de l'imprimerie de Lebel.

** Il est possesseur d'une usine considérable à Moncey; il y a fait appliquer fort heureusement les méthodes anglaises à la fabrication du fer en cercle et en barre.

dont les nombreuses blessures pourraient faire regarder aujourd'hui sa vie comme un miracle. C'était le douzième cheval qui venait d'être tué sous lui par un obus qui, en éclatant, l'avait jeté lui-même à plus de vingt-cinq pieds en l'air, quand Napoléon disait : *Si Pajol en revient, il ne doit plus mourir.* Le salut du comte Pajol étonnait l'empereur ; car il savait à combien de dangers, à combien d'actions glorieuses il avait exposé sa vie : il disait de lui, en présence de tout son état-major, du prince Berthier, du maréchal Mortier, etc., *qu'il n'avait plus de général de cavalerie, que Pajol ; que celui-là savait non-seulement se bien battre, mais ne pas dormir, se bien garder et n'être jamais surpris.....* Plus tard, après l'avoir décoré sur le champ de bataille de la dignité de grand-officier de la Légion-d'Honneur, put-il joindre encore à cette récompense une plus belle marque d'estime et d'affection que ces paroles accompagnées d'embrassemens : *Si tous les généraux m'avaient servi comme vous, l'ennemi ne serait pas en France?*

Le lieutenant-général comte *Ruty*, qui commandait l'artillerie dans la journée de Water-

loo, aujourd'hui conseiller d'état, directeur des poudres et salpêtres, pair de France. Les lieutenans-généraux *Donzelot* et *Préval;* le général *Baudrand*, et les colonels *Blanc* et *Laurent*, excellens officiers du génie; le général d'artillerie *Griois;* le colonel *Oudet*, tué à Wagram, dans une embuscade avec vingt-deux officiers de son régiment; le lieutenant-colonel d'artillerie *Pertusier*, auteur des *Promenades pittoresques sur le Bosphore et à Constantinople*, etc.

Et, dans les autres carrières, le poète *Mairet*, dont je vous ai parlé à l'occasion de la bibliothèque; le savant abbé *Bullet*, professeur de théologie à l'université de Besançon, auteur du *Dictionnaire celtique; Suard*, mort, il y a peu d'années, secrétaire de l'académie française, et qui fit long-tems aux étrangers lettrés les honneurs de la capitale. Pendant qu'il était élève de l'université assez orageuse de Besançon, ayant figuré dans un duel où succomba un officier de la garnison, parent d'un ministre, il fut enlevé en vertu d'une lettre de cachet et transporté aux îles Sainte-Marguerite. Dans la solitude de sa prison, qui dura plusieurs années,

il prit un goût décidé pour l'étude, et cet événement détermina sa vocation littéraire ; *Acton*, qui, fils de médecin, devint premier ministre et favori du roi de Naples, Ferdinand Ier ; *Blavet*, musicien et compositeur célèbre ; le jésuite *Nonotte*, si burlesquement immortalisé par Voltaire ; le prince de *Montbarrey*, ancien ministre de la guerre, mort depuis la révolution* ; le père *Elisée Copel*, carme déchaussé, prédicateur célèbre, mort en 1783 ; *Droz***, si connu par son aimable philosophie et par la classique élégance de ses ouvrages ; *Charles Nodier*, littérateur d'une profonde instruction, d'une imagination féconde et brillante, dont il est peut-être à regretter que le goût et la philosophie n'aient pas toujours dirigé la plume ; *Victor Hugo*, poète romantique et romancier, né à Besançon, dans le tems où son père y était employé militairement ; *Baron d'Alarde*, dit *Francis*, l'un de nos vaudevillistes les plus féconds et les plus spirituels ; *J. J. Ordinaire*,

* On publie en ce moment des Mémoires sous son nom, quatre volumes in-8°.

** Reçu à l'académie le 7 juillet 1825.

ancien recteur de l'académie universitaire de Besançon, où il a laissé de profonds regrets, actuellement inspecteur-général des méthodes d'enseignement : c'est dans cette académie qu'il fit, avec un dévouement admirable, les premiers essais de sa Méthode d'enseignement des langues anciennes, méthode qu'il a développée depuis, dans un écrit remarquable, et dont il suit aujourd'hui l'application avec un succès non contesté, dans le bel établissement *Morin*, à Fontenay-aux-Roses, près Paris ; enfin M. *Chifflet*, premier président à la cour royale et membre de la chambre des députés, où il a obtenu une célébrité que je ne caractériserai pas. M. Chifflet, dont la famille remonte à plusieurs siècles, compte, parmi ses ancêtres, des magistrats, des médecins, des diplomates, des jurisconsultes, des historiens et des jésuites. Il possède, ajouta M. Courier, un monument précieux, c'est un taureau en bronze, à trois cornes, découvert en 1756, à Avrigney, et acheté par M. de Choiseul, ancien archevêque de Besançon, qui le fit graver.

Ce fut à Besançon, en 1157, que deux légats

étant venus se plaindre à Frédéric Barberousse d'une insulte faite à l'archevêque de Landau, s'exprimèrent d'une manière si insolente au milieu de la diète, qu'Othon de Bavière faillit en tuer un avec l'épée impériale qu'il portait.

C'est encore dans cette ville que mourut et fut enterré, sous l'habit de cordelier, *Jacques de Bourbon*, époux de la fameuse *Jeanne* de Naples. Son fils, *Claude d'Aix*, aussi cordelier, fut inhumé à Dôle.

Nous avions parcouru la ville en voyageurs un peu sauvages; le lendemain, je fis seul une visite à l'un de ses habitans les plus aimables. La rue de *Glère* m'avait rappelé la demeure de M. *Faurie Devienne*, ancien directeur des douanes, dont l'esprit, malgré son âge avancé, n'a rien perdu des grâces et de la vivacité de la jeunesse. Après des reproches bien mérités sur ma *sauvagerie*, l'aimable vieillard m'assura qu'il ne m'aurait pas pardonné, et que je ne me serais pas pardonné à moi-même, si je n'avais assisté au concert de la *Sainte-Cécile*, qui devait avoir lieu chez lui ce soir-là même. En attendant je visitai son magnifique jardin, dessiné par le

célèbre *Morel*, de Paris. Ce jardin a la forme des prés-bois du Jura.

Tout chez mon second hôte respire l'aisance et le bon ton. Riche célibataire, M. Devienne fait un noble usage de sa fortune ; ami de *Garat* et de *Chérubini*, il est lui-même un habile compositeur. On a de lui plusieurs *œuvres* d'un bel effet. Les connaisseurs estiment son *Pater*, composition large et savante, pleine d'harmonie et de sentiment, et surtout son oraison dominicale, espèce d'*Oratorio*.

On m'avait promis de belle et bonne musique ; on m'a tenu parole ; à défaut de M^me^ la comtesse *Merlin*, il faut avoir entendu M^me^ *Chabert*, femme du général commandant du département, pour se faire une idée du charme de la voix humaine et de toute la puissance de la musique ; elle accompagnait une jeune et jolie personne dont le père et l'oncle sont également recommandables comme savans et comme hommes publics ; je veux parler de M^lle^ *Adèle B**** que j'avais eu l'honneur de rencontrer à Paris.

M. Devienne avait réuni dans cette soirée tout ce que Besançon possède d'amateurs, et,

certes, j'étais loin de m'attendre à trouver, dans une ville de province du troisième ordre, un cercle aussi distingué sous tous les rapports. Le bon choix des morceaux, le talent des exécutans, l'attention de l'auditoire, tout contribuait au charme de ce concert, auquel assistaient près de trois cents personnes réunies par la passion de la musique.

Après le concert, on forma des contre-danses dans les autres salons : les curieux, et je fus de ce nombre, s'approchèrent d'une fort belle optique, peinte par Noël, et représentant des marines, des incendies, des sujets terribles ou gracieux, avec une vérité, une force, un ton de couleur admirables.

Je parvins auprès de l'aimable *Adèle*, et, tout en lui rappelant les bons amis, les bons parens qu'elle avait laissés dans la capitale, je lui donnai l'occasion de me parler des *Bizontins*. « Je ne puis être pour eux un juge impartial, me dit-elle ; leur affection, leur indulgence pour les faibles talens que j'ai cultivés sous leurs yeux, méritent toute ma reconnaissance ; mais vous voyez combien ils sont avides de grandes

réunions ; ils y portent un ton parfait, des manières nobles, mais un sang-froid et une immobilité qui étonnent les étrangers. Toujours sur la réserve, et assurés de se suffire entre eux, leur accueil est glacé ; ils ne se livrent qu'après un long et pénible examen ; mais s'ils reconnaissent en vous les qualités qui ont droit à leur estime, la solidité qui les caractérise, vous faites aussitôt partie de cette nombreuse famille, qui vous donnera, dans l'occasion, des preuves d'intérêt, de confiance, et même de dévouement. »

On me présenta deux hommes très-intéressans : l'un est un sculpteur, protégé de M. Bozio (*Clessinger*), l'autre un naturaliste, *Gevril*, dont j'ai déjà parlé. Tous deux consacrent leurs travaux à enrichir le cabinet d'histoire naturelle, à orner de statues estimées les édifices publics, par amour pour une ville dont ils reçoivent quelques encouragemens, peu considérables à la vérité, mais où ils trouvent un honorable témoignage d'estime.

Pendant une semaine presque entière que je passai à Besançon, je désirais visiter les envi-

ons de cette ville que M. Devienne avait particulièrement recommandés à mon attention. L'empressement de M. Courier à s'offrir pour m'accompagner fut encore pour moi du plus heureux présage, car je n'osais l'attribuer, dans cet homme aimable, au seul plaisir d'être avec moi : j'imaginerai naturellement qu'au moment de revoir des lieux déjà connus de lui, ses souvenirs lui retraçaient sans doute de beaux sites, de grands travaux, et peut-être des actions sublimes.

N° VI. — 24 *mars* 1822.

THORAISE,

SOEUR MARTHE.

Tous les malheureux sont mes amis!

Au midi de Besançon, et en descendant le cours du Doubs, des montagnes imposantes s'offrent partout aux regards; à les voir de la ville, elles paraissent si resserrées et tellement liées entre elles, que l'œil, inquiet sur le lit de la rivière, lui cherche de loin quelque passage à travers leurs groupes impénétrables, qui semblent lui dire, comme Dieu à la mer : *Tu n'iras pas plus loin.* Allions-nous gravir les flancs escarpés de ces monts sauvages? serions-nous seulement spectateurs de la fureur impuissante du fleuve qui vient en grondant frapper ces digues invincibles, reflue un instant sur lui-même, et s'a-

bîme enfin dans leurs entrailles, au sein d'un gouffre sans fond? On ne peut soupçonner, en effet, ni route pour la marche d'un homme, ni lit pour le cours d'une rivière; c'était cependant cette direction que nous devions parcourir pour nous rendre à *Thoraise*, petit village situé à trois lieues de Besançon, et où passe le canal *Monsieur*, dont on m'avait vanté les travaux conçus et exécutés avec une hardiesse merveilleuse; mais l'œil qui, des portes de la ville, n'apercevait qu'un mur impénétrable de rochers, voit bientôt les montagnes se séparer les unes des autres, et former, en s'éloignant, deux chaînes bien distinctes. D'abord l'espace suffit à peine à la route et à la rivière, mais insensiblement il s'élargit de plus en plus, et devient une vallée dont la brillante fertilité contraste avec la sécheresse et l'âpreté des montagnes qui l'entourent. Entre le Doubs et la route qui se sont ainsi séparés, l'un pour côtoyer à droite une des deux chaînes la moins aride et la moins escarpée, l'autre pour longer la plus sauvage et la plus menaçante, on découvre devant soi des jardins, des vignes, des champs et des vergers à perte de vue. C'était en cheminant que

nous faisions ces observations ; mais si nos regards s'élevaient vers le sommet de la montagne au pied de laquelle se trouve la route, à travers les feuillages sinistres d'un buis épais et noirâtre, nous apercevions, avec frayeur, des pointes de rochers ébranlées dans leurs racines, calcinées par le tems, et prêtes à fondre sur la tête de l'imprudent voyageur. On rencontre à chaque pas des éboulemens, des fragmens de rochers détachés de leurs masses, qui attestent la réalité du danger, et l'on me fit voir la place d'où un malheureux ouvrier, sans avoir eu le tems de fuir, avait été jeté, les jambes séparées du tronc, à cinquante pas dans les champs.

Cependant nous arrivâmes sans accident vis-à-vis d'un joli village situé sur la rive droite du Doubs ; *Velote* est son nom : isolé au milieu de la vallée, il embellit le paysage et répand la vie dans la plaine.

On ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'admiration, à la vue de cet espace resserré entre des lieux arides et qui partout présente la végétation la plus riche et les fruits les plus exquis. Le Doubs, qui, peu auparavant, fuyait rapidement, semble ici ralentir son cours

et vouloir, en promenant ses eaux avec calme, arroser à plaisir et fertiliser ces vergers magnifiques; en cherchant à le suivre à travers les arbres qui, par intervalle, le dérobent aux regards, nous aperçûmes dans la chaîne qu'il côtoie, une petite montagne appelée *Calvaire;* on assure que l'on chercherait vainement sur le globe deux montagnes qui aient plus de ressemblance entre elles que ce point de la Franche-Comté et le Calvaire de *Jérusalem.*

Nous atteignions dans ce moment un charmant village appelé *Beurre*, situé à une lieue de Besançon, et renommé par la beauté de ses vergers, où nous fîmes une halte nécessaire.

Après avoir visité l'église, qui est très-petite, mais remarquable par son élégante propreté, et admiré les sites qui nous entouraient, nous nous remîmes en route, et tout en devisant sur les ruines d'un vieux château que le tems respecte encore au haut de la montagne d'*Argué*, nous atteignîmes enfin le chemin étroit qui conduit au *bout du monde.* Ce n'est autre chose qu'un site curieux formé par la longue chaîne de montagnes que la route côtoie depuis Besançon jus-

qu'à Beurre : là elle s'arrête tout à coup comme si elle était coupée, et forme, en s'enfonçant sur la gauche, un bassin profond d'environ un quart de lieu; on rencontre d'abord une jolie maison de campagne, bâtie à la moderne, et qui forme un contraste frappant avec les modestes chaumières groupées derrière; en suivant les bords d'un joli ruisseau, on trouve d'espace en espace de petits moulins, la plupart dégradés et hors de service.

Cependant, des deux côtés, les montagnes se parent déjà, l'une, à gauche, de superbes noyers; l'autre, à droite, de chênes plus majestueux encore. Bientôt, en approchant du bassin qui se resserre, la lumière devient sombre, et le bruit de la cataracte couvre entièrement celui du ruisseau et des moulins; on voit cette cataracte se précipiter de la partie la moins élevée de la montagne qui se présente au fond; elle tombe comme une nappe brillante dans le bassin, sur un immense banc de rochers, et forme, en rejaillissant au loin, une pluie fine et abondante. La chute d'eau laisse entre elle et le rocher un vide entre lequel on se plaît à passer; sur la

droite, une autre cataracte moins abondante et moins impétueuse se glisse le long du roc où elle s'est formé un lit dont elle ne franchit pas les bords ; à quelques pas en descendant, elle va se confondre dans le torrent, et forme avec lui un ruisseau qui coule rapidement parmi les rochers, les chaumières et les moulins du vallon. On n'aperçoit plus aucune trace d'habitation au fond de ce bassin ; on voit seulement, à gauche, sur le sommet du rocher, un petit moulin posé hardiment sur le précipice, et sous lequel, après la pluie, tombe une nouvelle nappe d'eau ; il sert à briser les pierres de gypse dont on trouve au dessus de la montagne de fécondes carrières ; on s'y rend par un chemin détourné, caché par des arbres dont la verdure contraste magnifiquement avec la nudité des rocs qui ferment le bassin. En vain l'œil cherche une issue pour gravir ces monts et franchir ces précipices ; ni l'art n'indique la trace de ce chemin, ni la nature ne montre l'espace où l'on puisse se frayer un passage ; *c'est le bout du monde :* c'est là, c'est dans ce lieu pittoresque et sauvage que les familles et les jeunes étudians viennent, dans les

jours de fêtes, *goûter* au frais, et sous l'ombrage, les fruits délicieux des fertiles jardins de Beurre.

En quittant le bout du monde, et après avoir traversé ce dernier village, nous parcourons ses immenses vergers qui doivent nous conduire sur les bords du Doubs ; tout, dans ces beaux lieux, nous rappelle la magnifique vallée de Montmorency, mais leur aspect pittoresque a peut-être un charme de plus ; les nombreux cerisiers qui s'offrent de toutes parts à notre vue, rapprochés et souvent groupés entre eux, ne nuisent en rien à l'heureuse végétation qui prospère sous leur ombrage, et nous nous étonnons de fouler aux pieds la plus brillante verdure, les fleurs les plus éclatantes, les plantes les plus remarquables par le développement de leurs tiges, en voyant se balancer au dessus de nos têtes les branches touffues de ces beaux arbres ; toutefois leur aspect n'a rien de monotone, car la couleur purpurine de leurs fruits tempère le vert foncé du feuillage, et varie sans cesse, suivant le degré de maturité, leur exposition et leur espèce ; mais nous ne sommes pas les seuls à

parcourir ces riches vergers. Ici des familles de citadins se jouent au pied des arbres; le paysan, heureux de ces joyeuses réunions, s'en approche pour leur offrir ses fruits vermeils et fraîchement cueillis, tandis qu'un peu plus loin, le folâtre collégien marchande et paie d'avance le droit de *grimper* et de se servir lui-même, animé par son camarade, déjà monté sur les plus belles branches et vantant hautement l'excellence de son marché. Bientôt, tous deux, multipliant leur plaisir, trouvent, tout en se rassasiant, la faculté de chanter, du haut de la cime, ces courts instans de liberté et de bonheur.

Ces scènes champêtres nous ont conduits, presque sans nous en apercevoir, jusqu'aux magnifiques forges de *Gouille*, appartenant à M. *Emonin*, député du département. Cet établissement, où se coulent de belles pièces de fonte, et qui, chaque jour, prend un accroissement rapide, doit sa prospérité à son heureuse situation sur le canal et le Doubs. De là, pour nous rendre à Thoraise, nous sommes guidés par le cours de la rivière que nous suivons sans presque nous en écarter. De tous

côtés, les aspects les plus variés offrent à nos regards des villages, des vallées, des montagnes, des châteaux antiques; nous admirons surtout les ruines superbes de *Montferrand;* on les voit s'élever encore à une hauteur considérable du haut d'un rocher escarpé qui descend à pic jusque sur la rive droite de la rivière: elles sont si hardiment placées au bord du précipice, que l'on ne peut s'empêcher d'accuser de témérité la main qui en posa les premières pierres, et de craindre que ces masses énormes, perdant leur immuable équilibre, ne viennent rouler en débris jusque dans les eaux silencieuses du Doubs. Cette partie saillante des murs masque nécessairement tout ce qu'il en reste sur les derrières. « Du côté du château que nous ne pouvons apercevoir, me dit mon guide, la pente de la montagne est douce et insensible, jusqu'au point où l'on approche de sa base; mais alors elle devient brusque et rapide, et ce n'est qu'en gravissant péniblement que l'on arrive au sommet. La double enceinte du château que l'on distingue encore, le chemin des rondes qui se reconnaît sur plusieurs pans de murailles, la place des poutres qui révèle les quatre étages dont il

se composait, les souterrains spacieux et bien voûtés que les écroulemens n'ont point détruits, et enfin la grande tour carrée, qui existe en partie, attestent encore l'étendue et l'importance de cette forteresse, au tems de sa gloire; ausssi appartenait-elle à une famille riche et puissante, la noble maison de Montferrand, qui s'éteignit dans le quinzième siècle. Ce fut Louis XI qui détruisit ce château. »

Une demi-lieue avant d'arriver à Thoraise, nous aperçûmes, dans les flancs de la colline, une large ouverture circulaire, c'est ce que l'on nomme la *percée de Thoraise*.

Là, après avoir rencontré la petite montagne qui le repousse, le Doubs tourne brusquement, et longe la colline de l'ouest à l'est pendant l'espace d'une demi-lieue; mais il revient bientôt par derrière aboutir de l'autre côté de la montagne, vis-à-vis l'endroit où il a commencé à s'en détourner; c'est pour éviter ce long circuit, dans le cours duquel la rivière devient plus rapide et plus difficile, qu'on a voulu ouvrir aux bateaux un passage à travers les flancs de cette montagne. Le canal souterrain m'a paru s'élever à peu près à dix mètres au dessus du niveau de la ri-

vière, sur une largeur de plus de moitié; les murs et toute la voûte sont construits en pierre de taille; et le tems, congelant les gouttes d'eau qui s'attachent à leurs parois, semble en garantir la solidité en faisant de ces cristallisations impénétrables un ciment éternel. Je parcourus deux fois, sur un trottoir plus poli que le marbre, cette voûte, monument unique de patience et d'industrie, où, pour la première fois, le tems et la nature s'occupent à consolider les travaux des hommes.

De retour à la lumière, nous touchâmes aussitôt au village de Thoraise : bâti très-près de la percée qui porte son nom, il se prolonge en amphithéâtre jusqu'aux bords du Doubs, qui en baigne les premières maisons, et laisse à peine, entre elles et son courant rapide, un étroit chemin souvent submergé. La situation riante et pittoresque de ce village justifie pleinement le rang qu'il occupe parmi les plus jolis des environs de Besançon; avant d'y entrer, nous nous arrêtâmes au pied d'un rocher vertical, dont le sommet est couronné par un vieux château que les années et les événemens n'ont pas détruit; de ce côté, il est infranchissable. Ce n'est qu'en

montant dans Thoraise, et après un assez long détour, que nous parvînmes à l'entrée de cet édifice, vendu dans la révolution comme bien national; s'il faut en croire le propriétaire qui l'habite, ce château était autrefois entouré de fortes murailles du côté du village; mais elles furent détruites, et la forteresse en partie démolie par Pierre de Montferrand, chef d'une petite ligue formée contre Hugues de Thoraise; nous nous contentâmes de cette assertion, et, sans chercher à approfondir si le château actuel a survécu à cette petite guerre destructive, ou s'il n'a été construit que depuis le rétablissement de la paix entre ces deux familles, dont la seconde était une branche de la première, nous visitâmes les bâtimens peu spacieux, mais commodes, et nous montâmes, avec un plaisir mêlé de surprise, un charmant escalier en pierre, d'une construction à la fois légère, élégante et gothique : entrés dans les appartemens supérieurs, nous nous arrêtâmes quelques instans avec admiration sur une terrasse, d'où l'on découvre un pays délicieux et très-étendu.

A droite, l'œil arrêté par des montagnes boi-

sées, laissant à découvert des rochers énormes, se repose sur la magnifique avenue de peupliers qui borde les deux côtés du canal, et qui vient aboutir à la percée de Thoraise ; le Doubs suit lentement la même direction ; mais tout à coup, tournant brusquement, il double de vitesse, et vient, au pied du château, briser ses flots impuissans sous les yeux du spectateur, qui le contemple avec sécurité. Sur sa rive droite, une vaste plaine offre tour à tour des moissons qui jaunissent, des prairies que l'on dépouille, des villages rians, des hameaux isolés, des châteaux, des fermes et de magnifiques coteaux couverts de vignes ; tandis que, devant soi, les champs de Montferrand s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à une demi-lieue, où les regards se fixent sur les ruines du vieux château et sur le joli pavillon de M^me^ *Chevillet ;* nous quittions ce séduisant paysage, dont un pinceau exercé pourrait à peine rendre l'image, lorsque sur la droite on me fit remarquer une petite cabane isolée au sommet de la montagne la plus voisine du château ; c'est tout ce qui reste d'une ancienne chapelle, consacrée jadis à *Notre-Dame-du-Monde*, et célèbre dans la contrée. Elle attirait,

de toutes parts, de nombreux pélerins, et des miracles fréquens, dit-on, récompensaient leur zèle et leur piété; plus d'un habitant regrette encore ce lieu vénéré, d'où la mère affligée revenait consolée, en espérant la guérison de son fils malade; d'où la jeune fille, après une simple prière, pensait retrouver son amant plus fidèle.... Je réfléchissais à la crédulité, à la faiblesse humaine, à ces miracles qui ne doivent plus revenir...., lorsque M. Courier interrompit ma rêverie involontaire : « Eloignez, me dit-il, le souvenir de ces idées, qui tendaient à refouler l'intelligence humaine; venez saluer le berceau de la sœur *Marthe*, de cette héroïne de la charité, de ce modèle d'humanité et de bienfaisance; sa vie entière fut consacrée au soulagement des malheureux. » Je regrettais bien vivement de n'avoir pas rencontré cet ange des vertus chrétiennes dans mes courses à Besançon, et c'est en m'entretenant d'elle que nous approchâmes d'une maison simple, mais élégante, habitée par un vieillard que ses quatre-vingts ans rendent le doyen du village; il vint nous recevoir, et, tout en nous avertissant que le toit sous lequel nous étions n'avait point vu naître la sœur Marthe, il

s'applaudit avec bonté de devoir à notre erreur, comme il le disait lui-même, le plaisir de nous offrir son lait, ses fruits, et de s'entretenir avec nous de sa chère sœur. Nous étions en effet chez M. *Biget*, frère de la sœur Marthe, plus connue sous ce dernier nom que sous celui de sa famille.

« De tout tems, et encore aujourd'hui, les malheureux seuls, dit le vieillard, peuvent être les véritables appréciateurs de ses bienfaits et des consolations qu'elle proportionne à leurs besoins ou à leurs douloureuses infortunes; ce serait donc à Besançon, au milieu des hospices ou au sein des prisons, que vous pourriez entendre le récit fidèle de ses bonnes œuvres; ici vous n'apprendrez que l'histoire des premières années de sa vie.

» Née le 26 octobre 1748 *, une divine bienfaisance se manifesta dès son jeune âge, et fit présager une vie consacrée à secourir, à consoler le pauvre et l'infirme. Une foule de traits caractérisent son naturel heureux, et un seul suffira pour vous intéresser à son enfance. A sept ans, chargée d'aller à Besançon porter à ses

* Décédé le 29 mars 1824.

frères (j'étais du nombre) des gâteaux de la fête, elle ne peut retenir l'élan de son cœur à la vue de plusieurs malheureux enchaînés sur une voiture qui passait près d'elle sur le pont de *Battant*, et, de ses petites mains, elle leur partage toutes les provisions. La pitié venait de triompher de l'amour fraternel, elle devait plus tard triompher de la piété filiale; en effet, c'est en vain que mon père, qui la chérit, veut la soustraire à la vie religieuse, en lui refusant son consentement; c'est en vain qu'il résiste à ses prières, à ses larmes; la religion vient à son secours, elle cède à l'invincible puissance de sa vocation; l'ordre de Dieu est plus fort que les défenses d'un père, et, fidèle à l'impulsion divine, elle court, sans regret, se présenter au couvent de la Visitation à Besançon. Son extérieur annonce la force, son langage la résolution, ses traits la bonté, la vertu simple et naïve; toutes ses qualités la font accueillir par la supérieure comme tourière; et bientôt, dans cet emploi subalterne, son zèle, son activité la font remarquer, sa charité se dévoue..... M^me^ la présidente de *Caron*, pensionnaire du couvent, et M. de *Durfort*, archevêque

de Besançon, qui apprécient cette ame brûlante du désir d'être utile, lui en facilitent les moyens, l'une en lui donnant une somme de 24 fr. par mois, l'autre, en ajoutant encore à ces ressources pécuniaires, et en lui donnant la permission de visiter les prisonniers tous les deux jours.

» Ces prémices d'un zèle précieux à l'humanité ne vainquirent, qu'après trois ans, l'obstination de mon père, qui, jusque là, avait refusé de payer sa dot; cette dot enfin acquittée, et ses vœux prononcés, elle avait le droit d'entrer dans l'intérieur; mais elle rejeta une prérogative qui la condamnait à l'oisiveté du cloître, qui l'éloignait pour toujours des infortunés; et, pour les secourir, elle resta volontairement simple mère tourière ou mère du *dehors*, jusqu'à la suppression des communautés religieuses.

» Bientôt mourut mon père; il était du nombre de ceux que l'on appelle riches au village, et laissa à ma sœur, ainsi qu'à moi, un héritage assez considérable; vous devinez d'avance que ce fut pour elle un moyen de plus d'exercer sa charité, et les tems orageux de la révolu-

tion, les calamités qui en furent la suite, en multipliant les malheureux, multiplièrent aussi les occasions de pratiquer cette bienfaisance si chère à son cœur. Vous rappellerai-je ces guerres sanglantes, qui, en couvrant la France de gloire, ramenèrent tant d'infortunés dans son sein? Des blessés de toutes les nations vinrent encombrer nos hôpitaux militaires; c'est dans la maison du séminaire, transformée provisoirement en hospice, que son zèle bienfaisant se distingue; plus de deux mille malades, livrés à la dureté et à la négligence d'infirmiers mercenaires, languissent dans la misère et la saleté; seule, elle les console, les sert, répare, par sa douceur et son activité, l'insouciance et l'inexactitude des officiers de santé, et mesurant sa charité, ses soins sur les souffrances et les besoins qui doublent autour d'elle, elle leur consacre ses jours comme ses nuits; mais cette charité ardente ne se renferme pas seulement dans les hôpitaux, elle va chercher le malheur partout où il se trouve; elle descend dans les prisons, dans les cachots infects, que la commotion terrible que venait d'éprouver la France avaient remplis, comme les hôpitaux, d'une

foule d'infortunés de tous les rangs, de tous les âges, et, tandis qu'une terreur craintive écartait l'humanité de ces tristes lieux, elle semblait imposer encore davantage à ma sœur le devoir sacré d'être à chaque instant le soutien et la consolation des prisonniers : *jamais*, disait-elle, *je n'abandonnerai mes amis.* »

Le vieillard, fatigué, cessa de parler. « Ce n'est pas assez de savoir, reprit M. Courier, qu'elle fut toujours fidèle à sa devise : *Tous les malheureux sont mes amis ;* vous apprécierez mieux encore la charité de cette héroïne, en apprenant qu'au milieu de sa sollicitude maternelle pour les prisonniers et pour les malades, on la vit en 1814, lors du blocus de Besançon, distribuer chaque jour gratuitement de la soupe à plus de mille malheureux, et qu'en 1817, année où la disette mit si près du tombeau tant de familles, elle trouva également le tems et les moyens de sauver la vie à un grand nombre de victimes de la faim et de la misère. Ce n'est pas tout, elle allait hors de la ville à la rencontre de chaque détachement de militaires malades ou blessés, jalouse, en quelque sorte, de leur prodiguer les premiers soins : à la nouvelle

d'une condamnation militaire, elle courait implorer un retard salutaire, profitait habilement de la visite des princes dans nos contrées, se jetait à leurs genoux, et répondant de l'avenir du coupable, arrachait sa grâce par son éloquence simple, mais persuasive, autant que par ses larmes; ou s'éloignait en pleurant amèrement d'un refus qui déchirait son cœur; enfin, pour terminer, cette digne fille de saint Vincent de Paul, n'établissant aucune distinction entre les infortunés, ne demanda jamais à aucun d'eux de quelle nation il était, ni quelle religion il professait; aussi tous les soldats la considèrent-ils comme une mère commune, et l'on se rappelle que, en 1815, une fête fut célébrée en l'honneur de la sœur Marthe, dans la prison militaire située près de Chamars, par des Français, des Autrichiens, des Hongrois, des Prussiens, des Russes, des Polonais, des Espagnols, des Anglais, des Italiens, des Suisses, etc....., et j'aime à croire que cet accord reconnaissant, qui confondait dans un seul sentiment tant d'intérêts, tant d'opinions, et des cœurs livrés naguère à la haine et à la vengeance, dut toucher aussi sensiblement la bonne sœur, que les bril-

lans témoignages d'estime accordés à ses vertus par d'illustres souverains. Déjà, en l'an 9, la société d'agriculture de Besançon, témoin de son dévouement à la cause des malheureux, lui avait décerné une médaille en argent, portant cette légende : *Hommage à la vertu.* En 1814, une croix particulière, frappée en son honneur, lui fut envoyée par le ministre de la guerre; les monarques étrangers ne se montrèrent pas moins reconnaissans des soins prodigués à leurs sujets, ils cherchèrent l'humble bienfaitrice jusque dans sa cellule, et s'honorèrent eux-mêmes en honorant la vertu *. »

Le vieillard alors nous montra plusieurs lettres, dont l'une écrite par le prince de *Hardemberg*, au nom du roi de Prusse, était ainsi conçue : « Vénérable sœur Marthe, le roi mon » maître n'a pas ignoré les soins généreux » que vous avez prodigués pendant la dernière » guerre à l'humanité souffrante, et en parti- » culier aux soldats prussiens, prisonniers ou

* Il est à remarquer que la sœur Marthe, qui avait prodigué les soins les plus touchans aux prisonniers espagnols, ne reçut jamais le plus léger souvenir de la part de leur souverain.

» blessés. Sa Majesté sait que, bravant tous les » dangers, vous avez été leur consolation et » leur appui dans la vie et dans la mort. Tant » de vertus trouveront sans doute leur plus » belle récompense dans le sentiment religieux » qui les a fait naître ; mais le roi désire, véné- » rable sœur Marthe, vous donner une marque » de l'estime que vous lui inspirez, et vous » faciliter les moyens d'exercer votre bien- » faisance.

» Recevez donc ci-joint la médaille d'or que » vous garderez comme un gage de la bien- » veillance d'un souverain qui sait apprécier » votre dévouement charitable, et *cent louis* » *neufs* dont vous disposerez d'après votre gré. » Je me félicite d'avoir pu être, dans cette » occasion, l'organe des sentimens de Sa Ma- » jesté, etc.... »

La sœur Marthe reçut également la grande médaille d'or de Russie, celle du mérite civil d'Autriche, des gratifications et des lettres autographes les plus flatteuses des deux empereurs. J'ai encore retenu ce passage de l'une d'elles, en réponse à une faveur que sollicitait auprès de

ces princes la bonne religieuse *. Ce sont les expressions d'Alexandre : « J'espère que l'em-
» pressement avec lequel je me rends au désir
» que vous m'avez fait connaître, sera pour
» vous une nouvelle preuve des sentimens d'es-
» time que m'inspirent ces vertus, dont l'exer-
» cice a rempli votre vie, aussi bien qu'un té-
» moignage de ma bienveillance. » Et cet autre fragment de la lettre de Frédéric-Guillaume : « Je vois avec satisfaction que vous avez été
» sensible aux preuves que je vous ai don-
» nées de ma bienveillance ; elles sont l'effet
» naturel de votre humble et active piété. J'ai
» voulu l'honorer, sans prétendre lui accorder
» une récompense ; vous avez placé vos espé-
» rances dans le ciel, et il récompensera un
» jour le bien que vous avez fait sur la terre. »

Après la lecture de ces lettres, qui, à mes yeux, valent bien les parchemins révérés de

* La sœur Marthe affectionnait et portait le plus grand intérêt à l'un de ses neveux, M. Biget, peintre estimable ; elle demanda pour lui aux souverains la survivance de ses décorations, ce qui lui fut accordé, d'après les rapports avantageux et la conduite honorable de cet artiste.

tant d'illustres familles, le vieillard nous conduisit au devant d'une maison située près de l'église; c'était l'ancienne demeure de ses pères et celle où la sœur Marthe reçut le jour; heureux de nous voir contempler avec respect le berceau de cette héroïne de la charité, de sa sœur chérie, il s'éloigna en nous bénissant.....

Le Doubs, après avoir, pendant une demi-lieue, longé les bords charmans de la presqu'île sur laquelle est bâti Thoraise, va laver la base d'un rocher escarpé qui s'élève majestueusement sur sa rive droite: c'est vers le château de *Torpes*, construit sur la sommité de cette assise naturelle, que nous dirigeons notre promenade; son exposition embellit le cours méandreux du Doubs. On nous avait vanté, d'ailleurs, l'élégance et le bon goût de cette demeure, et ses promenades délicieuses : inaccessible du côté de la rivière, c'était autrefois un véritable château fort, défendu, vers le village, par un large fossé et d'épaisses murailles, et tellement fortifié, que les troupes de l'empereur Maximilien ne purent s'en emparer qu'en employant le canon; mais aujourd'hui plus de traces de fossés, plus de bastions, plus de murs

crénelés; tout ce qui ressentait l'appareil de la guerre a été comblé ou détruit; on n'y trouve qu'un séjour enchanteur où règnent la paix, la tranquillité et les plaisirs. Après avoir traversé le Doubs, une avenue de toute beauté nous conduisit à deux grandes cours, fermées par des grilles en fer; après les avoir traversées successivement, une vaste maison de plaisance s'offrit à nos regards : l'architecture est noble autant qu'élégante, et son style est en harmonie parfaite avec les ornemens de l'intérieur, où brillent tour à tour les marbres précieux, l'or et les peintures. Au dehors, des avenues, des bosquets, des jardins spacieux, des jets d'eau, des réservoirs, alimentés par une machine hydraulique qui élève une colonne d'eau prise dans le Doubs. Nous visitâmes la chapelle où repose le corps de Ferdinand François *Florent*, marquis du Châtelet, mort en 1757, au tems où cette belle propriété appartenait encore à son illustre famille, et après avoir salué M. *Saint*, propriétaire actuel, et maître de forges, nous nous rendîmes à *Quingey*, très-petite ville, patrie du pape Calixte II : bientôt, osant interroger les merveilles de la nature jusqu'aux entrailles

de la terre, nous pénétrâmes dans la grotte d'*Osselles*, la torche de résine à la main, et munis, par prudence, de briquets phosphoriques. L'entrée en est assez large, grâce à la main des hommes, dont on reconnaît les traces sur le roc brisé. On s'avance sur un sable sec et luisant, mais toujours sur un terrain fort inégal, à cause des formes bizarres des congélations que les siècles y ont entassées : après avoir parcouru trois salles successives, on arrive à un passage fort difficile ; ce n'est en effet qu'en se traînant sur le ventre que l'on parvient à pénétrer dans la quatrième salle, où, du reste, on est bien dédommagé de la fatigue par l'aspect des diverses curiosités qui s'y multiplient à l'infini, et par la magnifique dimension de l'espace où la nature s'est plu à les rassembler. C'est la *belle salle* : formée pour ainsi dire d'une seule pièce de roc vif, elle présente, à trois mètres d'élévation du sol, un plafond de cinquante mètres de long sur vingt-quatre de large. La singularité du goût gothique, l'imagination bizarre qui crée en se jouant, n'invente rien qui ne soit là ; on dirait un vaste salon rempli d'antiques et de raretés où

règne un grand désordre, mais où brille la délicatesse et la beauté des tableaux : ici sont des colonnes dont les ornemens, chef-d'œuvre de l'art, auraient épuisé la patience du génie ; les unes se terminent en chapiteaux énormes, sans proportion du fût ni de la base ; d'autres, s'élevant d'une base massive, ont de petits chapiteaux.

Toutes les pensées passent dans le cœur en présence de ces objets ; on rêve au luxe devant des pavillons, des statues ; à la gaieté devant des flacons, des fruits et des fleurs ; à la gloire devant des trophées ; à la mort devant des tombeaux ; ailleurs tous les états, tous les âges se confondent : c'est un vieillard qui pense près d'un enfant qui se joue ; c'est un guerrier armé de toutes pièces qui se dresse et menace près d'un paysan qui se courbe et cultive. Quelques-unes de ces figures, tristes interprètes de la nature qui déplore ses pertes, semblent même regarder douloureusement des débris de colonnes. Toutes les salles de la grotte ont, en outre, leur musée particulier : les unes offrent des niches ornées, des figures grotesques debout sur un piédestal ou assises sur un siége ébau-

ché ; d'autres, des alcoves, des buffets d'orgue, des chaires à prêcher : mais tout s'altère, se modifie, se change suivant la place d'où l'on observe : c'est un lieu de perpétuelles métamorphoses ; on aime et l'on souffre à voir tomber l'eau goutte à goutte sur ces figures, les créer, les détruire pour des formes nouvelles encore sujettes à de nouvelles transformations. La voûte offre un spectacle non moins curieux et non moins singulier : bizarrement ornées de fusées et de pierres luisantes qui pendent en forme et avec l'éclat du cristal, si on les frappe avec un bâton, on en tire des sons harmonieux qui rappellent une grotte musicale, célèbre en Angleterre : dans cette dernière, les gouttes d'eau, tombant de la voûte sur les congélations, forment des sons dont l'ensemble produit dans le lointain l'effet d'un harmonica ; le voyageur, surpris, écoute ; il veut connaître les exécutans de ce concert invisible ; il entre dans la grotte, et tout cesse ; il n'entend plus que le bruit mesuré d'une pluie douce et perpétuelle.

C'est après avoir fait plus d'un quart de lieue qu'on arrive enfin à l'extrémité de la grotte d'Osselles ; alors le nombre des salles qu'on a

visitées est d'environ trente-six; elles ne sont ni vastes, ni bien voûtées, et, sous ce rapport, cette grotte est peut-être inférieure à d'autres grottes de la France; mais elle les égale, si elle ne les surpasse, par ses belles concrétions : son extrémité offre surtout une étonnante merveille; on y trouve un bassin de sept mètres de diamètre, si profond que l'on prétend que mille brasses de cordes, au bout desquelles on avait attaché deux boulets, n'ont pu en atteindre le fond.

L'air, n'ayant point d'issue dans l'intérieur de la caverne, y est si épais qu'on n'y respire souvent qu'avec peine, et que la fumée des flambeaux qu'on y porte reste suspendue en colonne immobile à l'endroit où l'on s'arrête.

On pense généralement que c'est la rivière de la *Loue* qui a creusé ces grottes pour se frayer un passage au bassin du Doubs, avant qu'elle eût rompu la chaîne de séparation à Pont-Levé.

De retour à Besançon, nous nous rendîmes à la *glacière naturelle*, située sur le territoire de *la Grâce-Dieu*, commune de Chaux-lès-Passavant, près de *Baume-les-Dames*, où était jadis une abbaye de Bernardins, aujourd'hui convertie en haut-fourneau, par MM. *Derosne* et *Vertel*.

Ces manufacturiers y font d'excellente sablerie, sur laquelle ils ont essayé, avec succès, l'émaillage inventé par le docteur Schweigœuser, de Strasbourg.

On lira sans doute avec plaisir la description de cette glacière, qui attire l'attention du voyageur.

Au centre d'un petit bois, deux rochers, laissant entre eux une petite ouverture, forment une avenue sauvage où il faut entrer, parce qu'elle semble présager une merveille. On s'avance, et, par une pente rapide, on arrive à une caverne dont l'œil mesure l'entrée, large de vingt mètres et haute d'environ vingt-six. Avant d'y descendre, on s'arrête à considérer deux bancs rocailleux qui s'avancent en saillie, et que recouvrent des arbres et des arbustes d'un assez beau feuillage : c'est un double entablement que la nature semble avoir ménagé à dessein pour entretenir la fraîcheur de la glacière. Une ouverture se présente encore à l'entrée, à droite, en forme de baie de croisée, et à demi-murée; elle conduit à des cavités, qui, dans les anciennes guerres, servaient d'asile aux femmes et aux enfans; on y a trouvé des frag-

mens de poutres et de meubles attestant le séjour des familles fugitives au sein de ces retraites qu'elles disputaient sans doute aux bêtes féroces. Quand on a franchi le seuil de la grotte, elle prend, en s'élargissant, la forme d'un ovale, et le sol s'abaisse à soixante-douze mètres au dessous du rocher qui le couvre. L'œil alors se repose dans tout l'intérieur, sur des milliers de stalactites de glace, formées par la pénétration de l'eau qui se congèle à l'intrados de la voûte avant de tomber, ou qui tombe et se change au fond en une masse éclatante de cristaux. Le milieu de la voûte est la partie la mieux décorée; rien n'est beau comme cette foule de petites pyramides renversées et suspendues, paraissant vouloir se joindre à celles qui s'élèvent du dessous, souvent à une assez grande hauteur. A droite, est une ouverture étroite, mais profonde, dont les bords glacés laissent sans cesse découler des gouttes d'eau qui forment au fond de la grotte un énorme banc de congélations; on dirait une petite glacière, forcée de payer éternellement tribut à la grande; néanmoins, toutes les eaux ne se convertissent point en glace, et les filtrations ont creusé deux bassins de

trois mètres de diamètre, où repose l'eau la plus limpide.

Depuis 1723, l'aspect de cette grotte a éprouvé de notables changemens ; sa température était autrefois de plusieurs degrés au dessous de zéro, et elle est devenue plus douce par la destruction des plus beaux arbres qui en couvraient l'entrée ; mais quoique la masse des glaçons ait diminué, et qu'il y ait lieu de croire qu'ils finiront un jour par disparaître entièrement, il est toujours vrai que la glacière n'a subi aucun changement quant au phénomène qui la caractérise.

Outre cette glacière naturelle, il y en a trois autres dans le département ; l'une dans la commune de *Luisans* ; la seconde sur le terrritoire d'*Arc-sous-Cicon*, et la troisième sur le territoire de *Pierre-Fontaine*, près la Grange-au-Roi.

Les dames de Baume ne me pardonneraient pas si j'oubliais de faire mention des excellentes *pâtes de coing* qu'elles fabriquent et qui rivalisent, par leur délicatesse, avec les *pâtes d'abricot*, tant recherchées, de *Clermont-Ferrand* en Auvergne. Les demoiselles, principalement, excellent dans cette partie de l'art du confiseur ;

elles passent les soirées d'automne et même d'hiver à préparer ces douceurs, qu'elles envoient ensuite à leurs connaissances de toutes les parties de la France ; car leur travail est presque toujours désintéressé.

Je ne voulais pas quitter cette petite ville, où je m'étais rendu en sortant de la glacière, sans aller voir le bon M. J***, que son obésité remarquable et la place qu'il occupe n'empêchent pas d'être l'homme le plus obligeant du monde.

J'ai puisé dans son entretien quelques observations sur l'estimable caractère des habitans et sur leur excellent maire, M. *Barbier*, au patriotisme éclairé duquel on doit la régénération de tous les établissemens publics et les embellissemens qu'offre cette petite ville. « C'est surtout dans les tems d'invasion et de disette, me disait-il, que nous avons pu apprécier le dévouement et les services d'un pareil magistrat, qui réunit ici, chose assez rare, l'unanimité des opinions. »

Baume-les-Dames possédait, avant la révolution, une abbaye de femmes, fondée, dit-on, vers le quatrième siècle, par saint Germain. et

dont toutes les chanoinesses étaient nobles. L'église abbatiale était fort belle et ornée de riches colonges de marbre.

Cette ville, située dans une jolie prairie, près de laquelle passera le canal *Monsieur*, n'a de remarquable qu'un beau pont en pierre, jeté sur le Doubs, et appelé le *Grand-Pont*, qui sert de communication avec les montagnes. C'est le principal monument de la mairie de M. Barbier.

Baume est la patrie de l'abbé *Coyer*, qui disait, en parlant de la société de Jésus, dont il avait fait partie : *Le résultat en est que l'intolérance combinée des chefs de ce corps, aux mœurs et aux talens desquels je rends hommage, a été l'un des motifs les plus puissans de ma sortie.* C'est de cet abbé que Voltaire, chez lequel il faisait un séjour un peu trop long, disait : *Don Quichotte prenait des auberges pour des châteaux, et l'abbé Coyer prend des châteaux pour des auberges.*

D'*Antoine Dupinet*, et du médecin *Leclerc*, auteur d'une histoire estimée de Russie, où il avait servi long-tems, et de divers ouvrages de médecine et de littérature ; de *Brisseux*, célèbre architecte du dix-septième siècle ; de *Perreciot*, auteur d'un ouvrage estimé sur l'état civil

des personnes et la condition des terres dans les Gaules, dès les tems celtiques, jusqu'à la rédaction des coutumes.

J'ai visité, à une lieue et demie de Baume-les-Dames, les eaux minérales de *Guillon*, village situé sur les bords de la petite rivière du *Cusancin*, qui arrose et fertilise le vallon étroit, mais extrêmement pittoresque, de Cusance.

Ces eaux, qui ne sont bien connues que depuis quelques années, jouissent d'une grande réputation pour les maladies de la peau, et commencent déjà à être très-fréquentées. L'établissement appartient aujourd'hui à l'intéressante famille du jeune et savant professeur *Pouillet* *, originaire de Cusance; elle y a fait de grandes dépenses pour procurer aux malades toutes les commodités dont ils peuvent avoir besoin. Près de là se trouvent de belles papeteries appartenant aussi à MM. Pouillet.

Le petit vallon de Cusance, qui n'a pas deux lieues de long, et où l'on va admirer les jolies sources du Cusancin, rappelle une foule de souvenirs historiques, religieux et féodaux. Le manoir des barons de Cusance, dont on voit encore aujourd'hui les ruines, fut témoin des

amours du fameux duc de Lorraine (Charles IV), avec la belle Béatrix de Cusance, qu'il épousa depuis. Cette dame, l'un des derniers rejetons d'une des plus illustres et des plus anciennes familles de Franche-Comté, fut enterrée en 1662, dans l'église des religieuses de Sainte-Claire de Besançon, et l'on voyait encore sur sa tombe, à l'époque de la révolution, une épitaphe un peu libre qui rappelait ses amours.

C'est à Cusance que saint *Ermanfroy*, l'un des ancêtres de Béatrix, fonda, au septième siècle, une célèbre abbaye de Bénédictins, dont il fut le premier abbé, et qui contenait trois cents religieux. Quelques vestiges de ce monastère et l'église tout entière subsistaient encore il y a moins de trente ans. Une vieille Notre-Dame en bois, placée dans cette église, y attirait quelques pélerins, et, un peu plus anciennement, les jeunes gens des deux sexes de la ville de Baume s'y rendaient tous les ans en procession, tenant une baguette blanche à la main. Cet usage, qui donnait lieu à beaucoup de désordres et de scandales, avait cessé à l'époque de la révolution.

Non loin de Cusance, entre le village de Chazot et la fertile vallée de Sancey, on voit

un gouffre dit le *Puits-Fenoz*, qui présente des phénomènes fort curieux, dont les naturalistes n'ont pas encore pu assigner les causes, et qui occasione des débordemens considérables dont on n'a jamais pu arrêter les ravages.

Près de là, se trouve aussi le vieux et immense château de *Belvoir*, qui, après avoir appartenu à la maison de Vergy, l'une des branches de la maison de Bourgogne, était passé dans celle de Lorraine, puis dans la maison de Rohan, qui vient d'en faire l'abandon à un petit séminaire.

De retour à Baume, M. J*** m'apprit que nous n'étions qu'à peu de distance du petit bourg de *Rougemont*, où fut créée une institution nobiliaire franc-comtoise, qu'il voulut bien me faire connaître. « Philibert de *Miolans*, me dit-il (et selon d'autres de *Molans*), seigneur de Rougemont, ayant rapporté de la Palestine des reliques de saint Georges, les donna à la noblesse du comté de Bourgogne, qui s'assembla, en 1390, à Rougemont pour les recevoir, y fonda une chapelle sous l'invocation de saint Georges, et résolut de se réunir chaque année, en association ou confrérie, pour célébrer la fête de ce saint. Cette réunion, eut d'abord lieu à Rou-

gemont, et fut ensuite fixée à Besançon, dans la maison des carmes chaussés. La confrérie, qui depuis se qualifia elle-même *Ordre des chevaliers de Saint-Georges*, n'admettait que des gentilshommes de nom et d'armes, nés ou domiciliés dans la Franche-Comté, et âgés de seize ans. Ils payaient un droit de réception de 300 fr., et portaient à la boutonnière, suspendu à un ruban bleu, un saint Georges d'or à cheval, foulant un dragon sous ses pieds.

» On a reçu quelquefois des femmes dans cette association.

» La cérémonie de la réunion annuelle des confrères de saint Georges, à laquelle devait assister l'intendant ou le commandant de la province, consistait dans la célébration d'une messe par les révérends pères carmes; le gouverneur ou doyen de l'association donnait un ample déjeuner. Le lendemain on faisait l'office des trépassés, après quoi, les membres retournaient chacun à leur campagne.

» Les confrères de saint Georges se considéraient comme commissaires-nés des différens colléges de noblesse et des nombreux

chapitres nobles d'hommes et de femmes de la province.

» La confrérie ne paraît pas avoir été jamais *patentée* par le roi ; elle était simplement *tolérée*. Elle essaya de se reformer à la restauration ; mais elle fait partie des associations et ordres de chevalerie supprimés depuis, par une ordonnance spéciale de Louis XVIII. Il faudrait donc une ordonnance contraire pour que la confrérie de Saint-Georges pût subsister aujourd'hui. »

Après ce récit, je pris congé de l'excellent M. J***, et montai dans un *char à banc*, voiture franc-comtoise, qui me reconduisit directement à Besançon.

N° VII. — 16 *avril* 1822.

GRAY,

LE CHATEAU DE BEAUJEU.

Il y a une si grande différence entre l'honneur et les honneurs, qu'on est presque toujours réduit à opter.

M.

De retour à Besançon, j'employai le jour suivant à des adieux pénibles, j'allais prendre place dans la voiture nomade de M. Courier, qui m'avait offert de me conduire dans les départemens du Rhin, lorsqu'une invitation pressante du propriétaire du château de Beaujeu me décida à profiter de la circonstance, pour jeter un coup d'œil rapide sur la *Haute-Saône* avant de me rendre à Colmar, où je donnai rendez-vous à mon aimable doyen des commis voyageurs.

Je prends la vieille route de Gray, afin de pouvoir visiter le petit village d'*Ecole*, à une lieue de Besançon, où se trouve le *quartier-général* des missionnaires de la Franche-Comté. Les bâtimens de la mission ont été construits dans les années 1816 et 1817, par les soins du père procureur *Bardenet* *, sur un terrain que le préfet comte de *Scey* avait mis à sa disposition, quoique appartenant aux hospices de Besançon; opération qui n'a pu être régularisée depuis, qu'avec beaucoup de peine et à l'aide d'un grand crédit.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet établissement, destiné à contenir dix à douze missionnaires, ce sont les *caves*, où les voitures

* Ce même père Bardenet, doué d'une rare capacité, et qui administrerait peut-être nos finances tout aussi bien que tel ministre que je pourrais citer, a fondé en outre, dans l'ancien château de Saint-Remy, près de Vesoul, qui appartenait à Mme d'Argenson, une espèce de séminaire pour l'instruction des maîtres d'école, et un autre établissement pour l'instruction de la jeunesse.

Cette maison, dirigée par des religieux de l'Institut de *Marie*, est soupçonnée d'être empreinte de l'esprit jésuitique.

pouvent circuler aussi librement que dans les rues de Besançon. Toutefois, une partie des bâtimens est consacrée, sous le nom de *maison de retraite*, aux fidèles qui veulent faire pénitence : et on y trouve des logemens commodes à *juste prix.*

La dépense des constructions est évaluée à près d'un million, et quelle que soit l'habileté du père Bardenet à trouver des ressources, les habitans du pays eux-mêmes sont encore à savoir où il a pu s'en procurer d'aussi abondantes et surtout d'aussi promptes.

La maison d'école remplace celle qui était située à *Beaupré* avant la révolution, et dans laquelle les bons pères auraient pu rentrer à très-bon compte, si cet ancien et modeste édifice eût pu se concilier avec leur haute destinée future.

Gray, où je passai en me rendant à *Beaujeu*, est une petite ville montueuse, assez bien bâtie. Ses remparts, presque détruits, avaient été relevés vers l'an 1551 par l'ingénieur génois Ambrosio Précipiano, le même qui avait fortifié Dôle. Elle n'a d'autres établissemens publics que le collége, qui est déjà convoité par les jésuites, la bibliothèque, de belles casernes

de cavalerie, et une mauvaise salle de spectacle. On y remarque un assez joli port sur les bords de la Saône. C'est là que cette rivière devient navigable, et les opérations qu'elle favorise, tant en blé, en farine, en fer, qu'en bois de construction maritime et en merrain, que l'on expédie principalement sur Lyon, sont très-considérables. Grâce à cette activité commerciale, Gray, chef-lieu d'arrondissement, est devenue la ville la plus riche du département : on n'y peut voir surtout, sans le plus vif intérêt, les moulins de M. *Tramoy*, dirigés par lui-même : tout, dans cette vaste et magnifique usine, annonce l'opulence, le bon goût et le génie du propriétaire.

L'édifice est bâti sur un cours d'eau de dérivation de la Saône : les bâtimens sont spacieux et construits avec élégance ; les quatre étages dont ils se composent présentent un beau coup d'œil, et les toits en ardoise, garnis de paratonnerres, recèlent au dessous un immense réservoir d'eau en cas d'incendie.

Dans l'intérieur....., quelle vie, quel mouvement, quel prodige d'industrie ! Quatorze tournans, dont neuf servent à la mouture des

grains, et les cinq autres au tan, à la foule, à l'huilerie, à la scierie, etc., etc., attirent tour à tour l'attention, qui finit toutefois par se fixer sur le mécanisme de l'usine ; c'est par son ingénieux effet que le blé descend des étages supérieurs, et qu'il se distribue de lui-même d'étage en étage dans des meules et des cribles cylindriques, où il se purge de toutes matières hétérogènes : arrivé au rez-de-chaussée, un large tube de fer blanc, en forme d'escargot, le reçoit et le reporte seul au second étage, d'où il se verse toujours de lui-même dans des trémies disposées à cet usage. Toutes ces machines, plus ou moins ingénieuses, plus ou moins commodes, ont été inventées ou perfectionnées par M. Tramoy, qui, malgré de graves infirmités, voulut bien m'accompagner et m'expliquer lui-même par quels heureux procédés il est parvenu à produire par jour plus de cent quarante quintaux métriques de farine, qui peuvent fournir quotidiennement du pain à cinquante-six mille personnes.

En entrant dans tous ces détails, les traits du visage de M. Tramoy, remarquables par leur mâle beauté, s'animaient, et son regard annon-

çait, non-seulement le spéculateur hardi, entreprenant....., mais le génie qui crée, mais le citoyen qui contribue au bien général et à la prospérité de son pays; cette usine, la plus belle de France, et qui date de 1805, n'avait rien qui l'égalât avant l'application des machines à vapeur dans les divers établissemens industriels.

Mais revenons à Gray : le premier écrivain qui ait fait mention de cette ville est l'archevêque *Miget*, en 670.

Au treizième siècle, la reine Jeanne, première comtesse de Bourgogne, épouse de Philippe Ier, roi de France, lui accorda le droit d'élire quatre échevins ; cette princesse résida long-tems à Gray, ainsi que Catherine d'Autriche, tante de Jean-sans-Peur. On prétend qu'en face de la *ville basse*, au milieu de la *Saône*, s'élevait jadis une colonne de cuivre qui marquait la limite entre le duché et le comté de Bourgogne, et qu'elle fut renversée par le duc au commencement du règne de Charles VII, roi de France.

Dans cette contrée valeureuse, on ne peut fouiller les annales historiques sans retrouver le patriotisme le plus pur, uni au dévouement le

plus généreux : les guerres qui précédèrent la conquête de la Franche-Comté ont fait éclater plus d'une fois la bravoure des citoyens de Gray, et leurs femmes surtout, renouvelant le sacrifice si vanté de Cornélie, vendirent leurs bijoux et leurs effets les plus précieux pour acheter des armes destinées à la défense de leurs foyers.

A la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, Gray fut la dernière ville qui lui ouvrit ses portes : encouragés par le maire et le marquis de *Lullin*, gouverneur de la place, les bourgeois, voulant soutenir l'assaut, repoussèrent à coups de fusil deux membres du parlement envoyés par le roi ; mais ils cédèrent bientôt aux nouvelles instances de deux autres députés, et capitulèrent malgré l'opposition formelle du gouverneur et du maire : en remettant les clefs de la ville à Louis XIV, ce courageux et patriote magistrat osa dire au prince : *Sire, votre conquête serait plus glorieuse, si elle vous avait été disputée comme je le désirais.*

Gray est la patrie du célèbre dessinateur François *Devosge*, fondateur du musée de Dijon, le même dont Voltaire admirait les talens avec enthousiasme, et qui contribua si puissamment

à ramener parmi nous le goût de l'antique ; l'éloge le plus flatteur que l'on puisse faire de ce grand artiste, c'est qu'après sa mort il emporta avec lui l'estime universelle, et laissa ses nombreux élèves en proie aux plus vifs comme aux plus sincères regrets. Du général *Barthélemy*, qui a servi avec distinction dans cette garde impériale de glorieuse et impérissable mémoire ; du colonel du génie *Crestin*, mort en Egypte, et que Napoléon considérait comme un officier très-distingué ; de l'ancien sous-préfet de Gray, frère du colonel, qui a fait imprimer un volume in-8° de recherches sur sa ville natale ; et de *Romé de Lisle*, célèbre physicien.

Sept belles routes bien entretenues viennent aboutir à Gray ; cette ville forme un amphithéâtre, en face duquel sont les villages d'*Arc* * et de la *Maison-du-Bois*, qu'on a, m'a-t-on dit, si ridiculement réunis à Gray, quoiqu'ils en

* Ce village d'Arc, qui possède une population de deux mille ames, a dû son développement et son ancienne prospérité au commerce des grains et à la présence de MM. *Anthoni*, très-habiles négocians, d'une rare probité, d'une bienfaisance inépuisable, dont la mémoire ne périra jamais parmi les habitans.

fussent séparés par la large rivière de Saône, par le port et un territoire assez considérable ; ses environs offrent partout des paysages variés, arrosés et fertilisés par la Saône, qui traverse une belle prairie terminée à l'est par le village de *Rigny*, par des bois, par l'abbaye de *Corneux*, et par la rivière de *Morte*, ainsi nommée à cause de l'extrême lenteur de son cours.

Champlitte, qui fait partie de l'arrondissement de Gray, et qui appartenait autrefois à la maison de *Vergy*, est dans une exposition fort agréable ; cette petite ville n'a pas que ses vins pour renommée : elle a vu naître l'un des hommes qui ont le plus honoré la province, le général *Toulongeon*, membre de l'institut, qui joignait à une grande variété de connaissances, toutes les qualités de l'homme de bien.

Un souvenir d'horrible mémoire se rattache au bourg d'*Autrey*, situé près de Champlitte : c'est là que l'on voit, ou que l'on croit voir, l'ancienne demeure de Gabrielle de *Vergy*, et le lieu où, suivant les chroniques du pays, son barbare époux la força de renouveler le festin des Atrides ; d'autres chroniques placent cette épouvantable scène au château de *Fayel*, près

de Saint-Quentin *; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que la terre d'Autrey et de grandes dépendances ont appartenu à la maison Vergy.

Le petite ville de Champlitte a cela de remarquable, qu'elle a fourni quatre députés à l'assemblée constituante, savoir : le général *Toulongeon*, dont nous venons de parler; son frère, le marquis, qui était loin de partager ses opinions libérales; *Gourdan*, depuis conventionnel; et le chanoine *Lompré*, prêtre aimable et spirituel, mort curé à Dôle.

Ici, comme dans toute la Franche-Comté, la bravoure est inhérente aux habitans; cette contrée est couverte d'anciens militaires qui donnent, sans aucune exception, l'exemple de toutes les vertus privées. Dans la seule commune de Beaujeu, on compte sept officiers en retraite, quinze braves vétérans de la garde à cheval, de la garde à pied et de l'artillerie.

Le nom de Gray suffit pour rappeler à ma mémoire celui d'un homme également honorable, à raison des éminens services qu'il a rendus à

* Voyez le volume IX de la Collection des Mœurs françaises, au chapitre *Gabrielle de Vergy*, pages 96 et suivantes.

cette ville, comme maire, dans les circonstances les plus difficiles et pour sa noble conduite à la chambre des députés, M. le baron Martin (de Gray *).

J'éprouvai un plaisir bien vif en revoyant cet excellent citoyen. Il habite l'ancien château de Gray, où l'on voit encore des restes de rempart, et une tour en mâchicoulis qui lui sert d'entrée; de ses appartemens on jouit d'une vue magnifique, dont il me fit remarquer avec bonheur les aspects variés. « De ce côté, me dit-il, vous voyez l'ancienne abbaye de Corneux de l'ordre des Prémontrés; elle appartient à M. *Nourrisson*, mon estimable collègue dans les assemblées législatives, et qui avait rempli avec distinction des emplois honorables dans le ministère public : sa vaste bibliothèque a remplacé celle des moines, dont la composition n'avait rien de commun avec celle-ci. Voué actuellement à l'agriculture, M. Nourrisson est un des agronomes les plus instruits du pays; il joint l'exemple au précepte, au grand avantage de sa famille et des habitans qui recherchent ses conseils.

* Une cécité presque absolue l'a depuis forcé à se retirer des affaires publiques.

« Cette tour carrée que vous apercevez à l'est, et qui termine l'horizon, est celle de Beaujeu ; elle domine entièrement le pays ; on l'aperçoit de toutes les routes qui aboutissent à Gray, et rarement on oublie de la signaler à l'attention des voyageurs comme l'un des plus anciens monumens du moyen âge. Elle a servi au célèbre *Cassini* de point de repère pour l'enchaînement de ses opérations trigonométriques. Une vieille chronique rapporte qu'elle existait bien long-tems avant la première croisade ; elle faisait alors partie d'un château fort, composé de quatre tours semblables qu'une épaisse muraille liait entre elles ; telle était en effet la forme des châteaux élevés dans les cinquième et sixième siècles. Les tours rondes ont été construites à l'imitation des Sarrasins, et sont en général postérieures aux croisades. Un sire de Beaujeu, qui fut chargé d'accompagner à Constantinople les ambassadeurs que *Michel* Paléologue avait envoyés à saint Louis, eut la fantaisie, à son retour, de mettre son château à l'orientale, et de l'agrandir ; il substitua six tours rondes à trois des tours carrées, qu'il démolit ; il épargna la quatrième, soit, comme dit la chronique, qu'il y fût né, et

qu'il respectât son berceau; soit que cette tour se trouvant en dehors du plan du château, on l'eût conservée provisoirement pour servir de logement pendant les constructions. Le sire de Beaujeu mourut en 1295, avant que les travaux fussent entièrement achevés; un ou deux siècles après, vers 1410, dans une guerre qui s'alluma entre Errard de Blamont et le sire d'Oiselay, tuteur de la châtelaine, dernière héritière de la maison de Beaujeu, les six tours à l'orientale furent renversées, la tour carrée seule échappa encore à la destruction; l'opinion s'acrédita dans le pays que la main des hommes ne pouvait rien sur elle. Cette espèce de superstition s'est encore affermie de nos jours, lorsqu'au commencement de la révolution, les paysans, voulant détruire tout ce qui rappelait le régime féodal, essayèrent vainement de renverser la tour de Beaujeu; elle porte à sa base les traces assez profondes de cette tentative inutile.

» La branche qui posséda la terre de Beaujeu, après la mort de l'héritière, s'éteignit au milieu du seizième siècle; cette propriété passa alors en des mains étrangères; un château, d'une architecture plus que médiocre, qui n'ap-

partenait à aucun style, fut bâti après le dix-septième siècle, au pied du coteau et à l'entrée du village. Dans le dix-huitième, l'un des derniers possesseurs de ce manoir seigneurial y ajouta des dépendances fort étendues d'une architecture qui n'est pas sans élégance. »

J'ai passé une journée entière avec M. Martin de Gray, et le lendemain je me suis acheminé vers Beaujeu.

Que de souvenirs se retracèrent alors à ma pensée! Je n'avais pas revu le duc de *Bassano* * depuis les événemens qui l'avaient rendu à la vie privée; mais je me rappelais que son existence avait été toute entière dévouée à la patrie et à l'homme extraordinaire qui régna sur la France et sur l'Europe. Je le voyais au milieu de la cour la plus brillante de l'univers, dont sa jeune épouse était un des plus beaux ornemens; je me souvenais qu'il avait été le confident de toutes les pensées de ce puissant génie, et qu'en l'associant nominativement à tous les actes de son règne, Napoléon l'avait en quelque sorte enchaîné à sa gloire et à son immortalité. Ces

* Né à Dijon en 1763.

réflexions me conduisirent aux portes de Beaujeu sans que je me fusse aperçu du trajet.

J'aime à le dire (et cet éloge est un de ceux que j'ai trouvé le moins d'occasion de distribuer dans mes courses), M. MARET supporte la retraite avec autant de dignité qu'il a jadis supporté la grandeur; et si l'on peut s'étonner qu'il n'en jouisse pas avec plus d'orgueil, c'est que le passé a pour lui des regrets à l'épreuve du courage et de la philosophie. Cette sensibilité profonde est la première vertu de son cœur, que son entretien me révéla. Le hasard m'ayant conduit à prononcer le nom de l'un de ses anciens amis, mort à Paris sur l'échafaud, en 1793, pendant sa longue captivité dans les donjons de l'Autriche, je pus me convaincre que trente années d'une existence battue par tant d'orages, signalée par tant de travaux et de succès, n'avaient pas éteint la vivacité de ses souvenirs; il me parla de l'infortuné Coquéau * de Dijon

* Il avait adopté avec ferveur les principes de liberté proclamés par l'assemblée constituante; mais il repoussa avec une égale ardeur les maximes anarchiques et les excès de la convention. Après le 31 mai 1793, attiré par une communauté de sentimens vers les députés pros-

(dont les talens précoces et variés faisaient déjà l'entretien des cercles de la capitale avant nos discordes civiles) comme s'il l'eût embrassé la veille; et cette jeunesse d'une ame qu'une si haute ambition n'avait point flétrie fut un des traits de ce noble caractère qui m'émut davantage.

Je visitai en détail le château parfaitement restauré par le propriétaire actuel. Il l'a dégagé de ses murs d'enceinte qui le pressaient de toutes parts; ses vastes cours ont été transformées en beaux jardins, ornés et dessinés avec un goût exquis; la façade, qui, de ce côté, se trouve

crits, il se mit en recherche pour leur offrir un asile: Mazuyer, homme d'un caractère doux, d'un esprit modéré, se jette dans ses bras; Coquéau lui prodigue les soins les plus affectueux; il le cache pendant plusieurs semaines. Un jour qu'il était sorti pour pourvoir aux besoins de son prisonnier, celui-ci entend crier le décret qui punit de mort le recel des proscrits, il fuit en plein jour, laissant sur la table hospitalière ces mots: *Je dois le sacrifice de ma vie à la sûreté de mon bienfaiteur.* Coquéau rentre; sa douleur s'exhale en plaintes indiscrètes qu'un délateur recueille, et le 8 thermidor il monte sur l'échafaud qui va bientôt réunir le tyran à ses nombreuses victimes.....

en rapport avec les dépendances, a été mise en harmonie avec elles; mais du côté du parc, l'édifice, appuyé par ses flancs sur deux grandes masses d'arbres, présente une façade d'ordre ionique, qui rappelle avec exactitude, et dans de justes proportions, le temple de *Minerve Poliade*, à Athènes; le parc anglais, largement dessiné, se lie avec les vastes et belles prairies de la Saône; on le croit terminé par le coteau boisé au bas duquel coule cette rivière, que couronnent des villages d'un aspect riche, et pittoresque, si l'on regarde le château de la grande route de Lorraine : au dessus du village de Montureux, il forme, avec la colline de Beaujeu et la tour carrée qui la surmonte, un ensemble admirable et qui fournirait une scène complète à un habile peintre de paysage.

Je restai trois jours à Beaujeu, et, parmi mes excursions aux environs, je ne puis oublier celle qui me conduisit chez le général comte *Grenier*, ancien membre du gouvernement provisoire; il habite, pendant toute l'année, le château de *Morambert*, à une demi-lieue de *Pesmes*. Ce château, qui a appartenu à la famille des *Choi-*

seul *, est bâti sur un rocher à pic très-escarpé, dont le pied est baigné par la rivière de l'*Ougnon*, qui en suit tous les détours. M. Grenier y vit en sage, et le bonheur de tout ce qui l'entoure est l'objet de ses soins comme son unique occupation.

La petite ville de *Pesmes*, patrie de *Gollut*, historien de la Franche-Comté, et l'un des plus célèbres avocats du seizième siècle, n'est qu'à une demi-lieue du château de Morambert. Je n'ai pas manqué d'y aller visiter les belles forges de M^me^ *Dornier*, et ensuite une chapelle fort renommée dans le pays. On y voit un monument dit de la *Renaissance*, d'une composition aussi bizarre que curieuse, mais d'une exécution plus que médiocre; les têtes allégoriques et les masques païens qui le décorent ont fait croire que

* Toute la France connaît le noble patriotisme et les hautes vertus civiles de l'illustre pair, qui relève encore l'éclat de ce nom. Quoique ayant vu la mort de près dans l'émigration et à la tête des naufragés de Calais, et, bien qu'il ait perdu d'immenses propriétés en Franche-Comté, il n'en est pas moins resté un des plus courageux et des plus désintéressés défenseurs des libertés que nous devons à la révolution.

cette construction appartenait à une antiquité fort reculée; une date du seizième siècle, écrite dans un des cartels, pourrait éclaircir tous les doutes.

Montagnez, près de Pesmes, n'est qu'un village; mais un souvenir bien honorable ne me permet pas de le passer sous silence. C'est là que s'écoulèrent les premières années de l'un de nos plus célèbres Esculapes modernes, du baron *Percy*. On me montra le modeste toit où cet homme de bien, si cher à l'humanité, reçut le jour : son père, ancien chirurgien des armées, le destinait au génie militaire; mais le goût invincible du jeune Percy l'entraînait vers l'étude de l'anatomie. Il s'y livra avec tant d'ardeur, qu'il avait à peine atteint sa vingt-unième année lorsqu'il parvint au doctorat de la faculté de médecine de Besançon. Les prix qu'il avait remportés lui méritèrent cette distinction, et celle d'une réception bien honorable; couronné seize fois dans toutes les académies, comblé des témoignages universels d'estime, cet homme si justement célèbre ne se retira du service qu'après la bataille de *Waterloo*. Nommé député en 1815,

il monta à la tribune pour plaider la cause des soldats malades conservant toujours, et dans toutes les circonstances, le noble sentiment qui le porta à leur consacrer toute sa vie et tous ses talens. Personne n'ignore que c'est lui qui, en Espagne, forma presque entièrement à ses propres frais un premier bataillon de soldats d'ambulance, et une compagnie spéciale de *brancardiers* qui, pourvus en effet de brancards d'une forme nouvelle inventée par Percy, se portaient partout pour relever et transporter les blessés.

Quel soldat vétéran oubliera jamais le grand caractère que cet homme illustre déploya dans l'exercice de ses fonctions à l'armée. Son ambulance, toujours rapprochée du champ de bataille, n'était point à l'abri des dangers; il voulait que les secours fussent le plus près possible des besoins. Le malheureux blessé que l'on conduisait à l'ambulance, sitôt qu'il apercevait le baron Percy, que sa haute taille faisait reconnaître de loin, se sentait renaître à l'espérance et à la vie, à l'aspect de ce beau visage où se peignait à la fois la pitié généreuse et la sécurité de

l'homme de génie. De pareils services ne justifient-ils pas hautement le nom de *père* que lui donnait toute l'armée !

Le petit village de *Magny-Vernois*, près de Lure, a vu naître aussi un homme non moins célèbre, le fameux chirurgien *Desault*, qui fonda en France l'enseignement régulier de la chirurgie clinique. Ce bienfait inappréciable est son plus beau titre à la reconnaissance de la postérité. On a fait élever à l'Hôtel-Dieu de Paris, à sa mémoire et à celle de l'illustre *Bichat* *, son compatriote, un monument sur lequel on a gravé l'inscription suivante :

« Ce marbre, dédié à la mémoire des citoyens » Desault et Bichat, a été posé pour attester » la reconnaissance de leurs contemporains pour » les services qu'ils ont rendus ; le premier à la

* Né à Thoirette, canton d'Arinthod, arrondissement de Lons-le-Saulnier (Jura), le 14 novembre 1771. L'extrême bonté de son cœur et ses aimables qualités le faisaient adorer de ses élèves : si la mort ne l'eût enlevé aussi jeune (à trente ans), il aurait reculé les bornes de la science.

Le village de *Beaufort*, même arrondissement que Thoirette, a donné le jour à un homme également fort célèbre : *Beaulieu*, plus connu sous le nom de *frère*

» chirurgie française, dont il a été le restaura-
» teur; le second à la médecine, qu'il a enrichie
» de plusieurs ouvrages, et dont il eût agrandi
» le domaine, si l'impitoyable mort ne l'eût
» frappé dans sa trente-unième année. »

Le département de la Haute-Saône ne possède ni ville ni monumens d'une haute importance; mais il est de toute la Franche-Comté le plus industriel et le plus riche; les bois dont il est couvert, l'excellente qualité des mines de fer qu'on trouve presque à la surface de la terre, l'ont peuplé de hauts fourneaux, de forges et d'usines, où le métal reçoit toutes les préparations nécessaires au commerce.

Ces diverses usines, qui se composent de plus de cent dix établissemens, occupent environ le quinzième de la population totale, qui est de trois cent dix mille individus, tant à l'extraction, au transport, au lavage du minerai, à la coupe des bois, au charbonnage et au charroi

Jacques, né en 1651, est l'inventeur de la taille latérale. La Hollande et la Belgique frappèrent des médailles en son honneur. Après avoir paru à la cour de Vienne et à celle de Rome, il se retira auprès de Besançon, où il mourut en l'année 1720.

du combustible, qu'à la direction des travaux et à la fabrication de tous les produits dont le fer est la matière première. Le poids total de ces produits a été évalué à plus de quatre cent cinquante mille quintaux métriques, dont la valeur en numéraire excède dix millions.

Les autres branches d'industrie du département, quoique moins productives, sont cependant assez importantes : elles se composent de quarante fabriques où l'on met en œuvre le coton, le chanvre et la laine, de quatre verreries, de la papeterie de *Saint-Bresson*, où l'on ne fabrique les papiers de la plus grande dimension pour la gravure et l'impression, et de trois autres papeteries ; de cinquante tanneries et chamoiseries, de dix-huit brasseries, et d'une grande quantité de distilleries pour le kirchen-wasser : on remarque qu'une seule commune, celle de Fougerolle, en a souvent produit dans des années abondantes pour 500,000 fr. Ce département enfin, qui est un des plus riches en forêts, possède aussi des houillières fort abondantes et fort productives.

En quittant Beaujeu, je me hâtai de me rendre à *Vesoul*, chef-lieu du département, ville

beaucoup moins importante que Gray. On n'y fait qu'un commerce de consommation, et la seule fabrique qui s'y trouve, est un tissage de coton. La ville est située au bas d'une montagne en forme de mamelon, et à laquelle on a donné le nom de *Motte de Vesoul*, bordée en quelque sorte par la rivière du *Drugeon*. Une assez jolie promenade s'étend le long de la rivière, dont les bords sont émaillés de prairies. On y récolte beaucoup de fourrages; aussi y a-t-il presque toujours un régiment de cavalerie dans cette ville généralement bien bâtie, et où l'on trouve quelques jolis édifices, tels que le collége, la préfecture, les casernes, l'église, le palais de justice, l'hôtel-de-ville, les halles, et la bibliothèque composée de plus de vingt mille volumes.

Quelques antiquaires font remonter l'origine de Vesoul au règne de Vespasien: c'était, selon eux, une des principales cités de la Séquanie, et elle signala sa fidélité envers cet empereur, en refusant d'ouvrir ses portes à Julien Sabinus, révolté contre lui; mais ces faits, sinon apocryphes, sont fort incertains, et le dix-neuvième siècle seulement nous transmet sur cette ville,

quelques détails historiques dignes de foi. Elle fut assiégée vers l'an 988 par Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet; des guerres, des meurtres, du carnage, voilà ce que présente sans cesse l'histoire de nos provinces. Vesoul n'en fut pas exempt, et les discussions des seigneurs suzerains qui devaient le protéger, amenèrent souvent sur son territoire tous les genres de fléaux. En 1360, les Anglais se répandent dans la contrée; ils assiègent et prennent Vesoul d'assaut; les habitans sont mis à mort, et la flamme dévore les murs de cette malheureuse cité; reconstruite par Henri de Montbéliard, elle succombe de nouveau sous les coups des Allemands, et se relève avec peine au milieu des marches et des contre-marches de maints petits princes qui se heurtent, qui se croisent sans cesse, en cherchant à satisfaire leur avide ambition aux dépens de leurs voisins. Enfin la tranquillité renaît, et, en 1492, la ville rentre sous la domination autrichienne, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

Cependant, en 1557, Vesoul, prêt à succomber à l'attaque imprévue du baron Polwillers, qui traversait la province à la tête de douze mille

hommes, ne dut son salut qu'au *Frais-Puits*: déjà les échelles se dressent contre ses murailles, le soldat animé par l'espoir du pillage monte à l'assaut, l'artillerie lance ses projectiles incendiaires, lorsqu'une pluie de vingt-quatre heures vient grossir le torrent, qui s'échappe et se répand tout à coup dans la plaine. L'ennemi, saisi de frayeur à la vue de cette mer inattendue, qui menace de l'engloutir, fuit à la hâte, abandonnant tous ses bagages, toutes ses munitions, et, *chose incrédibile*, dit un historien plein de candeur et de bonne foi, *jusqu'aux bouteilles et aux barils pleins de vins.*

Un demi-siècle après ce singulier événement, la peste vint exercer ses ravages, et épargna au plus cinquante habitans dans la ville; le reste avait succombé ou fui un si funeste séjour. A peine remise de ce désastre, les Lorrains, sous la conduite des seigneurs Louis *Bauveau*, *Loupy* et *Aussonville*, s'emparèrent de Vesoul, malgré les termes d'une capitulation honorable, et mirent de rechef tout à feu et à sang.

Je ne puis passer sous silence un trait de haute générosité de la part des bourgeois de Vesoul. Leurs voisins de *Noroy-l'Archevêque*, menacés

d'une exécution militaire, implorèrent leur assistance ; trop affaiblis en hommes capables de porter les armes, pour voler à leur secours, ils n'hésitèrent pas à porter au farouche vainqueur leur or, leur argent, leurs bijoux, et tout ce qu'ils possédaient de plus précieux.

Mais passons rapidement sur cette suite presque non interrompue de calamités ; la guerre, la famine, la peste, vinrent encore successivement dépeupler Vesoul, et le grand Turenne lui-même y laissa des traces non moins terribles que celles qui *éclairèrent* son passage dans le Palatinat.

La paix de Nimègue vint enfin mettre un terme à tous ces fléaux, et ce n'est que depuis cette époque que Vesoul put respirer et prendre un essor digne de devenir ce qu'il est aujourd'hui, chef-lieu de département.

J'étais descendu à l'hôtel de la Madeleine, et le maître ne me laissa pas ignorer qu'il avait eu l'honneur de loger *Monsieur* * tout le tems qu'il était resté à Vesoul.

Désireux d'aller visiter le phénomène naturel qui effraya si fort les troupes du baron Polwil-

* Aujourd'hui Charles X.

lers, je me rendis près du village de *Frotey*, sur la route de *Villers-Sexel*, où il est situé. Le *Frais-Puits* est une espèce de gouffre, en forme de cône renversé, de vingt mètres environ de diamètre à son ouverture, et qui va en se rétrécissant jusqu'au fond, c'est-à-dire jusqu'à dix mètres sous terre. Il est à sec une partie de l'année; on m'y fit descendre, et je n'y remarquai aucune excavation dans les parois; le terrain est solide, quoique couvert de sable. Je le sondai partout avec un bâton sans pouvoir le faire pénétrer nulle part, d'où je conclus que cette disparition de l'eau ne pouvait provenir que d'un suintement à travers les fentes imperceptibles du rocher.

De retour à Vesoul, une pluie continuelle me fit garder la chambre pendant un jour; tout à coup un fleuve se répandit sur la plaine qui environne la ville; l'inondation arriva jusqu'aux premières maisons, et la crue des eaux était telle que l'on aurait pu aisément naviguer sur une barque tirant trente centimètres d'eau. J'interrogeai avec inquiétude la première personne que je rencontrai, sur la cause de ce déluge subit: on me répondit que c'était le Frais-Puits *qui*

donnait. Je me hâtai d'y courir..... ; l'abîme bouillonnait alors comme une chaudière en pleine ébullition ; l'eau, par l'effet du jet souterrain, était soulevée de trente centimètres au milieu, de plus que sur les bords, et le trop plein formait une rivière rapide de quatre mètres de large sur cinquante centimètres environ de profondeur. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que le Frais-Puits, qui ne *donnait* plus le lendemain, a été entièrement sec le jour suivant, sans que l'on ait su par où l'eau s'était retirée. Les premiers jets du Frais-Puits s'élevèrent en gerbes de deux mètres environ de hauteur ; mais l'entonnoir une fois plein, il ne se fait plus qu'un effort intérieur, et un soulèvement semblable à celui que j'ai vu.

Je quittai le Frais-Puits pour aller visiter le bourg de Villers-Sexel, principal manoir des *Grammont.* Il est rempli de monumens de bienfaisance, de charité et d'utilité publique, dont il fut doté, de tous les tems, par cette illustre et populaire famille de Franche-Comté, qui a donné à la province des archevêques et des gouverneurs.

Le représentant actuel de cette maison, le

marquis de Grammont, gendre du duc d'Ayen, beau-frère du général La Fayette et ancien membre de la chambre des députés, porte dignement de nos jours ce nom si recommandable, et jouit à un haut degré de l'affection de ses concitoyens.

On construit à *Port-sur-Saône*, entre *Scey* et Vesoul, un grand nombre de radeaux, que l'on charge de bois de marine pour les ports de la Méditerranée. Les environs de ce bourg sont remplis de mines de fer, dans lesquelles on découvre des cornes d'ammon depuis quatre millimètres de diamètre jusqu'à un mètre. Les plus grosses sont cristallisées dans l'intérieur, et couvertes à l'extérieur de *dendrites*; ou espèce de feuilles de persil; d'autres sont métallisées.

A peu de distance de Vesoul, existait autrefois l'abbaye royale de *Montigny*, où trente chanoinesses de l'ordre de Sainte-Claire, après avoir exhibé les preuves de huit quartiers de noblesse, menaient une vie heureuse et toute mondaine en attendant les *béatitudes* promises à la mortifiée et pénitente instituée par la fondatrice, la noble comtesse Alix, en 1286.

En me rendant à *Luxeuil*, petite ville célèbre par ses eaux minérales, le hasard me fit rencontrer un des hommes les plus estimables de Vesoul, M. *Bobillier*, ancien professeur du collége de cette dernière ville et ancien député, actuellement imprimeur du *département*, et propriétaire rédacteur du *Journal de la Haute-Saône*. Je fus enchanté de faire la connaissance de cet honorable et excellent citoyen, qui m'était déjà connu par son journal et par plusieurs ouvrages sortis de ses presses, entre autres *la Danse des Morts*, par M. Peignot, de Dijon *.

Le magnifique établissement des bains qui touche à la ville de Luxeuil a été bâti sur les ruines des anciens thermes, construits par les Romains. La maison commune est ornée de pilastres; on a découvert dans les fouilles, des armes, des médailles, des inscriptions antiques. Au cinquième siècle, cette ville fut entièrement

* M. Bobillier a rédigé et publié depuis un *Nouveau Manuel du voyageur en Suisse*. Depuis l'excellent ouvrage *d'Ebel*, il n'a pas paru de meilleur guide pour le voyageur en Suisse que celui de M. Bobillier : ce dernier, d'ailleurs, plus portatif et plus commode, ne pourrait même être suppléé, pour quelques articles, par le Manuel d'Ebel.

détruite par Attila; deux siècles après, saint Colomban vint y fonder un monastère, détruit cent ans plus tard par les Sarrasins, qui égorgèrent les religieux et les habitans; cette abbaye toutefois se rétablit sous Charlemagne, et, depuis 1630, elle ne fut plus occupée que par des bénédictins; l'abbé y était qualifié de prince, et Thiébaut V fut un des gardiens de ce fameux monastère, où les lettres et les sciences étaient cultivées. Luxeuil a vu naître le général Callier, qui entra au service en 1782, et ne le quitta qu'en 1815.

La petite ville de *Faverney*, près Luxeuil, est devenue célèbre par un miracle, attesté en 1608 par les moines de son abbaye; le feu prit à leurs bâtimens; un incendie général semblait inévitable; tout à coup on vit se soutenir et voltiger au dessus des flammes pendant deux jours entiers, les uns disent une hostie consacrée, les autres trois: quoi qu'il en soit, en mémoire de ce miracle, une fête et une foire furent instituées à *Faverney*, qui conserva l'hostie miraculeuse ou l'une des trois.

Il existait aussi à Dôle une autre hostie miraculeuse, que l'on prétendait être venue toute

seule de Faverney, se placer dans la *sainte chapelle* de l'église paroissiale de cette ville. On la portait tous les ans en procession dans les rues de Dole, le jour de la Pentecôte, en souvenir du miracle qu'elle rappelait. Cette cérémonie attirait beaucoup d'étrangers.

Le trajet est court de Luxeuil à Lure. Cette petite ville, située dans une île formée par un étang, au milieu des bois et des monts, n'a rien de remarquable que les décorations intérieures de son église. Peu industrielle par elle-même, son arrondissement l'est beaucoup; indépendamment des forges et usines, on y compte cinquante-cinq fabriques de tissus de coton, quatre filatures et deux fabriques d'indienne.

Lure possédait, avant la révolution, une abbaye d'hommes, fondée aussi par saint Colomban, et sécularisée en 1765, où l'on n'entrait qu'en faisant preuve de très-haute noblesse. Cette abbaye, unie à celle de Mürbach, en Alsace, avait pour supérieur un abbé qui prenait le titre de prince du saint empire. Il avait eu, jadis, le droit de souveraineté, dont il fit cession à Louis XIV. Les maisons des chanoines de Lure, qui subsistent encore, sont les plus belles de la ville.

C'est la petite ville d'*Héricourt*, dépendant de l'arrondissement de Lure, qui a répandu dans cette partie de la Franche-Comté le genre d'industrie auquel l'Alsace doit tant de prospérité et de richesses. Héricourt possède seul huit fabriques de tissus de coton, deux d'indiennes, et trois filatures. Ses principaux manufacturiers sont MM. *Méquillet*, *Noblot*, *Boigeol*, *Lods*, et *Sehom;* ils augmentent chaque jour l'importance de leurs établissemens en rendant leurs tissus meilleurs et plus fins.

Le petit pays d'Héricourt, qui contient la population la plus industrieuse de la Haute-Saône, et où il n'y a qu'une seule église pour divers cultes, appartenait, à titre de fief, au prince de Montbéliard, qui en céda la souveraineté à la France en 1748.

Saint-Loup, *Fougerolle*, *Faucogney*, gros bourgs de l'arrondissement de Lure, et plusieurs autres communes de ce même arrondissement, en tête desquelles il faut placer *Claire-Goutte*, s'enrichissent par un genre d'industrie qui leur est particulier, la fabrication de l'eau de cerise ou du *kirchen-wasser*.

Saint-Loup possède aussi une autre branche

considérable d'industrie, qui y a été établie par les soins de M^me^ *Anthoni*, et à laquelle on emploie les vieillards et les enfans. C'est la fabrication des *chapeaux de paille.*

Du reste, la terre est couverte de superbes merisiers dans la plupart des villages de cette partie de l'arrondissement de Lure; ils croissent dans les champs, au milieu des bois, etc. On trouve aussi des distilleries presque dans tous les villages.

Après avoir parcouru la Haute-Saône, je me rendis dans la jolie ville de *Montbéliard*, appartenant au département du Doubs, et la dernière que je dusse voir avant de quitter la Franche-Comté.

Montbéliard est situé entre les limites des deux provinces, et formait autrefois, avec un assez grand nombre de villages, une principauté indépendante de la France. Elle ne lui fut réunie que pendant les guerres de la révolution; mais déjà Louis XIV s'en était emparé et en avait fait démolir les fortifications. On aperçoit encore sur un rocher, les restes d'un château fort qui protégeait la ville, et où l'on projète, depuis quelques années, d'établir une citadelle.

Montbéliard et les communes qui formaient

cette petite souveraineté, étaient gouvernés, avant la révolution, par le frère cadet du duc régnant de Wurtemberg, le prince Frédéric Eugène; il portait le titre de Stathoudet.

Ce duc, marié à une princesse de Prusse, sœur ou cousine, m'a-t-on dit, du grand Frédéric, avait onze enfans, et, quoiqu'il ne pût pas doter bien richement ses filles, elles firent toutes de magnifiques mariages. L'une, la princesse Elisabeth, fut la première femme de l'empereur actuel d'Autriche; l'autre, Marie Fédérowna, ayant épousé Paul Ier, fut impératrice de Russie.

C'est un des petits-fils de Frédéric Eugène qui occupe aujourd'hui le trône de Wurtemberg. Chose fort remarquable, le prince, le curé de Montbéliard et son clerc étaient les seuls qui professassent la religion catholique romaine dans cette ville. Sa femme et ses fils suivaient la religion réformée de la confession d'Augsbourg, et les filles n'étaient élevées dans aucune religion jusqu'au moment de leurs fiançailles : on les instruisait alors dans la religion du prince qu'elles devaient épouser.

Sous le gouvernement du Stathouder, la ville de Montbéliard, qui était le siége du gouver-

nement de la cour, possédait beaucoup d'établissemens publics et faisait un commerce en horlogerie fort considérable qui l'enrichissait. Elle avait alors une population de six mille ames.

En 1793, époque de la conquête par la France, cette population étant diminuée d'un tiers, l'esprit de commerce et d'entreprise, naturel aux habitans, devint languissant; toutes les sources de prospérité furent taries dans une ville qui ne possédait plus aucune magistrature

Mais, depuis la réunion de Montbéliard au département du Doubs, cette ville étant devenue chef-lieu de sous-préfecture, a recouvré une partie de son importance; sa population a augmenté, un genre de commerce régulier s'y est établi, l'industrie y fait chaque jour des progrès, et sa prospérité ne peut manquer de s'accroître à cause de la prochaine jonction du Rhin au Rhône par le canal *Monsieur*.

Je regrettai beaucoup de ne pouvoir visiter les antiquités de Montbéliard et de ses environs, si riches d'anciens souvenirs *, ses beaux édi-

* C'est près de Montbéliard que se donna, en 58, la fameuse bataille, dans laquelle Arioviste fut défait par Jules César, et contraint de rentrer en Germanie.

fices publics, sa bibliothèque si bien administrée par M. Duvernoy, ses nombreuses fabriques, les belles forges d'Audincourt, et les ingénieux ateliers de MM. Japy, de Beaucourt, horlogers mécaniciens.

Montbéliard a produit beaucoup d'hommes distingués, dont plusieurs sont encore vivans, entre autres l'illustre et savant politique G. Cuvier.

Je ne puis quitter Montbéliard sans parler d'un village peu considérable, qui n'en est qu'à une très-petite distance, et qu'on nomme *Mandeure*. C'est l'ancienne *Epomanduodurum* des Romains, que l'on croit avoir été fondée par Vespasien, et qui fut détruite lors de l'invasion des barbares. Ses ruines attestent que c'était une ville très-étendue et très-peuplée. On y découvre une foule de monumens précieux, de médailles, de pierres gravées, de statues, de débris de colonnes. On y trouve aussi des restes d'acqueducs, des bains, des pavés en mosaïque, etc. Les vestiges d'un port, qui annonceraient que le Doubs aurait pu être navigable sur ce point. Les dernières fouilles ont fait découvrir les ruines d'un théâtre romain, qui pouvait contenir seize à dix-huit mille personnes.

Dans le dernier siècle, on comptait encore parmi les habitans de Mandeure des *Varrons*, des *Lentulus*..... Fiers de leur origine, ils se mariaient entre eux et repoussaient toute alliance étrangère.

Un tiers du village de Mandeure dépendait de la seigneurie du duc de Wurtemberg, et les deux autres tiers appartenaient en toute souveraineté à l'archevêque de Besançon, qui avait le titre de prince du saint empire. C'est à Mandeure qu'était le siége de sa principauté. Ce malheureux village, quoique affecté de main-morte générale (ce qui avait dû contribuer en partie à sa destruction), avait cependant conservé des coutumes toutes romaines. Deux fois par an, le juge châtelain ou bailli de l'archevêque rendait justice sur la place publique; chacun alors plaidait sa cause. Deux maires, trois échevins, et trois *Bauvars*, c'est-à-dire trois gardes champêtres composaient la magistrature et la police de ce petit état, qui se gouvernait comme une république. On va juger de la simplicité de ses mœurs par le trait suivant, tiré d'une notice sur *Mandeure*, insérée dans les *Annales des Voyages*.

« Rien de plus rare que le vol parmi les ha-
» bitans ; ils avaient, pour le découvrir et le
» punir, un moyen qui prouve quel prix ils met-
» taient à leur réputation et à l'honneur. Si un
» vol avait été commis, le dimanche d'après,
» les habitans étaient obligés, à l'issue des vê-
» pres, de se rendre sur la place publique. Là
» un des maires prononçait un discours, som-
» mait le voleur inconnu de restituer l'effet en-
» levé, et de ne point profaner, par sa pré-
» sence, une assemblée d'honnêtes gens. Si le
» voleur se découvrait, on l'excluait pendant six
» mois des assemblées publiques ; si, au con-
» traire, il ne se déclarait pas, on procédait au
» jugement du bâton. Pour cela, les deux mai-
» res tenaient un bâton aux deux bouts et l'é-
» levaient assez haut pour que l'on pût passer
» dessous. Chaque habitant, pour prouver son
» innocence, passait alors sous cette espèce de
» joug. On dit qu'il n'y a pas d'exemple que le
» coupable ait osé suivre les innocens. Plusieurs
» fois des voleurs, près de passer sous le bâton,
» se sont arrêtés, et, accablés de remords, ont
» demandé grâce à leurs concitoyens. Si le cou-
» pable eût été reconnu après avoir passé, au-

» cun habitant ne lui aurait parlé, personne ne » lui aurait répondu, on l'eût évité comme un » mal contagieux, et ce déshonneur aurait re- » flué sur toute sa famille. »

Je quittai enfin la Franche-Comté pour me rendre à *Béfort*. Je remerciai mon heureuse étoile, lorsque en me plaçant dans la voiture je me trouvai près d'un ancien professeur de Besançon que j'avais vu chez M. Devienne; il reconduisait un de ses élèves en Alsace; il n'eut pas de peine à ramener mon attention sur le pays que je venais de parcourir. « Vous quittez, me dit-il, cette province, et les impressions que son industrie et toutes ses beautés physiques et morales ont pu laisser dans votre souvenir seront bientôt effacées par d'autres objets. Permettez-moi donc de vous retracer encore une fois le bon et le mauvais, le fort et le faible d'un pays éminemment français, bien qu'un siècle et demi se soit à peine écoulé depuis sa réunion à la France.

» Nos superstitions, notre respect servile pour la noblesse, nos préjugés enfin, ont excité plus d'une fois votre critique; mais daignez vous reporter à des tems peu éloignés.

» Toutes les momeries de l'Espagne survécurent encore long-tems à sa domination; le peuple, grossier, crédule, sans instruction, mais simple et facile à gouverner, ne pouvait se passer de couvens, d'abbayes, de pénitens de toutes les couleurs, de madones, de processions, etc..... Cependant l'inquisition n'eut jamais un grand pouvoir en Franche-Comté, bien qu'elle y fût établie.

» L'âpreté de mœurs qui régnait alors venait de l'habitude de vivre dans des lieux couverts de forêts, de chemins impraticables, sans commerce, sans rapport avec les pays voisins; des idées folles, d'absurdes terreurs qu'entretenaient les moines de la croyance, des sorciers, des loups-garoux, et du peu de sûreté qu'offraient les routes infestées de voleurs et de *revenans* non moins redoutables.

» Elle venait surtout de l'état perpétuel de guerre où vivaient les Comtois, qui, après s'être battus long-tems pour de petits seigneurs, dont les manoirs couronnaient la plupart des coteaux et des montagnes, se battirent ensuite, sans relâche, avec les Français leurs voisins. Tout le monde croyait aux sorciers; le parlement

de Dôle en faisait brûler quelques-uns de tems à autre, pour maintenir une si louable coutume; il y avait dans les anciennes prisons de cette ville le *cachot des sorciers;* c'était le plus noir, le plus humide, le plus affreux que l'on pût imaginer. M. Dusillet l'a fait démolir. La dernière sorcière, brûlée à Dôle, le fut en 1607: elle se nommait *Catherine Gaillard* du *Grand-Vaud :* elle était accusée et convaincue d'avoir, en *pissant dans un trou,* composé une nuée de grêle, qui ravagea le Grand-Vaud, village situé dans les hautes montagnes du Jura, et d'où sortaient presque tous les sorciers, attendu que le peuple de cette contrée était le plus ignorant et par conséquent le plus farouche.

» La famine et la peste, suites inévitables de la guerre, achevaient d'abrutir le peuple. On s'isolait pour éviter la contagion. Des hommes entourés d'images funèbres, accablés de tous les genres de fléaux, n'en étaient que plus accessibles aux terreurs religieuses.

» La peste ravagea la province depuis 1636 jusqu'en 1645; il était permis alors de tirer sur le pestiféré, qui, enfermé dans sa maison, brisait sa chaîne et paraissait au milieu des rues.

» La noblesse et la haute bourgeoisie étaient aussi crédules et aussi superstitieuses que les classes inférieures du peuple. On ne savait que prier, se battre et mourir pour le prince à qui on appartenait. Témoins les commandans *Morel* et *Dusillet* *, qui aimèrent mieux se laisser *pendre* que de remettre aux Français d'alors, le premier la ville d'Arbois, et le second le château de Rahon, qui leur étaient confiés!.... Du reste, peu de courtoisie, peu d'urbanité dans les mœurs, point de manufactures, point de luxe, presque aucune des commodités de la vie. Une architecture lourde et de mauvais goût, des maisons irrégulières, nul art d'agrément, tout se bornait à l'étude des langues anciennes, de la médecine, de la théologie et du droit dans lequel se distinguèrent plusieurs professeurs de l'université alors célèbre, et quelques conseillers au parlement. On ne savait ce que c'était que la poésie, la langue était à demi-barbare à l'époque même où florissaient *Racine* et *Pascal* **.

» Depuis la conquête de la Franche-Comté

* Un des aïeux du maire actuel de Dôle.

** Cependant Mairet, né à Besançon, est l'auteur de la première tragédie passable, la *Sophonisbe*.

par Louis XIV, quels changemens!... Les beaux arts et leur brillant cortége sont venus adoucir nos mœurs, purifier nos coutumes barbares, embellir, charmer nos loisirs. Je puis vous citer encore avec orgueil des noms célèbres dans tous les genres.

Dans la littérature, l'histoire, la philosophie scolastique, MM. Suard et Droz, de l'institut; un peu avant eux, Millot et d'Olivet, de l'institut; Nodier, Weiss, Dusillet, Benoît, auteur de la *Liberté religieuse;* les abbés Requet, Mermet, Jacques, Bullet et Bergier; le grammairien Lemare; dans le droit et la jurisprudence, MM. Grappe, Loiseau, Proud'hon, Clerc et le baron Bouvier; dans la médecine, Bichat, Desault, Percy, Thomassin, André Bouvier, Briot, Fourneret, Machard et les Guyétant; dans les sciences naturelles et exactes, le baron Cuvier, de l'institut, M. Cuvier, son frère, Pouillet, Péclet, Jantet; dans les arts mécaniques, Janvier, Molard, et Berthoud, de l'institut; dans les beaux-arts, MM. Dejonx, de l'institut, Attiret, Devosge, et Rosset; dans l'art militaire, le maréchal Moncey, les généraux d'Arçon, Morand, Lecourbe, Bernard,

Travot, Baudrand, Delort, Préval, Michel, Donzelot, Pajol, Rome, Lepin, Bachelu, Michaud, Pélissard, Barthélemy, Charnoté, David, etc. »

C'est au milieu de cette intéressante récapitulation que nous entrâmes en Alsace.....

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE.

		Pages.
N° I.	Coup-d'œil sur le Jura. — La Maison de Jean-Jacques.	1
II.	Lons-le-Saulnier	27
III.	La Gloire en retraite.	63
IV.	Dôle et les Jésuites.	111
V.	Besançon, les Commis voyageurs. . . .	159
VI.	Thoraise, sœur Marthe.	206
VII.	Gray, le Château de Beaujeu.	245

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.

VOYAGE
Autour du Monde,

Entrepris par ordre du Roi, sous le ministère et conformément aux instructions de S. Exc. M. le vicomte du Bouchage, secrétaire d'état au département de la marine, sur les corvettes de S. M. *l'Uranie* et *la Physicienne*, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820; par M. LOUIS DE FREYCINET, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, etc.

ZOOLOGIE. — Elle forme 16 livraisons composées chacune de 6 planches et de plusieurs feuilles de texte. Cette partie de l'ouvrage étant complète ne peut plus être acquise séparément.

La BOTANIQUE aura 12 livraisons de 6 planches et de plusieurs feuilles de texte

L'HISTOIRE DU VOYAGE formera 24 livraisons, de 4 ou 5 planches et de plusieurs feuilles de texte. Les trois premières livraisons ont paru.

Le MAGNÉTISME et les Observations du PENDULE formeront deux livraisons.

La MÉTÉOROLOGIE aura 2 livraisons.

Ainsi, l'ouvrage entier en aura 56, dont le prix pour les souscripteurs à toutes les parties, est papier ordinaire. . . . . 12 f.
papier vélin 24
papier de Chine 30
Et pour ceux qui ne souscriront qu'à une des parties détachées, papier ordinaire, 14 fr.; papier vélin, 28 fr.; papier de Chine, 36 fr.

HISTOIRE DE L'EXPÉDITION DE RUSSIE, par le marquis de Chambray, colonel d'artillerie. Seconde édition. Trois forts volumes in-8°, avec trois vignettes et un atlas séparé.

Prix, papier superfin des Vosges. . . . 30 fr.
Papier grand-raisin vélin satiné. . 60

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIX^e^ siècle; par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Cinq forts vol. in-12, ornés de 12 jolies grav. et de fleurons. Prix. 18—75
Le même, cinq vol. in-8°. Prix . . . . . 30—0
Papier vélin. . . . . 60—0

Guillaume le Franc-Parleur, ou Observations sur les mœurs, etc.; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, et par le même auteur. Deux vol. in-12, ornés de 4 jolies grav. et de fleurons. Prix. 7—50
Le même, deux vol. in-8°. Prix. . . . . 12—0

L'Hermite de la Guiane, ou Observations sur les mœurs françaises, etc.; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin et au Franc-Parleur, et par le même auteur. Trois vol. in-12, ornés de 6 jolies gravures et de fleurons. Prix . . . . . 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix . . . . . 18—0

L'Hermite en Province (suite de l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, etc.), par M. de Jouy, etc.; dix vol. in-12, ornés de gravures, cartes et vignettes. Prix. . . . . 37—50
Le même, dix volumes in-8°. Prix. . . 60—0

La Morale appliquée à la politique, pour servir d'introduction aux Observations sur les mœurs françaises au XIX^e^ siècle; par M. de Jouy. Ornée du portrait de l'auteur. Deux volumes in-12. Prix. . . . . 7—50
La même, deux vol. in-8°. . . . . 12—0
Papier vélin. . . . . 24—0

Le Bonhomme, ou Observations sur les mœurs et usages parisiens, par M. de Rougemont. Suite du Rôdeur. Un vol. in-12, orné de deux jolies gravures et de vignettes. Prix. . . . . 3—75
Le même, in-8°. Prix. . . . . 6—0
Papier vélin. . . . . 12—0

L'Hermite du Faubourg Saint-Germain, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIX^e^ siècle; faisant suite à la Collection des Mœurs françaises de M. de Jouy; par M. Colnet, auteur de *l'Art de Dîner en Ville*. Deux volumes in-12, ornés de gravures, vignettes

et culs-de-lampe dessinés et gravés par d'habiles artistes. Prix . . . . . 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°, figures premières épreuves . . . . . 12—0
Papier vélin . . . . . 24—0

L'Écrivain public, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du 19e siècle, recueillies par feu le Ragois, et publiées par Mme Sophie P******, auteur du *Prêtre*, etc., etc., orné de gravures. Deux vol. in-12. Prix. . . . . 7—50

MŒURS ANGLAISES.

L'Hermite de Londres, ou Observations sur les mœurs et usages des Anglais au commencement du XIXe siècle; faisant suite à la collection des mœurs françaises; par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Trois vol. in-12, ornés de gravures, plans et vignettes. Prix . . . . . 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix . . . . . 18—0

L'Hermite en Ecosse, ou Observations sur les mœurs et usages des Ecossais au commencement du 19e siècle faisant suite à la collection des mœurs anglaises. 2 vol. in-12, ornés de jolies grav. et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°. . . 12—0

L'Hermite en Irlande, ou Observations sur les mœurs et usages des Irlandais au commencement du 19e siècle: faisant suite à la collection des mœurs anglaises. 2 vol. in-12, ornés de jolies grav. et vignettes. Prix. 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°. . . 12—0

MŒURS ITALIENNES.

L'Hermite en Italie, ou Observations sur les mœurs et usages des Italiens au commencement du XIXe siècle; faisant suite à la collection des mœurs françaises et anglaises. Quatre vol. in-12, ornés de gravures, cartes géographiques et vignettes offrant des vues de lieux et de monumens remarquables. Prix. . . . . 15—0
Le même ouvrage, quatre vol. in-8°, figures premières épreuves. . . . . 24—

MŒURS ESPAGNOLES.

Madrid, ou Observations sur les mœurs et usages des Espagnols au commencement du XIXe siècle, pour faire suite à la Collection des mœurs fran-

caises, anglaises et italiennes. Deux vol. in-12, ornés de gravures et vignettes. Prix . . . . 7—50
Le même ouvrage, deux volumes in-8°, figures premières épreuves . . . . . 12—0

Histoire des Révolutions de Norwège, suivie du Tableau de l'état actuel de ce pays, et de ses rapports avec la Suède. Par J. P. Catteau-Calleville, chevalier de l'Etoile Polaire, membre de l'académie des sciences et de l'académie des belles-lettres de Stockholm. Deux vol. in-8°, avec une carte. Prix . . . . . 12—0

Histoire de Christine, reine de Suède; avec un Précis historique de la Suède, depuis les anciens tems jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe-le-Grand, père de la reine; par J. P. Catteau-Calleville, membre de l'Académie royale des sciences de Stockholm, de celle des belles-lettres; histoire et antiquités de la même ville, etc., etc.; auteur du Tableau de la Mer Baltique, etc. Deux vol. in-8°, avec portrait Prix . . . . . 10—0

De Machiavel et de l'Influence de sa doctrine sur les opinions, les mœurs et la politique de la France pendant la révolution; par M. Mazères. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 5 —0

Histoire des Reines de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la mort de Marie-Antoinette; suivie d'un Précis de l'Histoire de France, et ornée de vignettes; par M. F. Rouillon-Petit, auteur de l'Essai sur la Monarchie française. Un volume in-12. Prix. . . . . 2—75

L'Egypte sous Méhémed-Ali, ou Aperçu rapide de l'administration civile et militaire de ce pacha, publié par M. Joly, sur le manuscrit de M. Thédenat-Duvent, consul français à Alexandrie. Un vol. in-8°, orné du portrait de Méhémed-Ali. Prix. . . . . 3—0

Traité complet sur les Chevaux, contenant l'art de les connaître, de les élever, de les soigner, d'en améliorer l'espèce, de les préserver, ou de les guérir des diverses maladies et des accidens auxquels ils sont sujets, et d'en tirer le meilleur parti sous tous les rapports. Ouvrage orné de figures; par M. M***, ancien capitaine de cavalerie et artiste vétérinaire. Un vol. in-12, avec fig. Prix . . . . . 2—50

00101980

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016